Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada

Canada

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
- Raison d'être et responsabilités
- Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
- Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
- Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
- Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Table des matières

Message de la Ministre

Version PDF (1,2 Mo)

Survol de l'organisation

- Raison d'être et responsabilités
- Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
- Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

- Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
- Services internes

Renseignements supplémentaires

- Faits saillants des états financiers
- États financiers
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

- Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
- Renseignements supplémentaires

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message du Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Message du Ministre

C'est avec plaisir que je vous présente le Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013 de Pêches et Océans Canada, qui comprend la Garde côtière canadienne, un organisme de service spécial faisant partie du Ministère.

En 2012-2013, Pêches et Océans Canada s'est particulièrement attaché aux quatre priorités organisationnelles suivantes :

- Renouvellement de la capacité et des biens de la Garde côtière canadienne;
- Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion;
- Révision de la politique et du programme de l'habitat;
- Amélioration de la gestion des pêches.

En donnant suite à ces priorités, nous respectons les enjeux globaux pour le gouvernement du Canada, à savoir:

- Une croissance économique forte;
- Une économie axée sur l'innovation et le savoir;
- Un Canada prospère grâce au commerce international;
- Un environnement propre et sain;
- Un Canada sécuritaire et sécurisé.

C'est un privilège de servir en tant que ministre canadien des Pêches et des Océans. Je suis sincèrement convaincu que notre travail nous permettra de réaliser notre vision, qui est de favoriser des écosystèmes aquatiques durables et d'appuyer des eaux sécuritaires et sécurisées au Canada tout en encourageant la prospérité économique dans les secteurs maritimes et dans le domaine des pêches.

L'honorable Gail Shea, C.P., députée
Ministre des Pêches et des Océans

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Raison d'être et responsabilités

Pêches et Océans Canada appuie la croissance économique vigoureuse de notre industrie des pêches et de notre secteur maritime. Il contribue également à une économie prospère axée sur le commerce mondial en soutenant les exportations et en favorisant un commerce maritime sécuritaire. Le ministère appuie l'innovation nécessaire à une économie fondée sur le savoir au moyen de la recherche dans des secteurs en expansion, tels que l'aquaculture et la biotechnologie. Les activités du ministère fournissent aux Canadiens un environnement propre et sain ainsi que des écosystèmes aquatiques durables grâce à la protection de l'habitat, à la gestion des océans ainsi qu'à la recherche sur les écosystèmes. L'édification d'un Canada sécuritaire et sécurisé repose sur la sécurité maritime, la navigation sécuritaire, une présence sur nos plans d'eau et les services efficaces de recherche et de sauvetage que fournit quotidiennement la Garde côtière canadienne.

Notre mission

Grâce à une politique scientifique saine et proactive, ainsi que l'excellence des opérations et des services, les employés du Pêches et Océans Canada collaborent à la réalisation des résultats stratégiques suivants :

- Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères;
- Des écosystèmes aquatiques durables;
- Des eaux sécuritaires et sécurisées.

Notre vision

Favoriser des écosystèmes aquatiques durables et appuyer des eaux sécuritaires et protégées au Canada tout en encourageant la prospérité économique dans les secteurs maritimes et dans le domaine des pêches.

Les efforts du ministère et son mandat sont régis par cinq lois essentielles :

- La *Loi sur les pêches* confère, entre autres, des pouvoirs élargis permettant au Ministre de gérer et de contrôler les pêches commerciales, autochtones et récréatives, ainsi que les exploitations d'aquaculture liées aux pêches. En plus de divers accords de longue date, les provinces assument les responsabilités administratives de la gestion de la plupart des pêches intérieures.
- La *Loi sur les océans*, autorise, entre autres, le Ministre à diriger l'élaboration et la mise en œuvre de plans pour la gestion intégrée des activités qui touchent les estuaires, les eaux côtières et marines et la coordination des questions relatives aux océans. La Loi établit également la responsabilité du Ministre à l'égard de services de la Garde côtière, ainsi qu'à l'égard de services des sciences de la mer,

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

comme les cartes marines et les publications nautiques du Service hydrographique du Canada.

- Tandis que le Ministre de l'Environnement est le principal responsable de l'administration de la *Loi sur les espèces en péril*, le Ministre de Pêches et Océans Canada est le ministre compétent pour les espèces aquatiques.
- La *Loi sur la protection des pêches côtières* réglemente l'accès des navires de pêche étrangers aux ports canadiens et aux eaux de pêche canadiennes. La Loi donne, entre autres, le pouvoir au Ministre de délivrer des permis autorisant les navires de pêche étrangers à pénétrer dans les eaux de pêche canadiennes pour prendre part à des activités définies liées à la pêche.
- La *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001* (administrée par Transports Canada) prévoit entre autres, dans le cadre du mandat du Ministre pour la Garde côtière, la responsabilité de recherche et de sauvetage, ainsi que celle des phares (y compris les feux, les bouées de signalisation et les balises).

Pour en savoir plus sur les lois et les politiques qui guident Pêches et Océans Canada, veuillez visiter le site Web de Pêches et Océans Canada.

La Garde côtière canadienne, un organisme de service spécial au sein du Pêches et Océans Canada, est responsable des services et des programmes qui contribuent aux trois résultats stratégiques du Ministère. La Garde côtière contribue également, de façon importante, à la sécurité, à la protection et à l'accessibilité des voies navigables du Canada. L'organisme contribue à la réalisation des objectifs d'autres organisations gouvernementales par la prestation d'une flotte civile et d'une vaste infrastructure côtière.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Avis importants

Haut de la page

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

- RS - Résultat stratégique
  - P - Programme[1]
    - SP - Sous-programme

- RS 1 : Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères
  - P 1.1 : Gestion intégrée des ressources halieutiques
    - SP 1.1.1 : Pêches commerciales
    - SP 1.1.2 : Pêches récréatives
    - SP 1.1.3 : Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique
    - SP 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques
  - P 1.2 : Stratégies et gouvernance en matière de pêches
  - P 1.3 : Stratégies et gouvernance autochtones
    - SP 1.3.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones
    - SP 1.3.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques
    - SP 1.3.3 : Stratégies et gouvernance
  - P 1.4 : Programme d'aquaculture durable
    - SP 1.4.1 : Réforme réglementaire de l'aquaculture
    - SP 1.4.2 : Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché
    - SP 1.4.3 : Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture
    - SP 1.4.4 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique
    - SP 1.4.5 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture
    - SP 1.4.6 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture
    - SP 1.4.7 : Programme scientifique sur la réglementation de l'aquaculture
  - P 1.5 : Programme de mise en valeur des salmonidés
    - SP 1.5.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés
    - SP 1.5.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés
  - P 1.6 : Santé des animaux aquatiques
  - P 1.7 : Biotechnologie et génomique
  - P 1.8 : Engagement à l'échelle internationales
  - P 1.9 : Navigation maritime
  - P 1.10 : Ports pour petits bateaux
  - P 1.11 : Délimitation du territoire

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

RS 2 : Des écosystèmes aquatiques durables

- P 2.1 : Conformité et application de la loi
  - SP 2.1.1 : Éducation et intendance partagée
  - SP 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance
  - SP 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales
  - SP 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois
- P 2.2 : Gestion de l'habitat
- P 2.3 : Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures[2]
- P 2.4 : Gestion des espèces en péril
- P 2.5 : Services d'intervention environnementale
- P 2.6 : Gestion des océans
  - SP 2.6.1 : Planification intégrée des océans
  - SP 2.6.2 : Évaluations des écosystèmes
- P 2.7 : Espèces aquatiques envahissantes

- RS 3 : Des eaux sécuritaires et sécurisées
  - P 3.1 : Services de recherche et sauvetage
    - SP 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage
    - SP 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire
  - P 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes
  - P 3.3 : Sécurité maritime
  - P 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte
    - SP 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte
    - SP 3.4.2 : Maintenance de la flotte
    - SP 3.4.3 : Acquisitions de la flotte
  - P 3.5 : État de préparation des actifs terrestres
  - P 3.6 : Collège de la Garde côtière canadienne
  - P 3.7 : Produits et services hydrographiques
  - P 3.8 : Prévisions océaniques

- Services internes

Notes de bas de page

[1] La *Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats* a récemment subi des modifications qui sont entrées en vigueur le 1er avril 2012. À la suite de ces modifications, la nomenclature de la structure de la gestion, des ressources et des résultats a été mise à jour. Plus précisément, l'« Architecture des activités de programme » est devenue l'« Architecture d'alignement des programmes », les « activités de programme » sont devenues des « programmes », les « sous-activités » sont devenues des « sous-programmes », et les « sous-sous-activités » sont devenues des « sous-sous-programmes ».

[2] À la suite d'une recommandation dans une récente évaluation du programme, le Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures (P 2.3) n'a pas été financé après l'exercice 2011-2012.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Priorités organisationnelles

En 2012-2013, le Ministère s'est concentré sur les quatre priorités organisationnelles suivantes :

- Renouvellement de la capacité et des actifs de la Garde côtière canadienne;
- Développement de l'excellence en gestion et de l'excellence opérationnelle;
- Révision du programme et de la politique sur l'habitat;
- Amélioration de la gestion des pêches.

Les progrès réalisés pour chacune des priorités sont résumés dans les tableaux ci-dessous. Des renseignements supplémentaires sur chaque réalisation et le ou les programmes associés se trouvent en suivant les liens numérotés après chaque point (par exemple, 3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte).

Renouvellement de la capacité et des actifs de la Garde côtière canadienne **Contribue à...** **• Tous les résultats stratégiques**	**Type : En cours**
Sommaire des progrès • **Renouvellement de la flotte et des actifs** : On a fait progresser le renouvellement de la flotte et d'autres actifs stratégies (3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte, 3.5 État de préparation des actifs terrestres de la flotte). • **État de préparation aux déversements de pétrole** : On a donné suite aux recommandations issues de la vérification du commissaire à l'environnement et au développement durable et de la vérification interne effectuée par Pêches et Océans Canada (2.5 Services d'intervention environnementale).	

Développement de l'excellence en gestion et de l'excellence opérationnelle **Contribue à...** **• Tous les résultats stratégiques**	**Type : Déjà établie**
Sommaire des progrès • **Transformation culturelle des fonctions ministérielles** : On a poursuivi la transformation culturelle des fonctions ministérielles afin d'améliorer les fonctions stratégiques, axées sur le service et orientées vers les résultats (Services internes). • **Amélioration de la gestion financière** : On a renforcé le contrôle interne et on a commencé à mettre à niveau les systèmes financiers afin de produire de l'information exacte et en temps opportun favorisant ainsi la prise de décisions et une meilleure gestion financière (Services internes). • **Amélioration de la gestion du risque** : On a examiné et révisé le profil de	

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

risque de l'organisation afin de s'assurer que des mesures d'atténuation ont été établies concernant les risques ministériels préjudiciables à la mission (Services internes).

- **Amélioration de la gestion des biens immobiliers** : On a mis au point une stratégie de biens immobiliers qui donne suite aux recommandations issues de la vérification des biens immobiliers et des évaluations du Cadre de responsabilisation de gestion. On a lancé une initiative de transformation des biens immobiliers visant à rationaliser et à optimiser le portefeuille d'actifs du Ministère (Services internes).
- **Mise en œuvre du code de valeurs et d'éthique** : On a appliqué le code de valeurs et d'éthique mis à jour de Pêches et Océans Canada afin d'assurer l'établissement d'une base solide et de valeurs communes qui appuieront les employés pendant la période de changement transformationnel (Services internes).

Révision du programme et de la politique sur l'habitat **Contribue à...** **• Des écosystèmes aquatiques durables**	**Type : Nouveau**

Sommaire des progrès

- **Mise à jour de la politique** : On a préparé le terrain pour la rédaction d'une politique de protection des pêches afin de remplacer la *Politique de gestion de l'habitat du poisson* (1986); la nouvelle politique correspondra à la *Loi sur les pêches* modifiée et à la structure du nouveau Programme de protection des pêches. (2.2 Gestion de l'habitat).

Amélioration de la gestion des pêches **Contribue à...** **• Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères** **• Des écosystèmes aquatiques durables**	**Type : En cours**

Sommaire des progrès

- **Gestion stable des ressources halieutiques** : On a travaillé à l'établissement d'un environnement opérationnel pour la gestion des pêches caractérisé par la stabilité, la prévisibilité et la transparence (1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches, 1.4 Programme d'aquaculture durable, 2.1 Conformité et application de la loi).
- **Mise en œuvre de politiques en matière de gestion des ressources** : On a examiné, le cas échéant, les politiques de gestion des ressources en vue d'encourager l'entrepreneuriat, l'investissement et les pratiques axées sur les affaires (1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches, 1.4 Programme d'aquaculture durable).
- **Pratiques de pêche durables** : On a renforcé les règles appuyant les pratiques de pêche et d'aquaculture durables[1] pour faire en sorte que les pêches puissent répondre aux besoins actuels et futurs (1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques, 1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches, 1.4 Programme d'aquaculture durable, 1.7 Biotechnologie et génomique, 1.8 Engagement à l'échelle internationales).
- **Simplification de l'infrastructure** : On a continué d'harmoniser les réseaux de ports pour petits bateaux avec les ressources ministérielles afin d'ajouter de la valeur aux ports et de réduire les risques (1.10 Ports pour petits bateaux).
- **Cadre stratégique concernant les pêches autochtones** : On a commencé à élaborer un cadre stratégique de gestion des pêches autochtones (1.3 Stratégies et gouvernance autochtones).

Notes de bas de page

[1] On entend par « pratiques de pêche et d'aquaculture durables » des pratiques qui permettent de veiller à ce que les ressources ne soient pas épuisées et à ce qu'elles soient disponibles pour les pêches actuelles et futures.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Analyse des risques

Contexte organisationnel

Les risques ministériels préjudiciables à la mission de Pêches et Océans Canada ont été établis en prenant en compte le contexte interne et externe dans lequel le Ministère mène ses activités. Le Ministère est à un tournant où l'environnement opérationnel global associé à la réalité financière ont créé des défis et des occasions uniques. En tant qu'organisation souple et en pleine évolution, le Ministère se transforme pour s'adapter à ces défis et à ces occasions tout en continuant de gérer les risques auxquels il doit faire face.

Le mandat du Ministère est vaste. Il consiste à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à appuyer les intérêts économiques, scientifiques et écologiques du Canada quant aux océans et aux eaux douces. La Garde côtière canadienne joue un rôle clé dans l'économie et dans la sûreté maritimes en contribuant à la sécurité et à l'efficacité du transport maritime et en offrant des services maritimes tels que la recherche et le sauvetage, l'intervention environnementale et le déglaçage.

Le programme des océans global de Pêches et Océans Canada, qui inclut la recherche scientifique, l'élaboration de politiques et les programmes ministériels, doit être solide et prospectif. Pour ce faire, le Ministère doit tenir compte des tendances nationales et internationales relatives aux diverses industries maritimes et de la pêche. Les exigences en matière de sécurité et de sûreté évoluent également. L'étendue des eaux navigables s'agrandit et de nouvelles routes maritimes sont établies dans le Nord canadien. Les exigences en matière d'efficacité, de flexibilité et de réactivité requièrent une modernisation et une amélioration continues de la flotte et des services de la Garde côtière canadienne.

En outre, les marchés des produits de la pêche tendent vers la mondialisation. Afin de pouvoir être concurrentiel au sein de ces marchés, le Ministère doit comprendre l'évolution de la demande mondiale et des préférences des consommateurs. Cela signifie également qu'il doit répondre aux demandes de pratiques de capture durables et à celles voulant que l'on soit capable de retracer la provenance des produits de la mer et de les étiqueter comme respectueux de l'environnement. Une protection et une gestion appropriées sont importantes afin d'assurer la durabilité, la compétitivité et la rentabilité. La gestion des pêches doit faire écho à ces exigences par l'établissement de règles claires et prévisibles qui permettent aux intervenants de la pêche de prendre des décisions d'affaires rationnelles.

En réponse au contexte actuel de réductions budgétaires, le Ministère a continué de réévaluer ses façons de procéder, d'offrir des services et d'exécuter ses programmes afin de répondre aux besoins des clients et des intervenants. Il a donc élaboré des plans visant à appuyer les décisions relatives au changement, qui en sont actuellement aux premières étapes de leur mise en œuvre. À mesure que le contexte des activités du Ministère continue de changer et que les besoins des intervenants évoluent, le Ministère doit faire face à des défis toujours croissants pour répondre à toutes ces exigences.

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

Pêches et Océans Canada doit veiller à disposer de suffisamment de ressources pour faire face à ces nouvelles pressions tout en reconnaissant qu'il doit répondre aux attentes des intervenants et les gérer de façon convenable pour réduire les risques de litiges et maintenir sa réputation auprès de ses clients.

Dans ce contexte, le Ministère a relevé cinq risques ministériels préjudiciables à la mission pour 2012-2013, comme il est décrit dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013*. N'importe lequel de ces risques pourrait avoir des conséquences sur un ou plusieurs des résultats stratégiques, selon l'évolution des facteurs de risque dans les contextes interne ou externe.

Analyse des risques

Le Profil de risque de Pêches et Océans Canada est fondé sur la méthodologie établie par des normes internationales et canadiennes et est appuyé par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Des rapports sur les risques, y compris le profil de risque de l'organisation, sont présentés au Conseil de gestion du Ministère aux fins d'examen et au Comité ministériel de vérification aux fins de validation au milieu et à la fin de l'année, en plus d'être intégrés au processus de planification des activités et d'établissement des priorités stratégiques à l'échelle du Ministère et des programmes.

La méthode d'évaluation des risques ministériels employée par Pêches et Océans Canada combine des approches ascendantes et descendantes. Les profils de risque créés à l'échelle des programmes et des régions ont été compilés et analysés pour fournir des renseignements sur les risques à l'échelle du Ministère. En fonction de ces renseignements, d'une analyse approfondie des vérifications internes, des évaluations et des plans d'activités, de sécurité et de ressources humaines ainsi que des plans de gestion de l'information/technologie de l'information et de l'analyse de la conjoncture de l'organisation, une évaluation préliminaire des risques ministériels a été effectuée. Les résultats de cette évaluation ont été présentés à la haute direction pour qu'elle les examine, en discute et prenne une décision, ce qui a donné lieu à des renseignements sur les risques mieux définis, plus précis et classés par ordre de priorité.

En ce qui concerne les plans d'action associés aux risques préjudiciables à la mission figurant dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013*, la responsabilité a été confiée aux cadres supérieurs appropriés qui sont chargés d'établir des rapports sur l'état d'avancement de ces plans d'action dans le cadre du cycle d'établissement de rapports intégré du Ministère. Ces renseignements ont été regroupés pour donner une perspective complète de la façon dont le Ministère gère les risques ministériels préjudiciables à la mission.

Le tableau ci-dessous contient un résumé de l'état des risques ministériels préjudiciables à la mission pour 2012-2013 :

Énoncé du risque	Lien à l'Architecture d'alignement des programmes	Lien aux priorités organisationnelles	Rendement pour les stratégies de réaction au risque
Risque lié à la capacité financière — *interne*			
En raison des coûts opérationnels croissants, des contraintes financières, des attentes grandissantes des intervenants et de la complexité des efforts de réduction de l'empreinte du Ministère, il y a un risque que l'on ne possède pas suffisamment de ressources pour maintenir les niveaux de service appropriés pour les groupes clients internes et externes.	Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères Des écosystèmes aquatiques durables Des eaux sécuritaires et sécurisées	Renouvellement de la capacité et des actifs de la Garde côtière canadienne Développement de l'excellence en gestion et de l'excellence opérationnelle Révision du programme et de la politique sur l'habitat Amélioration de la gestion des pêches	Toutes les mesures ont été prises ou sont en cours conformément aux échéances. Les mesures sur la transformation et s'y rapportant sont toujours en cours. Rendement des plans d'action visant à gérer le risque : • On a établi des prévisions, des budgets et des contrôles internes rigoureux. • On a examiné des stratégies et des options de financement, comme le partenariat et l'accès à des fonds externes ou aux ressources des organismes

			centraux (p. ex. établissement de la Directive sur les ententes de collaboration, qui facilitera l'obtention de financement en collaboration). • On a défini le cadre du renouvellement des actifs terrestres. • On a analysé et examiné les programmes visant à diminuer l'empreinte ministérielle liée aux biens immobiliers. On a commencé à mettre en œuvre des activités visant à réduire le portefeuille de biens immobiliers du Ministère.
Risque lié aux communications et à la réputation — *interne*			
En raison de la nouvelle orientation stratégique du Ministère, de la complexité inhérente des communications avec une diversité de clients et des attentes et intérêts conflictuels des intervenants externes, il y a un risque que le Ministère ne soit pas capable de conserver la confiance du public et par conséquent, de maintenir sa réputation.	Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères Des écosystèmes aquatiques durables Des eaux sécuritaires et sécurisées	Renouvellement de la capacité et des actifs de la Garde côtière canadienne Développement de l'excellence en gestion et de l'excellence opérationnelle Révision du programme et de la politique sur l'habitat Amélioration de la gestion des pêches	Toutes les mesures ont été prises. Le risque a été réduit et n'est plus considéré comme étant préjudiciable à la mission pour 2013-2014. Il s'agit maintenant d'un risque important que l'on surveille. Rendement des plans d'action visant à gérer le risque : • On a créé une stratégie de communication complète et des plans de mobilisation qui faciliteront la communication de la nouvelle orientation stratégique du Ministère aux intervenants. • On a créé des outils et des produits accessibles qui permettront au Ministère de communiquer de façon cohérente, uniforme et claire avec les intervenants (p. ex. formation sur les relations avec les médias à l'intention des employés, création d'une stratégie ministérielle sur Twitter).
Risque lié au capital humain — *interne*			
En raison d'une modification dynamique du programme en 2012-2013, il y a un risque que l'effectif du Ministère puisse ne pas avoir la capacité de réussir à absorber et à mettre en œuvre les changements transformationnels. En raison de la nouvelle orientation stratégique du Ministère et de la complexité inhérente des communications au sein d'une grande organisation, diversifiée et dispersée sur le plan géographique, il y a un risque que le Ministère ne soit pas capable de conserver de façon convenable la confiance de son effectif et, par conséquent, de maintenir sa réputation à l'interne.	Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères Des écosystèmes aquatiques durables Des eaux sécuritaires et sécurisées	Développement de l'excellence en gestion et de l'excellence opérationnelle	Toutes les mesures sont en cours conformément aux échéances. Les mesures sur la transformation et s'y rapportant sont toujours en cours. Rendement des plans d'action visant à gérer le risque : • On a créé une stratégie de communication interne qui facilitera la communication de la nouvelle orientation stratégique du Ministère aux employés. • On a créé des outils et des produits accessibles qui permettront au Ministère de communiquer de façon cohérente, uniforme et claire avec les employés (p. ex. utilisation d'un bulletin, création d'une boîte à outils des communications en ligne qui est mise à la disposition des employés). • On a mis en œuvre le *Code de valeurs et d'éthique de Pêches*

			et Océans Canada, le *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique* et des politiques sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat, y compris des séances d'information et une exigence annuelle selon laquelle les employés doivent reconnaître et respecter le code. • Les praticiens en gestion de conflits ont continué d'organiser des ateliers sur la prévention et la gestion des conflits, ainsi qu'un atelier sur *la gestion des conflits en période de transition* (cet atelier a eu lieu à 23 reprises dans 5 régions).
Risque lié à l'infrastructure physique — *externe* *(Comprend les biens de la flotte, les ports pour petits bateaux, les biens immobiliers, les biens de technologie de l'information, équipement et les autres biens meubles.)*			
En raison d'une part, de la précarité des actifs d'une infrastructure qui se fait vieillissante dans un contexte de contraintes financières accrues, de l'autre, de la complexité des efforts de réduction de l'empreinte du Ministère, il y a un risque que le Ministère ne soit pas capable de maintenir son infrastructure et ses actifs à un niveau adéquat pour assurer la sécurité du personnel et des intervenants ainsi que la prestation des services et des programmes essentiels.	Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères Des écosystèmes aquatiques durables Des eaux sécuritaires et sécurisées	Renouvellement de la capacité et des actifs de la Garde côtière canadienne Révision du programme et de la politique sur l'habitat Amélioration de la gestion des pêches	Les mesures sur le renouvellement de la flotte, les Services de communication et de trafic maritimes, le renouvellement des actifs terrestres et la transformation des biens immobiliers sont toujours en cours. La réponse n'a pas suffi pour atteindre le seuil de tolérance au risque visé; par conséquent, des plans d'action plus complets ont été mis en place et feront l'objet de rapports au cours des prochaines années. Rendement des plans d'action visant à gérer le risque : • On a fait progresser l'acquisition des navires approuvés, y compris l'acquisition de trois patrouilleurs semi-hauturiers, de trois navires semi-hauturiers de recherches halieutiques et d'un navire spécialisé, ainsi que la construction de six autres patrouilleurs semi-hauturiers et d'un aéroglisseur. • On a mis à jour le Plan de renouvellement de la flotte à long terme de la Garde côtière canadienne. • On a défini le cadre du renouvellement des actifs terrestres. • On a réduit l'empreinte de l'infrastructure matérielle des ports pour petits bateaux, y compris le dessaisissement de cinq sites. • On a poursuivi le travail de renouvellement du Programme de dessaisissement des ports non essentiels au moyen du financement de programme courant (ce programme a pris fin en 2011-2012). • On a réparé et entretenu les ports de pêche commerciale essentiels à l'aide de tous les fonds affectés. • On a achevé la stratégie concernant le portefeuille de biens immobiliers et on a

			examiné les besoins en infrastructure immobilière pour veiller à ce que le portefeuille de biens immobiliers permette d'appuyer les programmes.
Risque juridique et lié à la conformité – *externe*			
En raison de la manière dont le Ministère établit ses politiques prioritaires et offre ses programmes, il y a un risque que : 1) Les décisions réglementaires et opérationnelles du Ministère peuvent être contestées devant les tribunaux, ce qui peut entraîner une responsabilité financière ou limiter ou modifier ses outils d'autorisation, d'orientation et de réglementation; 2) Certains intervenants aient recours aux tribunaux pour faire modifier les priorités ministérielles ou la prestation des programmes.	Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères Des écosystèmes aquatiques durables Des eaux sécuritaires et sécurisées	Renouvellement de la capacité et des actifs de la Garde côtière canadienne Révision du programme et de la politique sur l'habitat Amélioration de la gestion des pêches	Toutes les mesures sont en cours conformément aux échéances. La réponse a suffi pour réduire le risque et atteindre un niveau de tolérance acceptable; par conséquent, le risque n'est plus considéré comme un risque préjudiciable à la mission pour 2013-2014. Il s'agit maintenant d'un risque important que l'on surveille. Rendement des plans d'action visant à gérer le risque : • On a coordonné et géré le Sous-comité transversal sur la gestion et la prévention des litiges, qui se rencontre chaque mois pour présenter les litiges à incidence élevée et les problèmes connexes ainsi que pour en discuter. • Comité de gestion des risques juridiques : On a établi six groupes de travail spéciaux, lesquels aborderont chacun un risque juridique prioritaire particulier, on a créé sept outils de gestion des risques juridiques visant à établir l'ordre de priorité des questions liées aux risques et à les résoudre, et on a communiqué les décisions à l'échelle du Ministère par la diffusion de produits et de renseignements à la haute direction et à d'autres groupes ministériels. • On a participé au Comité consultatif interministériel sur la gestion du risque juridique; dans le cadre de ses activités, on a fourni des analyses et des conseils sur les litiges d'un point de vue financier.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sommaire du rendement

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart (dépenses prévues contre dépenses réelles)
1 665,8	1 665,8	1 935,3	1 777,1	111,3

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
10 847	10 553	-294

Sommaire du rendement pour les résultats stratégiques et les programmes

Résultat stratégique 1 : Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères

(en millions de $)

Programme	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2011-2012	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2010-2011	Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques	111,6	111,6	144,4	136,5	121,5	120,4	138,6	—	Forte croissance économique
1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches	43,9	43,9	—	—	35,9	34,5	35,5	—	Forte croissance économique
1.3 Stratégies et gouvernance autochtones	57,1	57,1	56,9	55,1	85,4	85,3	104,9	—	Forte croissance économique
1.4 Programme d'aquaculture durable	37,0	37,0	20,7	20,4	34,9	34,3	36,8	—	Forte croissance économique
1.5 Programme de mise en valeur des salmonidés	30,0	30,0	29,7	29,7	29,8	29,0	30,2	—	Forte croissance économique
1.6 Santé des animaux aquatiques	5,9	5,9	5,8	5,8	6,1	6,0	6,3	—	Une économie innovatrice axée sur le savoir
1.7 Biotechnologie et génomique	3,7	3,7	3,6	2,9	3,4	3,3	3,4	—	Une économie innovatrice axée sur le savoir

1.8 Engagement à l'échelle internationales	15,4	15,4	15,1	15,1	14,2	14,0	14,8	—	Un Canada prospère grâce au commerce international
1.9 Navigation maritime	42,9	42,9	42,4	45,5	51,6	51,6	49,0	—	Forte croissance économique
1.10 Ports pour petits bateaux	106,8	106,8	97,9	93,0	114,3	111,8	163,6	—	Forte croissance économique
1.11 Délimitation du territoire	2,1	2,1	2,2	0,8	4,0	3,9	5,4	—	Une économie innovatrice axée sur le savoir
Total partiel	**456,5**	**456,5**	**421,7**	**407,2**	**501,0**	**495,1**	**558,4**	**—**	

Nota: En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués. En raison des changements importants dans l'Architecture d'alignement des programmes du Pêches et Océans Canada entre 2010-2011 et 2011-2012, les dépenses réelles pour 2010-2011 n'est pas disponible par programme ni résultat stratégique.

Résultat stratégique 2 – Des écosystèmes aquatiques durables

(en millions de $)

Programme	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues			Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011	
2.1 Conformité et application de la loi	108,4	108,4	105,4	103,0	108,8	107,3	116,3	—	Un environnement propre et sain
2.2 Gestion de l'habitat	58,7	58,7	58,4	43,1	60,6	59,7	61,6	—	Un environnement propre et sain
2.3 Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures[1]	—	—	—	—	—	—	2,1	—	Un environnement propre et sain
2.4 Gestion des espèces en péril	17,2	17,2	23,6	22,5	24,6	22,4	26,2	—	Un environnement propre et sain
2.5 Services d'intervention environnementale	10,6	10,6	10,3	10,0	11,1	11,1	10,9	—	Un environnement propre et sain
2.6 Gestion des océans	32,3	32,3	30,1	29,9	38,3	37,3	38,7	—	Un environnement propre et sain
2.7 Espèces aquatiques envahissantes	11,0	11,0	15,0	13,9	12,6	12,5	11,5	—	Une économie innovatrice axée sur le savoir
Total partiel	**238,3**	**238,3**	**242,9**	**222,3**	**256,0**	**250,3**	**297,5**	**—**	

Nota: En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués. En raison des changements importants dans l'Architecture d'alignement des programmes du Pêches et Océans Canada entre 2010-2011 et 2011-2012, les dépenses réelles pour 2010-2011 n'est pas disponible par programme ni résultat stratégique.

Résultat stratégique 3 – Des eaux sécuritaires et sécurisées

(en millions de $)

Programme	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues			Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011	
3.1 Services de recherche et sauvetage	35,0	35,0	34,2	33,3	39,1	38,1	39,7	—	Un Canada sécuritaire et sécurisé
3.2 Services de communications et de trafic maritimes	47,4	47,4	45,5	38,0	53,7	52,6	47,0	—	Un Canada sécuritaire et sécurisé
3.3 Sécurité maritime	9,5	9,5	8,3	9,1	6,6	6,6	6,4	—	Un Canada sécuritaire et sécurisé
3.4 État de préparation opérationnelle de	417,8	417,8	478,5	432,3	465,2	431,7	416,9	—	Un Canada sécuritaire et sécurisé

la flotte									
3.5 État de préparation des actifs terrestres	113,2	113,2	109,6	105,9	148,9	137,7	118,4	—	Un Canada sécuritaire et sécurisé
3.6 Collège de la Garde côtière canadienne	10,9	10,9	10,9	10,9	15,9	15,9	14,5	—	Un Canada sécuritaire et sécurisé
3.7 Produits et services hydrographiques	26,9	26,9	26,6	26,3	30,5	30,4	30,9	—	Une économie innovatrice axée sur le savoir
3.8 Prévisions océaniques	14,3	14,3	9,5	9,5	17,8	17,3	14,5	—	Une économie innovatrice axée sur le savoir
Total partiel	**675,2**	**675,2**	**723,2**	**665,3**	**777,6**	**730,2**	**688,3**	—	

Nota: En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués. En raison des changements importants dans l'Architecture d'alignement des programmes du Pêches et Océans Canada entre 2010-2011 et 2011-2012, les dépenses réelles pour 2010-2011 n'est pas disponible par programme ni résultat stratégique.

Services internes

(en millions de $)

Programme	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues			Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)		
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011
Services internes	295,9	295,9	287,2	286,6	400,7	301,5	336,7	371,2
Total partiel	**295,9**	**295,9**	**287,2**	**286,6**	**400,7**	**301,5**	**336,7**	**371,2**

Total du sommaire du rendement

(en millions de $)

Résultats stratégiques et Services internes	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues			Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)		
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011
Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères	456,5	456,5	421,7	407,2	501,0	495,1	558,4	—
Des écosystèmes aquatiques durables	238,3	238,3	242,9	222,3	256,0	250,3	297,5	—
Des eaux sécuritaires et sécurisées	675,2	675,2	723,2	665,3	777,6	730,2	688,3	—
Services internes	295,9	295,9	287,2	286,6	400,7	301,5	336,7	371,2
Total	**1 665,8**	**1 665,8**	**1 674,9**	**1 581,5**	**1 935,3**	**1 777,1**	**1 880,9**	**1 992,9**

Note: En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués. En raison des changements importants dans l'Architecture d'alignement des programmes du Pêches et Océans Canada entre 2010-2011 et 2011-2012, les dépenses réelles pour 2010-2011 n'est pas disponible par programme ni résultat stratégique.

Au début de 2012-2013, les dépenses prévues de Pêches et Océans Canada étaient de 1 665,8 millions de dollars. Avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses, le Ministère s'est vu allouer des autorisations de dépenser totalisant 1 935,3 millions alors que les dépenses réelles ont été de 1 777,1 millions. Il y a donc eu un écart de 158,2 millions de dollars.

L'augmentation de 269,5 millions de dollars entre les dépenses prévues et les dépenses finalement autorisées est surtout due au financement par reconduction destiné au renouvellement de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique, de l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et de l'Initiative horizontale

sur la santé des océans, et également à la protection d'espèces aquatiques sauvages en péril.

Le nouveau financement comprend également des investissements dans des navires scientifiques hauturiers, le prolongement de vie des navires et le programme de modernisation de mi-durée de la Garde côtière canadienne, ainsi que dans la réparation du quai des pêcheurs à Digby, en Nouvelle-Écosse.

L'écart de 158,2 millions de dollars entre les dépenses autorisées et les dépenses réelles est surtout attribuable à la modification des calendriers de certains projets, ce qui a entraîné le report de certaines dépenses à l'exercice financier suivant.

Notes de bas de page

[1] À la suite de la décision relative au Plan d'action pour la réduction du déficit, le Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures (Programme 2.3) n'a pas été financé après l'exercice financier 2011-2012.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Profil des dépenses

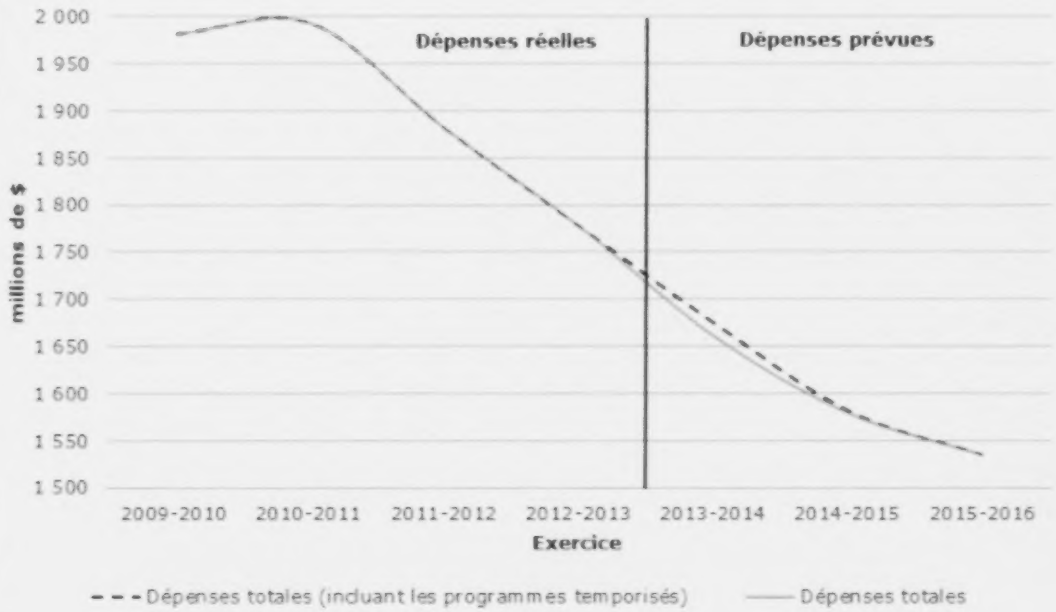

Autre format

Les dépenses réelles du Ministère pour 2012-2013 ont totalisé 1 777,1 millions de dollars. C'est une diminution de 6 % par rapport aux dépenses réelles totales pour 2011-2012 (1 880,9 millions de dollars).

Cette diminution est surtout attribuable à une baisse des autorisations totales approuvées par le Parlement dans le Budget principal des dépenses et dans le Budget supplémentaire des dépenses et affectées par le Conseil du Trésor. La réduction du financement dans le Budget principal des dépenses est liée à des éléments tels que le transfert de ressources vers le financement de Services partagés Canada, l'achèvement du programme de dessaisissement des ports non essentiels, et le financement visant à appuyer les pêcheurs de homard du Québec et du Canada atlantique ainsi que la viabilité économique et la durabilité à long terme de la pêche au homard dans ces régions.

La tendance à la baisse dans les dépenses est surtout attribuée aux réductions des

Renseignements supplémentaires

- Faits saillants des états financiers
- États financiers
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

- Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
- Renseignements supplémentaires

dépenses résultant de la mise en œuvre du budget de 2012, au transfert de ressources vers Services partagés Canada, et à l'élimination graduelle de divers programmes du Ministère.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour plus de renseignements sur les crédits organisationnels et/ou les dépenses législatives du Ministère, veuillez consulter les Comptes publics du Canada 2013 (Volume II).

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

La Stratégie fédérale de développement durable décrit l'engagement pris par le gouvernement du Canada en vue d'améliorer la transparence de la prise de décisions en matière d'environnement en énonçant ses principaux objectifs et cibles stratégiques.

Pêches et Océans Canada veille à ce que l'examen de ces résultats fasse partie intégrante de ses processus de prise de décisions. Le Ministère contribue aux thèmes suivants de la Stratégie fédérale de développement durable, comme l'indiquent les identificateurs visuels et les programmes qui y sont associées ci-après.

Thème III
Protéger la nature

- Programme 1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques
- Programme 1.4 Programme d'aquaculture durable
- Programme 2.6 Gestion des océans

Thème IV
Réduire l'empreinte environnementale - En commençant par le gouvernement

- Services internes

En 2012-2013, Pêches et Océans Canada a examiné les effets environnementaux des initiatives et est demeuré conforme avec la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*.

Pour plus de détails au sujet des activités du Pêches et Océans Canada à l'appui du développement durable et des évaluations environnementales stratégiques, s'il vous plaît voir les programmes énumérés ci-dessus et/ou consulter le site web sur le développement durable du Ministère.

Pour obtenir des renseignements complets sur la Stratégique fédérale de développement durable, veuillez consulter le site web d'Environnement Canada.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

- RS - Résultat stratégique
  - P - Programme[1]
    - SP - Sous-programme

- RS 1 : Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères
  - P 1.1 : Gestion intégrée des ressources halieutiques
    - SP 1.1.1 : Pêches commerciales
    - SP 1.1.2 : Pêches récréatives
    - SP 1.1.3 : Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique
    - SP 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques
  - P 1.2 : Stratégies et gouvernance en matière de pêches
  - P 1.3 : Stratégies et gouvernance autochtones
    - SP 1.3.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones
    - SP 1.3.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques
    - SP 1.3.3 : Stratégies et gouvernance
  - P 1.4 : Programme d'aquaculture durable
    - SP 1.4.1 : Réforme réglementaire de l'aquaculture
    - SP 1.4.2 : Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché
    - SP 1.4.3 : Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture
    - SP 1.4.4 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique
    - SP 1.4.5 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture
    - SP 1.4.6 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture
    - SP 1.4.7 : Programme scientifique sur la réglementation de l'aquaculture
  - P 1.5 : Programme de mise en valeur des salmonidés
    - SP 1.5.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés
    - SP 1.5.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés
  - P 1.6 : Santé des animaux aquatiques
  - P 1.7 : Biotechnologie et génomique
  - P 1.8 : Engagement à l'échelle internationales
  - P 1.9 : Navigation maritime
  - P 1.10 : Ports pour petits bateaux
  - P 1.11 : Délimitation du territoire

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

- RS 2 : Des écosystèmes aquatiques durables
  - P 2.1 : Conformité et application de la loi
    - SP 2.1.1 : Éducation et intendance partagée
    - SP 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance
    - SP 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales
    - SP 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois
  - P 2.2 : Gestion de l'habitat
  - P 2.3 : Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures[2]
  - P 2.4 : Gestion des espèces en péril
  - P 2.5 : Services d'intervention environnementale
  - P 2.6 : Gestion des océans
    - SP 2.6.1 : Planification intégrée des océans
    - SP 2.6.2 : Évaluations des écosystèmes
  - P 2.7 : Espèces aquatiques envahissantes

- RS 3 : Des eaux sécuritaires et sécurisées
  - P 3.1 : Services de recherche et sauvetage
    - SP 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage
    - SP 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire
  - P 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes
  - P 3.3 : Sécurité maritime
  - P 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte
    - SP 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte
    - SP 3.4.2 : Maintenance de la flotte
    - SP 3.4.3 : Acquisitions de la flotte
  - P 3.5 : État de préparation des actifs terrestres
  - P 3.6 : Collège de la Garde côtière canadienne
  - P 3.7 : Produits et services hydrographiques
  - P 3.8 : Prévisions océaniques

- Services internes

Notes de bas de page

[1] La *Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats* a récemment subi des modifications le 1er avril 2012. À la suite de ces modifications, la nomenclature de la structure de la gestion, des ressources et des résultats a été mise à jour. Plus précisément, l'« Architecture des activités de programme » est devenue l'« Architecture d'alignement des programmes », les « activités de programme » sont devenues des « programmes », les « sous-activités de programme » sont devenues des « sous-programmes », et les « sous-sous-activités de programme » sont devenues des « sous-sous-programmes ».

[2] À la suite d'une recommandation dans une récente évaluation du programme, le Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures (P 2.3) n'a pas été financé après l'exercice 2011-2012.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Résultat stratégique 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères

Description

Grâce à ses politiques, ses programmes et ses services, et tout en favorisant l'utilisation durable et efficace des ressources hydriques du Canada, Pêches et Océans Canada contribue à accroître la capacité des secteurs maritimes et des pêches au Canada de tirer des avantages économiques et d'améliorer encore davantage leur compétitivité.

Pour plus de détails au sujet du Résultat stratégique « Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères » veuillez consulter le *Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014*.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
456,5	456,5	501,0	495,1	36,6

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
2 180	2 174	-6

Programmes et sous-programmes

En 2012-2013, le Résultat stratégique « Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères » a été articuler autour de onze programmes et de seize sous-programmes, comme le montre l'Architecture d'alignement des programmes :

- Programme 1.1 : Gestion intégrée des ressources halieutiques
  - Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales
  - Sous-programme 1.1.2 : Pêches récréatives
  - Sous-programme 1.1.3 : Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique
  - Sous-programme 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques
- Programme 1.2 : Stratégies et gouvernance en matière de pêches

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

- Programme 1.3 : Stratégies et gouvernance autochtones
  - Sous-programme 1.3.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones
  - Sous-programme 1.3.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques
  - Sous-programme 1.3.3 : Stratégies et gouvernance
- Programme 1.4 : Programme d'aquaculture durable
  - Sous-programme 1.4.1 : Réforme réglementaire de l'aquaculture
  - Sous-programme 1.4.2 : Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché
  - Sous-programme 1.4.3 : Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture
  - Sous-programme 1.4.4 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique
  - Sous-programme 1.4.5 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture
  - Sous-programme 1.4.6 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture
  - Sous-programme 1.4.7 : Programme scientifique sur la réglementation de l'aquaculture
- Programme 1.5 : Programme de mise en valeur des salmonidés
  - Sous-programme 1.5.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés
  - Sous-programme 1.5.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés
- Programme 1.6 : Santé des animaux aquatiques
- Programme 1.7 : Biotechnologie et génomique
- Programme 1.8 : Engagement à l'échelle internationales
- Programme 1.9 : Navigation maritime
- Programme 1.10 : Ports pour petits bateaux
- Programme 1.11 : Délimitation du territoire

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 1.1 – Gestion intégrée des ressources halieutiques

Description

La Gestion intégrée des ressources halieutiques a pour rôle d'offrir des politiques, des programmes et des plans (comme les plans de gestion intégrée des pêches et les plans de conservation et de récolte, les plans de rétablissement, les stratégies de rétablissement et les plans d'action) en vertu de la *Loi sur les pêches*, de la *Loi sur les espèces en péril*, ainsi que des règlements connexes, et ce, en consultation avec les groupes autochtones, les provinces, les territoires et l'industrie, dans le but de gérer, de protéger et de conserver les ressources halieutiques. Ce programme est nécessaire pour garantir la durabilité, ainsi que la répartition et la distribution des ressources récoltables entre ceux qui dépendent de la ressource (pêcheurs autochtones, aquaculture axée sur l'ensemencement, le naissain[1] et les stocks de géniteurs[2], pêcheurs commerciaux et récréatifs). Reposant sur l'évaluation scientifique de l'état du poisson, des invertébrés et des mammifères marins, ce programme vise à procurer aux Canadiens des ressources halieutiques durables qui soutiendront une industrie diversifiée et viable sur le plan économique. Les secteurs stratégiques de Pêches et Océans Canada, les autres directions du Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches, ainsi que l'expertise scientifique du Ministère, avec l'aide des navires de la Garde côtière canadienne, sont des facteurs qui contribuent de façon essentielle à la mise en œuvre de ce programme. Les divers volets du programme sont également coordonnés avec Environnement Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé Canada, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux de même que les administrations municipales.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
111,6	111,6	121,5	120,4	8,8

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
855	818	-37

Résultats du rendement

Résultat	Indicateur		

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

attendu	de rendement	Cible	Résultat réel
Les grands stocks sont gérés dans les limites de conservation établies	Pourcentage des grands stocks de poissons où le taux ou le niveau de capture est équivalent ou inférieur aux niveaux approuvés (p. ex., niveau de capture de référence, quotae)[3]	85 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 95,5 %** Pour 148 des 155 stocks, les niveaux de capture étaient égaux ou inférieurs aux niveaux approuvés (95,5%), ce qui représente une augmentation de 7,5 % par rapport à 2011-2012. On s'attend à ce que cette tendance à l'amélioration se poursuive à mesure que les politiques du Cadre pour la pêche durable sont mises en oeuvre.
L'industrie de la pêche commerciale a une valeur économique	Valeur au débarquement de la pêche commerciale[4]	1,6 milliard $ (valeur 2009) d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 2,107 milliards $ (2011)** La valeur a augmenté de 15,4 % par rapport à celle de 2010 (1,826 milliards $). *Source* : Valeur des pêches commerciales des côtes Atlantique et Pacifique de 2011
La pêche récréative représente une utilisation économiquement valable des ressources halieutiques	Valeur de la pêche récréative	7,5 milliards $ d'ici le 31 mars 2017	**Résultat : 8,3 milliards $ (2010)** Cela comprenait 5,8 milliards $ en investissements et en achats importants de biens durables liés à la pêche récréative. *Source* : Enquête de 2010 sur la pêche récréative au Canada

Les programmes dans ce domaine contribuent à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) 2010-2013

Objectif de la SFDD	Indicateur de rendement de la SFDD	Cible de la SFDD	État du rendement de la SFDD
Objectif 7 - Ressources Biologiques : La production durable de ressources biologiques et leur consommation sont conformes aux limites des écosystèmes	Pourcentage des principaux stocks de poissons dont le taux ou le niveau de récolte est égal ou inférieur aux niveaux approuvés	*Pêches durables* : Améliorer la gestion et la conservation des grands stocks (dirigée par Pêches et Océans Canada)	Pour 148 des 155 stocks, les niveaux de capture étaient égaux ou inférieurs aux niveaux approuvés (95,5%), ce qui représente une augmentation de 7,5 % par rapport à 2011-2012. On s'attend à ce que cette tendance à l'amélioration se poursuive à mesure que les politiques du Cadre pour la pêche durable sont mises en oeuvre. Pour de plus amples renseignements, consulter le site Web des Indicateurs canadiens de la durabilité de l'environnement.

Analyse du rendement et leçons retenues

Priorité : Amélioration de la gestion des pêches

- **Pratiques de pêche durables** —On a mis en œuvre un processus de planification pluriannuelle pour la majorité des stocks (165 sur 198) et, pour les stocks restants, on a établi le calendrier de la science examinée par les pairs, et la planification pluriannuelle sera mise en œuvre (achèvement prévu en 2014-2015). L'approche pluriannuelle permet aux pêcheurs de planifier leurs activités à plus long terme, d'adopter des pratiques de pêche durables et, lorsque nécessaire, de rationaliser la flotte.

Autres initiatives du programme

- **Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques** — On a

poursuivi la refonte du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques. Plus particulièrement :

- On a poursuivi la mobilisation par la participation à quatre comités interministériels des mollusques et la coordination de ceux-ci (ces comités sont également composés de représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, d'Environnement Canada et de Santé Canada), et on a conçu une brochure sur « Les dangers liés à la récolte illégale »;
- On a élargi les limites d'interdiction de pêcher dans 52 zones de pêche de façon à offrir une protection contre les risques viraux. En outre, on a examiné le processus de mise en œuvre des plans de gestion sous condition et on a ciblé des possibilités de gains d'efficience. Au 31 mars 2013, 25 plans de gestion sous condition étaient en vigueur et 4 plans étaient en cours de négociation. Des mesures ont été mises en place afin d'atténuer tout risque potentiel pour la salubrité des aliments au cours des négociations.

- **Accès électronique : Clé d'accès** —On a élaboré et mis en place l'application d'accès électronique permettant à la clientèle de pêche de Pêches et Océans Canada d'accéder en toute sécurité aux bases de données du Ministère afin d'effectuer des opérations en ligne, d'accéder à des renseignements ou de produire des rapports sur leurs propres activités de pêche. On a lancé les applications pilotes suivantes :
  - Le portail d'information du Système de surveillance des navires;
  - L'application de facturation des services maritimes;
  - Le Système national d'émission de permis en ligne (mise en œuvre par étapes achevée en 2013-2014);
  - Le plan d'intégration du Système intégré d'information sur l'aquaculture.
- **Réponse aux évaluations et aux vérifications** —On a mis en œuvre les plans d'action de gestion établis en réponse à l'évaluation de 2011-2012 de l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques : Pêches commerciales, Pêches récréatives et Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques, ainsi qu'àla vérification des pêches commerciales et autochtones – Conservation et Protection. L'évaluation du Fonds de dotation pour le saumon de l'Atlantique n'a pas nécessité de plan d'action de gestion.
  - *Leçon retenue* : Les permis de pêche récréative devraient être inclus dans le Système national d'émission de permis en ligne. Ils seront intégrés dans les versions ultérieures du Système.

Sous-programmes

En 2012-2013, le programme « Gestion intégrée des ressources halieutiques » a été articulé autour de quatre sous-programmes, comme l'indique l'Architecture d'alignement des programmes :

- Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales
- Sous-programme 1.1.2 : Pêches récréatives
- Sous-programme 1.1.3 : Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique
- Sous-programme 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques

Évaluation du programme... En 2011-2012, le Ministère a réalisé l'Évaluation du programme « Gestion intégrée des ressources halieutiques » : Pêches commerciales, Pêches récréatives et Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques.

Notes de bas de page

[1] Le terme « naissain » désigne une huître ou un mollusque bivalve semblable au stade larvaire.

[2] Le terme « géniteurs » désigne un groupe d'individus sexuellement matures d'une

culture d'élevage qui est tenu isolé aux fins de reproduction.

[3] Par « principaux stocks de poissons », on entend généralement, mais pas uniquement, des stocks de poissons dont la valeur annuelle au débarquement dépasse 1 million de dollars ou dont le poids au débarquement est supérieur à 2 000 tonnes.

[4] Exclut les pêches commerciales en eau douce, dont la gestion revient surtout aux provinces.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.1.1 – Pêches commerciales

Description

La pêche commerciale est une industrie importante au Canada, la valeur au débarquement avoisinant le 1,9 milliard de dollars en 2008[1]. Ce programme regroupe la participation des autres domaines de programme connexes de Pêches et Océans Canada (Sciences, Politiques, directions au sein du Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches), les autres ordres de gouvernement, les autres ministères du gouvernement et les intervenants afin d'élaborer et mettre en œuvre des plans de pêche (Plans de gestion intégrée des pêches, Plans de conservation et de récolte, etc.) dans le domaine de la pêche. Ces plans de pêche reposent sur l'évaluation scientifique de la situation du poisson, des invertébrés et des mammifères marins. En vertu de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi sur les espèces en péril*, ces plans intègrent des objectifs de conservation et de gestion ainsi que des objectifs scientifiques, et décrivent les mesures requises pour conserver et gérer les ressources halieutiques. La répartition des ressources entre les groupes d'utilisateurs et les secteurs de flottille représente un aspect important de la gestion des ressources. Les pêches sont gérées au moyen de quotas attribués à des secteurs de flottille entiers qui pêchent de façon concurrentielle, ou au moyen d'allocations accordées à des entreprises ou à des individus. L'effort, au sein de la pêche commerciale, est contrôlé au moyen de la délivrance de permis, de la surveillance des quotas et de la mise en œuvre de mesures de gestion visant à contrôler les prises échappées et accessoires, de même que les zones de pêche, etc. La liste de vérification des pêches fournit des renseignements utilisés pour faire le suivi des améliorations apportées dans le cadre de la gestion des pêches liées aux nouvelles normes en matière de durabilité. Le programme comprend l'intégration des consultations auprès des partenaires de cogestion prévus dans la loi, ainsi que la pêche sportive et à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles. Le Bureau de certification des captures joue un rôle essentiel qui consiste à faciliter l'accès au marché de l'Union européenne.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
96,5	109,3	12,8

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
830	797	-33

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les intervenants	Pourcentage des grands stocks pour lesquels les	100 % d'ici le	**Résultat : 100 %** On a donné la possibilité aux pêcheurs de participer au

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

participent au processus décisionnel concernant les captures	intervenants ont l'occasion de participer aux processus de planification des pêches	31 mars 2013	processus décisionnel en matière d'exploitation, à la collecte de renseignements et au processus d'évaluation des stocks. *Leçon retenue* : L'Évaluation du programme Gestion intégrée des ressources halieutiques a permis de révéler que la qualité de la mobilisation devrait aussi être examinée. Résultat, un questionnaire sera créé de sorte à mesurer la participation des intervenants au processus de consultation et leur satisfaction à son égard; un premier essai de remplissage du questionnaire aura lieu en 2014-2015.
Plans de gestion intégrée des pêches	Pourcentage des grands stocks pour lesquels il y a des plans de gestion intégrée des pêches	65 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 61,9 %** On a inclus 96 des 155 stocks dans les plans actuels, ce qui représente une augmentation de 6,4 % par rapport à 2011-2012. Actuellement, 30 stocks (19,4 %) sont assortis de plans désuets et 29 stocks (18,7 %) n'ont aucun plan. *Leçon retenue* : L'approche pluriannuelle permet l'établissement des plans sur une base évolutive, ce qui réduit le nombre de plans qui deviennent obsolètes. Pour qu'il soit possible d'analyser les tendances, la liste des stocks ne pourra pas être modifiée avant 2014-2015.
Certificats de capture	Pourcentage de certificats de capture délivrés en conformité avec la norme de service	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 99,9 %** On a délivré 12 907 de 12 917 certificats de capture en respectant la norme de service, qui est un délai de 2 heures pour les certificats normaux, 48 heures pour une demande de regroupement de certificats, et 14 jours ouvrables pour ce qui est des certificats d'exportation de captures effectuées à l'étranger.
Listes de contrôle des pêches remplies pour les grands stocks	Pourcentage de listes de contrôle des pêches remplies annuellement pour les grands stocks	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a achevé la liste de contrôle des pêches pour les 155 principaux stocks. *Leçon retenue* : La publication de la liste de contrôle des pêches dans un système en ligne a facilité son achèvement.
Avis scientifiques sur l'état des stocks	Pourcentage des demandes approuvées d'avis scientifiques sur l'état des stocks pour lesquelles une réponse a été fournie dans les délais prévus	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 74 %** On a répondu à la majorité des demandes d'avis scientifiques sur l'état des stocks. Plusieurs demandes ont été soit remises à 2013-2014, soit annulées en raison du changement des priorités et de contraintes de temps ou de capacités.

La sous-programme « Pêches commerciales » fait partie du programme « Gestion intégrée des ressources halieutiques ».

Évaluation du programme... En 2011-2012, le Ministère a réalisé l'Évaluation du programme « Gestion intégrée des ressources halieutiques » : Pêches commerciales, Pêches récréatives et Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques.

Notes de bas de page

[1] En 2011, la valeur au débarquement des pêches commerciales canadiennes a augmenté pour atteindre 2,1 milliards de dollars.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.1.2 – Pêches récréatives

Description

La pêche récréative est une activité importante au Canada. Environ 3,2 millions de pêcheurs y participent chaque année, injectant 7,5 milliards de dollars dans les économies locales du pays[1]. En vertu de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi sur les espèces en péril*, l'ensemble complexe de responsabilités de législation et de gestion et coordination de la pêche récréative à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale a évolué au fil du temps. Le Programme des pêches récréatives est régi par des politiques, comme le Cadre opérationnel de la pêche récréative au Canada, le Cadre stratégique des pêches de l'Atlantique, les nouvelles orientations pour le Pacifique et la Vision pour la pêche récréative en Colombie-Britannique. Le programme vise principalement à prioriser les partenariats, l'engagement des citoyens et l'intendance communautaire, en plus de sensibiliser la population au sujet de la conservation et de l'utilisation durable des ressources halieutiques. Les gestionnaires des pêches récréatives contribuent également de façon importante à l'élaboration des Plans de gestion intégrée des pêches et veillent à ce que les intérêts des pêches récréatives soient pris en considération dans les décisions concernant la répartition des ressources. Le programme gère les Prix nationaux de la pêche récréative, qui visent à récompenser annuellement les réalisations de cinq lauréats (au maximum) ayant contribué de façon importante aux pêches récréatives du Canada, et ce, dans le cadre d'un seul projet ou au fil du temps. Les secteurs stratégiques, les autres directions du Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches, ainsi que l'expertise scientifique du Ministère sont tous des éléments qui apportent une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
5,9	2,7	-3,1

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
22	19	-3

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat réel
Les pêcheurs à la ligne participent aux processus de consultation afin de susciter la responsabilité dans l'intendance partagée pour la conservation et la mise en valeur des ressources	Nombre de processus de consultation auxquels les pêcheurs à la ligne sont appelés à participer par le Programme des pêches récréatives	Niveau de référence à établir d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100** On a mené les 100 consultations prévues. Les résultats serviront de base de référence pour les rapports à venir, mais il se peut que l'adoption d'une approche pluriannuelle à l'égard des

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

			pêches entraîne la réduction du nombre de consultations nécessaires chaque année.
Prix nationaux des pêches récréatives	Nombre de prix présentés	5 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 5** On a remis cinq prix de pêche récréative.
Consultations	Pourcentage des consultations prévues qui ont été réalisées	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a mené les 100 consultations prévues.

La sous-programme « Pêches récréatives » fait partie du programme « Gestion intégrée des ressources halieutiques ».

Évaluation du programme... En 2011-2012, le Ministère a réalisé l'Évaluation du programme « Gestion intégrée des ressources halieutiques » : Pêches commerciales, Pêches récréatives et Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques.

Notes de bas de page

[1] En 2010, environ 3,3 millions de pêcheurs à la ligne adultes se sont adonnés à la pêche récréative, injectant dans les économies locales du pays quelque 8,3 milliards de dollars (source : Enquête de 2010 sur la pêche récréative au Canada).

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.1.3 – Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique

Description

La contribution du Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique favorise les efforts de l'industrie dans le but d'accroître la prospérité économique et la durabilité à long terme dans toutes les Zones de pêche au homard. Le financement de 50 millions de dollars du programme a été engagé en vertu du Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique pour les Zones de pêche au homard afin d'élaborer et mettre en œuvre des plans de durabilité. Ces plans de durabilité aideront le domaine de la pêche au homard dans l'Atlantique à se restructurer afin de répondre aux nouvelles préférences sur le marché mondial, ainsi qu'à mettre en œuvre des mesures de conservation efficaces pour entretenir et accroître les stocks de homard, contrer les impacts au niveau des écosystèmes et améliorer la surveillance des prises, ainsi que les rapports sur l'effort de pêche. En 2008, la valeur débarquée du homard au Canada atteignait 600 millions de dollars. Ce programme prendra fin le 31 mars 2014. L'expertise scientifique de Pêches et Océans Canada apporte une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013
8,0	7,7	-0,3

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
3	2	-1

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les intervenants dans les Zones de pêches du homard participent au Programme des mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique	Nombre de propositions de financement	20 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 32** On a reçu 32 propositions de financement retenues, qui englobent 34 des 41 zones de pêche du homard. *Leçon retenue* : Plusieurs propositions de financement ont été reçues pour certains plans de durabilité, ce qui a donné lieu à un plus grand nombre de propositions que ce qui avait été prévu.
Plans de durabilité	Nombre de plans de durabilité	20 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 17** On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 17 plans.

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

			Leçon retenue : Certaines zones de pêche du homard ont soumis des plans de durabilité conjoints, ce qui a donné lieu à un plus petit nombre de propositions que ce qui avait été prévu.

Le sous-programme « Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique » fait partie du programme « Gestion intégrée des ressources halieutiques ».

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.1.4 – Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques

Description

Les activités dans le domaine de la pêche commerciale constituent pour le Ministère une occasion importante et unique de recueillir des données sur les sciences halieutiques afin d'évaluer l'abondance et la distribution des ressources halieutiques. Dans le cadre des activités scientifiques axées sur la collaboration avec l'industrie de la pêche dans l'Atlantique, le Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques permet de consigner ces données et d'améliorer les activités de base d'évaluation des stocks tout en contribuant aux connaissances qui facilitent les décisions en matière de gestion des ressources. Les initiatives de collaboration avec l'industrie de la pêche dans l'Atlantique font l'objet d'un examen annuel pour s'assurer que les projets sont harmonisés avec les priorités dans le domaine des sciences halieutiques et avec les exigences en matière de conservation.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013
1,3	0,7	1,1

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
0	0	0

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Pêches et Océans Canada et l'industrie de la pêche du homard de l'Atlantique collaborent en vue de produire des données scientifiques sur l'abondance et la distribution des ressources halieutiques	Pourcentage du financement des programmes de collaboration utilisé	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 100 %.
Connaissances et avis scientifiques	Pourcentage des projets de recherche complétés par rapport à ce qui a été prévu	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a réalisé les 23 projets prévus et les phases prévues des projets qui se poursuivent. On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 100 %.

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

Le sous-programme « Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques » fait partie du programme « Gestion intégrée des ressources halieutiques ».

Évaluation du programme... En 2011-2012, le Ministère a réalisé l'Évaluation du programme « Gestion intégrée des ressources halieutiques » : Pêches commerciales, Pêches récréatives et Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 1.2 – Stratégies et gouvernance en matière de pêches

Description

Ce programme comprend la coordination, l'élaboration et la mise en œuvre des plans, des politiques, des outils et des mécanismes nécessaires, déterminés en fonction des processus d'engagement et des examens de politiques, afin de favoriser un secteur des pêches robuste et diversifié qui est à la fois concurrentiel, prospère et durable. Ce travail se déroule en collaboration avec les autres directions du Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches, ainsi que du Secteur des sciences des écosystèmes et des océans à Pêches et Océans Canada. Le programme procure à la haute direction à l'échelle nationale, notamment au Ministre, une vision, une politique et un cadre de gouvernance globaux et uniques pour ainsi diriger et appuyer les initiatives de prise de décision touchant les ressources halieutiques. Ce travail vise à établir un régime moderne de gouvernance des pêches qui est à la fois responsable, prévisible et transparent à l'égard des personnes auxquelles il s'applique, tout en respectant les droits en vertu des traités avec les Autochtones et en favorisant la durabilité et la prospérité économique à long terme. De plus, ce programme comprend la planification de toutes les activités, des ressources humaines, ainsi que des efforts ministériels. On peut également faire appel, dans le cadre de ce programme, à des subventions ou des contributions pour appuyer les efforts de recherche, de développement, de gestion et de promotion des dossiers dans les domaines de la pêche et des océans au Ministère.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
43,9	43,9	35,9	35,4	-8,5

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
232	238	6

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
La gestion des pêches répond efficacement aux forces	Pourcentage des Plans de gestion intégrée des pêches dans lesquels des outils du Cadre de travail des pêches	20 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 30 %** On a mis en œuvre des outils du Cadre pour la pêche durable dans 30 % des plans. Il s'agit d'une légère diminution par rapport au

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

économiques et aux objectifs de conservation qui ont une incidence sur les pêches	durables sont mis en œuvre		pourcentage de 2011-2012, qui était de 31 %.
Un régime de gestion des pêches stable, transparent et prévisible	Pourcentage des grands stocks (Atlantique et Pacifique) pour lesquels il y a des ententes de partage	80 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 99 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 99 %. Le Ministère maintient son engagement à stabiliser les ententes de partage dans le cadre de la priorité Amélioration de la gestion des pêches.
Consultations et participation	Pourcentage des processus de consultation et de participation relativement à la gestion des pêches qui sont rendus publics et consignés	80 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 0 %** On a annulé l'utilisation de cet indicateur dans les années à venir afin de plutôt mettre l'accent sur la qualité de la mobilisation. Comme cela est indiqué à la section du sous-programme Pêches commerciales, un questionnaire visant à mesurer la participation des intervenants au processus de consultation relatif à la gestion des pêches et leur satisfaction à l'égard du processus sera créé.
Stratégies, politiques et plans	Pourcentage d'outils utiles élaborés pour aider à la mise en œuvre de nouvelles politiques et lignes directrices (Politique nationale de répartition et Lignes directrices pour un processus décisionnel transparent)	75 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 75 %** On a préparé des versions provisoires de documents de politique (outils), dont la politique sur l'attribution de poisson aux fins de financement, et on a respecté le calendrier en vue de l'achèvement d'ici l'automne 2013.
	Pourcentage d'achèvement des politiques et mesures de gestion des pêches, des examens et de l'étude socioéconomique du secteur de l'exploitation commerciale des pêches	75 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 75 %** On a terminé trois politiques du Cadre pour la pêche durable (voir directement ci-dessous). On a rédigé la politique sur l'attribution de poisson aux fins de financement et le cadre stratégique de surveillance des prises. *Leçon retenue* : Il est important d'établir le bon degré de mobilisation des intervenants aux moments appropriés. Le degré de mobilisation cible, c'est-à-dire travailler directement auprès des grandes organisations régionales ou nationales, a bien fonctionné et a donné lieu à une approche bien équilibrée.
	Pourcentage d'achèvement des nouvelles politiques et nouveaux outils destinés au Cadre pour la pêche durable (p. ex., la Politique relative aux espèces prédatrices de niveau trophique supérieur)	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a terminé trois nouvelles politiques du Cadre pour la pêche durable : la Politique sur la gestion des prises accessoires, les Directives d'élaboration d'un plan de rétablissement conforme à la Politique cadre de l'approche de précaution : Assurer la croissance d'un stock pour le faire sortir de la zone critique, et le Cadre d'évaluation du risque écologique pour les communautés à prédominance de coraux d'eau froide et d'éponges.
	Pourcentage d'achèvement de l'examen et de la mise à jour de la Stratégie nationale d'écocertification	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a reçu l'approbation de la stratégie nationale d'écocertification mise à jour des sous-ministres du Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture. *Leçon retenue* : La participation des provinces et des territoires a été essentielle à la réalisation de l'examen.

Analyse du rendement et leçons retenues

Priorité : Amélioration de la gestion des pêches

- **Gestion stable des ressources halieutiques/Pratiques de pêche durables**
  - On a terminé trois nouvelles politiques du Cadre pour la pêche durable : la

Politique sur la gestion des prises accessoires, les Directives d'élaboration d'un plan de rétablissement conforme à la Politique cadre de l'approche de précaution : Assurer la croissance d'un stock pour le faire sortir de la zone critique, et le Cadre d'évaluation du risque écologique pour les communautés à prédominance de coraux d'eau froide et d'éponges.
    - On a étendu le Système d'avis et d'attestation aux pêches hauturières de l'Atlantique et aux pêches du Pacifique afin d'aider les pêcheurs à s'adapter à la conjoncture économique changeante. Ce système était déjà en place pour les pêches côtières de l'Atlantique.
    - On a établi un rapport national sur la traçabilité du poisson et des fruits de mer, et on a mis à jour la stratégie nationale d'écocertification de 2008.
- **Mise en œuvre de politiques en matière de gestion des ressources** — *Projet de modernisation des systèmes* : On a lancé le Système national d'émission de permis en ligne, une interface utilisateur externe qui permet aux clients de payer leurs droits de permis et d'envoyer des documents relatifs aux permis sans avoir à se rendre aux bureaux de Pêches et Océans Canada. Le système comprend un réseau de soutien à la clientèle à plusieurs niveaux au moyen d'une ligne téléphonique qui permet d'aider les clients à se servir du nouveau système. On a commencé une analyse complète du système et on a mis en place un mécanisme de suivi du rendement et de la satisfaction des clients afin que des bases de références puissent être établies pendant la première année.

Autres initiatives du programme

- **Viser l'excellence en matière de service** —On a pris des mesures visant à améliorer l'excellence du service en mettant l'accent sur l'intégration opérationnelle et la prestation de services aux clients externes :
    - On a dressé l'inventaire des programmes qui offrent des services externes et on l'a validé;
    - On a créé des produits qui faciliteront l'élaboration de normes de service pour les programmes qui offrent des services externes (p. ex. une analyse des normes de service d'autres ministères fédéraux relatives aux services externes);
    - On a établi un plan de travail et on a réalisé une analyse des lacunes en vue d'améliorer l'excellence du service.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 1.3 – Stratégies et gouvernance autochtones

Description

Ce programme consiste à fournir des conseils stratégiques sur les questions relatives à la pêche autochtone, à négocier des ententes de gestion de la pêche autochtone, à intégrer les ententes aux cadres de gestion globaux, ainsi qu'à donner des conseils sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale. La mise en œuvre de tous les programmes par la Direction de la politique et la gouvernance autochtones repose sur les liens qu'elle encourage avec les autres programmes du Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches, alors qu'elle porte sur l'expertise et l'expérience en matière de gestion des pêches et de l'aquaculture. Ce programme est nécessaire afin d'établir des relations stables et étroites avec les groupes autochtones, de promouvoir et de favoriser les droits des Autochtones et les droits issus de traités au moment de formuler et de mettre en œuvre les politiques, les programmes et les plans de gestion des pêches pour ainsi s'acquitter de ses responsabilités de fiduciaire et pour favoriser les possibilités économiques relatives à la pêche pour les communautés autochtones. Ce programme est également encadré par une approche proactive dans sa relation avec les groupes autochtones en cherchant à aider les peuples autochtones à acquérir la capacité de participer de façon plus efficace aux processus mobilisant de nombreux intervenants qu'on utilise dans le cadre de la gestion des ressources aquatiques et des océans, ainsi qu'à acquérir les compétences nécessaires pour tirer profit des occasions de participer au développement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture à des fins commerciales.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
57,1	57,1	85,4	85,3	28,2

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
103	129	26

Nota: L'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique ont été prolongées à la suite de la présentation du *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013*. Par conséquent, les équivalents temps plein prévus ne tenaient pas compte des ressources supplémentaires requises.

Résultats du rendement

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les collectivités autochtones participent activement à la gestion des ressources aquatiques et des océans	Pourcentage des groupes autochtones admissibles dans le cadre d'une relation ou d'un accord de cogestion	98 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 98 %** Le résultat est légèrement inférieur à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 100 %, mais le niveau de participation à des programmes de contribution est demeuré élevé. Les négociations se poursuivent avec les autres collectivités autochtones admissibles.
Les collectivités autochtones participent activement à la pêche commerciale intégrée	Nombre de Premières nations à qui un permis ou un quota collectif a été octroyé pour la pêche commerciale intégrée	145 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 140** On a atteint 96,5 % de l'objectif. *Leçon retenue* : L'un des défis liés à la délivrance de permis ou à l'établissement de quotas pour les pêches du Pacifique est le cadre de gestion des pêches autochtones, qui fixe pour toutes les utilisations des plafonds à respecter pour l'accès.

Analyse du rendement et leçons retenues

Priorité : Amélioration de la gestion des pêches

- **Cadre stratégique concernant les pêches autochtones** — On a élaboré plusieurs produits livrables clés du projet nécessaires à l'examen du Cadre stratégique concernant les pêches autochtones actuel du Ministère afin de traiter les enjeux relatifs aux droits issus de traités des peuples autochtones à long terme.
  - *Leçon retenue* : La complexité des questions stratégiques et la nécessité des consultations entre l'ensemble des régions et des secteurs demeurent un défi constant, mais nécessaire et bénéfique. Le temps supplémentaire requis pour les consultations sur ces questions complexes doit être pris en compte dans les phases de planification.

Autres initiatives de l'activité du programme

- **Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones** — On a créé des occasions économiques pour les Premières nations dans de nouveaux domaines du secteur des pêches, notamment l'aquaculture, la transformation des produits de la mer et la commercialisation grâce à l'Initiative de diversification des pêches commerciales de l'Atlantique[1]. On a conclu 51 accords de contribution avec des Premières nations admissibles et on a créé 155 emplois, dont 12 ont été maintenus.
  - *Leçon retenue* : L'obtention de financement supplémentaire auprès d'autres ministères au moyen du modèle de prestation de Pêches et Océans Canada a permis aux peuples autochtones de bénéficier d'une plus grande autonomie sans que l'infrastructure de prestation soit augmentée.
- **Cadre de contrôle de gestion pour la mise en œuvre des traités** — On a commencé à élaborer un cadre de contrôle de la gestion pour la mise en œuvre des traités afin d'assurer la durabilité financière et opérationnelle des obligations de Pêches et Océans Canada issues des traités :
  - On a élaboré une charte de gouvernance provisoire;
  - On a travaillé avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada à la mise en place d'une stratégie de gestion du rendement pour la mise en œuvre des traités. La stratégie en est encore aux premières étapes;
  - On a commencé l'analyse des obligations actuelles issues des traités et du financement connexe : (notamment, on a effectué les examens initiaux des obligations d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada issues des traités, on a entamé le processus de rapprochement des obligations ministérielles issues des traités et on a élaboré un modèle d'établissement des coûts fondé sur les activités qui permettra d'évaluer les coûts de la mise en œuvre des traités;

    - On a commencé la vérification des obligations actuelles issues des traités (achèvement prévu à l'hiver 2014) avant de publier les documents relatifs à la mise en œuvre des traités sur le site intranet de Pêches et Océans Canada.
- **Mise en œuvre du Cadre de gestion intégrée pour les programmes de contributions autochtones** — On a commencé la mise en œuvre du Cadre de gestion intégrée de la contribution des Autochtones : on a élaboré une charte de gouvernance provisoire et des guides sur les accords de contribution, on a mis en œuvre la phase 1 du Système d'information sur les programmes autochtones et la gouvernance, et on a donné des séances de formation sur ce système à toutes les régions.
    - *Leçon retenue* : Un cadre de contrôle de la gestion devrait être élaboré pour les programmes de contribution futurs pendant la conception des programmes plutôt qu'après leur mise en œuvre.
- **Réponses aux décisions judiciaires relatives aux pêches autochtones** —On a continué de participer à deux négociations en réponse à la cause et à l'appel dans l'affaire *Ahousaht*.

Sous-activités de programme

En 2012-2013, le programme « Stratégies et gouvernance autochtones » a été articulé autour de trois sous-programmes, comme l'indique l'Architecture d'alignement des programmes :

- Sous-programme 1.3.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones
- Sous-programme 1.3.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques
- Sous-programme 1.3.3 : Stratégies et gouvernance

Notes de bas de page

[1] L'initiative de diversification des pêches commerciales de l'Atlantique est financée par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, par l'intermédiaire du Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones, et elle est mise en œuvre par le biais du modèle de prestation de l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.3.1 – Stratégie relative aux pêches autochtones

Description

Le Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones est un programme de contribution entrant dans le Cadre de gestion intégrée de la contribution des autochtones. Un des buts les plus importants du cadre consiste à aider les organisations autochtones à acquérir les compétences devant leur permettre de participer de façon plus efficace aux processus de gestion des ressources aquatiques et des océans qui impliquent plusieurs intervenants. Le Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones encourage et permet la création de relations avec les peuples autochtones, en plus d'offrir un mécanisme devant permettre à Pêches et Océans Canada de s'acquitter de ses obligations juridiques et de favoriser une gestion stable et ordonnée des pêches au profit de tous les Canadiens. La Stratégie relative aux pêches autochtones s'applique précisément dans les cas où Pêches et Océans Canada gère la pêche et où les ententes sur une revendication territoriale n'ont pas déjà donné lieu à la mise en place de cadres de gestion des pêches, sans compter qu'elle procure le cadre devant donner accès à la pêche à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles, et ce, conformément à la décision de la Cour suprême du Canada dans la cause *Sa Majesté la Reine c. Sparrow* (1990). Les ententes globales dans le domaine des pêches et les ententes de financement des projets, dans lesquelles on décrit les modalités régissant la pêche à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles (comme les rôles au niveau de la gestion, l'administration, la surveillance et l'exécution, les initiatives en matière d'éducation et de sensibilisation), qui sont négociées entre le Ministère et les organisations autochtones, permettent d'atteindre les autres objectifs généraux du programme, entre autres en offrant aux groupes autochtones l'occasion de participer à la gestion de leurs pêcheries, améliorant ainsi leurs aptitudes et leur capacité de gérer la pêche; en contribuant à la durabilité économique des communautés autochtones grâce aux activités connexes à la pêche; ainsi qu'en jetant les bases de l'élaboration de traités et d'ententes d'autonomie gouvernementale.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013
27,3	52,2	24,9

Remarque : L'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique ont été prolongées à la suite de la présentation du *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013*. Par conséquent, les dépenses prévues ne tenaient pas compte des ressources supplémentaires requises.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
56	29	-27

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

Remarque : On a découvert des problèmes relatifs aux ressources humaines dans les rapports : plusieurs équivalents temps plein ont été signalés comme étant affectés aux mauvais sous-programmes au sein du programme Stratégies et gouvernance autochtones. Ces erreurs, liées à des codes dans le système, seront révisées et corrigées.

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les collectivités autochtones sont en mesure de participer à la gestion de leurs propres pêches à des fins alimentaires, sociales et cérémoniales	Nombre de collectivités autochtones parties à un accord de la Stratégie relative aux pêches autochtones	135 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 135** On a travaillé avec des dirigeants autochtones en vue de régler et de surmonter divers problèmes opérationnels. Le résultat est supérieur à celui de 2011-2012, qui était de 134.
	Nombre de collectivités autochtones à qui un permis collectif a été octroyé à des fins alimentaires, sociales et cérémoniales	150 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 171** Le nombre de permis de pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles a augmenté dans la Région du Pacifique. Dans les autres régions, le nombre est demeuré le même que celui des années précédentes.
Accords de financement signés	Nombre d'accords signés de la Stratégie relative aux pêches autochtones	135 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 135** Le résultat a connu une amélioration par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 134 accords.

Le sous-programme « Stratégie relative aux pêches autochtones » fait partie du programme « Stratégies et gouvernance autochtones ».

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.3.2 – Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques

Description

Le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques est un programme axé sur la contribution entrant dans le Cadre de gestion intégrée de la contribution des autochtones. Un des buts les plus importants du cadre consiste à aider les organisations autochtones à acquérir les compétences devant leur permettre de participer de façon plus efficace aux processus de gestion des ressources aquatiques et des océans qui impliquent plusieurs intervenants. Le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques, qui s'applique dans les endroits où Pêches et Océans Canada gère la pêche et où l'on n'a toujours pas réglé les ententes sur une revendication territoriale, vise à réunir les groupes autochtones au niveau des bassins hydrographiques ou des écosystèmes et à leur permettre d'acquérir les compétences de façon à pouvoir ainsi participer aux processus décisionnels de gestion des ressources aquatiques et des océans. Le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques procure le financement aux groupes autochtones qui se qualifient afin de mettre sur pied des organisations de gestion des ressources aquatiques et des océans capables d'embaucher à contrat ou autrement un personnel spécialisé de façon à pouvoir ainsi participer de manière efficace aux processus décisionnels et consultatifs. Parmi les autres objectifs importants que permet l'obtention d'un tel financement, on encourage la mise sur pied de structures de gestion axées sur la collaboration pour ainsi faciliter les processus de gestion et de planification intégrées des écosystèmes et des bassins hydrographiques, sans compter qu'on améliore l'échange d'information entre les communautés autochtones et au sein de ces dernières, de Pêches et Océans Canada et des autres intervenants.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013
15,1	19,1	4,0

Remarque : L'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique ont été prolongées à la suite de la présentation du *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013*. Par conséquent, les dépenses prévues ne tenaient pas compte des ressources supplémentaires requises.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
6	13	7

Remarque : L'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique ont été prolongées à la suite de la présentation du *Rapport sur les plans et les priorités de*

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

2012-2013. Par conséquent, les équivalents temps plein prévus ne tenaient pas compte des ressources supplémentaires requises. De plus, on a découvert des problèmes relatifs aux ressources humaines dans les rapports : plusieurs équivalents temps plein ont été signalés comme étant affectés aux mauvais sous-programmes au sein du programme Stratégies et gouvernance autochtones. Ces erreurs, liées à des codes dans le système, seront révisées et corrigées.

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les groupes autochtones sont en mesure de participer à la gestion des ressources aquatiques et des océans au niveau de vastes bassins hydrographiques ou écosystèmes	Nombre d'organisations autochtones participant à la gestion des ressources aquatiques et des océans sur le plan des bassins hydrographiques et des écosystèmes	30 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 30** On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 30 organisations. Le niveau de participation à des organisations du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques est demeuré élevé et stable.
Accords de financement signés	Nombre d'accords autochtones de gestion des ressources aquatiques et des océans signés	35 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 37** Le résultat a connu une amélioration par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 36 accords. Le niveau de participation à des accords du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques est demeuré élevé et stable.

Le sous-programme « Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques » fait partie du programme « Stratégies et gouvernance autochtones ».

Évaluation du programme... En 2009-2010, le Ministère a réalisé l'Évaluation du programme Gestion des ressources aquatiques et océaniques autochtones.

Last Modified: NaN-NaN-NaN
Haut de la page
Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.3.3 – Stratégies et gouvernance

Description

Ce programme vise à dispenser des conseils d'ordre politique sur les questions touchant la pêche autochtone, à négocier des ententes de gestion dans le domaine de la pêche autochtone, ainsi qu'à intégrer ces ententes aux cadres de gestion globaux. Ce programme consiste à dispenser des conseils efficaces et à apporter un soutien à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada dans les questions relatives aux ententes sur une revendication territoriale et à l'autonomie gouvernementale en élaborant un mandat en rapport avec l'identification des attributions des ressources aquatiques et des dispositions touchant la protection de l'habitat, les océans, etc.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013
14,7	14,0	-0,7

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Planifiées 2012-2013	Réelles 2012-2013	Différence 2012-2013
41	87	46

Remarque : L'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique ont été prolongées à la suite de la présentation du *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013*. Par conséquent, les équivalents temps plein prévus ne tenaient pas compte des ressources supplémentaires requises. De plus, on a découvert des problèmes relatifs aux ressources humaines dans les rapports : plusieurs équivalents temps plein ont été signalés comme étant affectés aux mauvais sous-programmes au sein du programme Stratégies et gouvernance autochtones. Ces erreurs, liées à des codes dans le système, seront révisées et corrigées.

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Traités signés dont les dispositions sur les pêches et les océans cadrent avec les politiques et les objectifs du Pêches et Océans Canada et tiennent compte des intérêts des groupes autochtones	Nombre de négociations de traités avec la Table sur la pêche active	14 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 7** Le report des négociations de traités s'est poursuivi en raison de la publication des recommandations du Rapport final de la Commission d'enquête sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser.
	Nombre de traités mis en œuvre selon les dispositions de Pêches et Océans	26 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 24** On a mis en œuvre 24 des 26 traités qui contiennent des dispositions sur les pêches et les océans. Deux traités restants de la

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

			Colombie-Britannique sont terminés et en attente de dates d'entrée en vigueur. On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 24 traités.
Les organismes de cogestion (p. ex. conseils de gestion de la faune/comités techniques conjoints sur les pêches) ayant des responsabilités relatives aux pêches sont établis en conformité avec les dispositions du traité	Pourcentage des groupes visés par le traité avec des organismes de cogestion établis	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 100 % des groupes visés par des traités ayant des organismes de cogestion établis.
Accès aux pêches accordés aux Premières nations/Inuits en vertu de l'accord définitif du traité	Pourcentage des groupes visés par le traité à qui un accès a été accordé en conformité avec les dispositions du traité	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 100 % des groupes visés par des traités auxquels un accès a été attribué conformément aux dispositions du traité.

Le sous-programme « Stratégies et gouvernance » fait partie du programme « Stratégies et gouvernance autochtones ».

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 1.4 – Programme d'aquaculture durable

Description

Le Programme d'aquaculture durable a pour objectif de définir les conditions favorisant la prospérité d'un secteur canadien de l'aquaculture dynamique, innovateur, viable sur le plan économique, durable sur les plans environnemental et social, et concurrentiel à l'échelle internationale, afin d'en faire profiter la population canadienne et d'accroître la confiance du public envers l'aquaculture. Le mandat réglementaire du programme est tiré de la *Loi sur les pêches*, de la *Loi sur le développement des pêches*, ainsi que de la *Loi sur les océans*. Pêches et Océans Canada, en tant qu'organisation fédérale responsable de l'aquaculture, procure une approche interministérielle intégrée et faisant l'objet d'une gestion horizontale afin de créer des conditions optimales pour le secteur. Le programme est exécuté en collaboration avec d'autres ministères des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, l'industrie, le secteur privé, des organisations non gouvernementales et d'autres intervenants. L'expertise scientifique du Ministère joue un rôle important dans le soutien de la production aquacole durable.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
37,0	37,0	34,9	34,3	-2,7

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
207	226	19

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Un secteur canadien de l'aquaculture qui gère équitablement les intérêts réglementaires, environnementaux et économiques	Indice de durabilité de l'aquaculture	La base de référence sera établie en 2012-2013	**Résultat :** L'élaboration de l'indice de durabilité de l'aquaculture conformément à l'Initiative de rapports sur la durabilité de l'aquaculture, progresse actuellement.

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

Les programmes dans ce domaine contribuent à la Stratégie fédérale de développement durable SFDD (2010-2013)

Objectif de la SFDD	Indicateur de rendement de la SFDD	Cible de la SFDD	État du rendement de la SFDD
Objectif 7 - Ressources biologiques : Production et consommation durables des ressources biologiques en respectant les limites des écosystèmes	Pourcentage d'aquaculture gérée selon un cadre réglementaire environnemental fondé sur la science	*Aquaculture durable* : Promouvoir la conservation et l'utilisation optimale des ressources marines et du milieu aquatique par une gestion améliorée de l'aquaculture d'ici 2014 (dirigé par Pêches et Océans Canada)	On a poursuivi l'établissement d'un régime de réglementation fédéral, provincial et territorial afin de mieux coordonner les mesures de gestion réglementaire fédérales, provinciales et territoriales, et de définir des normes uniformes de protection environnementale.
	Pourcentage de producteurs canadiens d'aquaculture certifiés comme environnementalement durable ou bien placés pour mettre en œuvre une certification		Tous les grands producteurs aquacoles canadiens ont reçu une certification selon des normes internationales ou nationales concernant l'environnement ou la qualité/salubrité des aliments. Certains producteurs ont obtenu une certification biologique ou une certification en vertu des principes autochtones pour la durabilité de l'aquaculture.

Analyse du rendement et leçons retenues

Priorité : Amélioration de la gestion des pêches

- **Gestion stable des ressources halieutiques/Mise en œuvre de politiques en matière de gestion des ressources** — On a élaboré le cadre de réglementation proposé en vertu de la *Loi sur les pêches* en vue de gérer la libération des substances d'aquaculture[1], un élément clé de la réforme de la réglementation de l'aquaculture.
- **Mise en œuvre de politiques en matière de gestion des ressources** — On a créé le Groupe de travail sur le renouvellement des introductions et des transferts du Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture en juin 2012, et on a commencé le renouvellement du Programme national d'introductions et de transferts afin qu'il soit plus simple et cohérent à l'échelle nationale.
- **Pratiques de pêche durables**
  - On a terminé l'établissement des indicateurs de l'initiative de rapports sur la durabilité de l'aquaculture, et les travaux relatifs à un indicateur en matière de certification se poursuivent (achèvement prévu en 2013-2014); cette initiative appuie également la Stratégie fédérale de développement durable.
  - On a fait progresser le développement de l'aquaculture durable dans l'ensemble du Canada avec des partenaires provinciaux et territoriaux en établissant le rapport sur la deuxième année de l'Initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture. Les travaux relatifs à 409 mesures de suivi ont été achevés ou partiellement achevés au cours de la deuxième année par rapport à 318 au cours de la première année.
  - On a établi un cadre stratégique provisoire pour le Programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique afin de veiller à ce que les activités et les programmes visés soient intégrés aux nouveaux régimes. Le début de la mise en œuvre est prévu pour 2013-2014.

Sous-programmes

En 2012-2013, le programme « Programme d'aquaculture durable » a été articulé autour

de sept sous-activités, comme l'indique l'Architecture d'alignement des programmes :

- Sous-programme 1.4.1 : Réforme réglementaire de l'aquaculture
- Sous-programme 1.4.2 : Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché
- Sous-programme 1.4.3 : Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture
- Sous-programme 1.4.4 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique
- Sous-programme 1.4.5 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture
- Sous-programme 1.4.6 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture
- Sous-programme 1.4.7 : Programme scientifique sur la réglementation de l'aquaculture

Évaluation du programme... En 2012-2013, le Ministère a réalisé l'Évaluation du Programme d'aquaculture durable.

Notes de bas de page

[1] Les substances d'aquaculture comprennent les substances utilisées pour traiter les agents pathogènes et les parasites du poisson (p. ex. pesticides et médicaments) ainsi que les matières décantables et les matières exerçant une demande biologique en oxygène liées aux activités aquacoles.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.4.1 – Réforme réglementaire de l'aquaculture

Description

La réforme de l'aquaculture et de la réglementation vise avant tout à rationaliser les règlements et les politiques du fédéral, des provinces et des territoires dans le domaine de l'aquaculture qui ont trait aux aspects environnementaux des processus d'examen sur place dans les piscicultures; à la gestion continue des règlements; au cadre de gestion des risques en rapport avec la réglementation; et aux nouveaux amendements aux politiques et aux règlements, ainsi qu'aux outils visant à faciliter la prise de décisions en matière de réglementation. En sabrant dans ce « dédale de règles », on améliorera ultimement le fonctionnement des règlements et les régimes de gestion touchant l'aquaculture au profit de l'industrie et des Canadiens.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013
0,5	3,7	3,2

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
44	35	-9

Remarque : L'écart entre les ressources humaines prévues et les ressources humaines réelles découle des résultats des départs, des affectations hors du programme et des accords de détachement hors du programme d'employés. On a eu recours à des services d'aide temporaire et à des employés contractuels pour pourvoir les postes vacants à court terme.

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Pêches et Océans Canada dispose d'un régime fédéral-provincial coordonné de réglementation de l'aquaculture	Nombre de Protocoles d'entente fédéraux-provinciaux sur l'aquaculture examinés et renouvelés	6 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 6** On a examiné six protocoles d'entente entre les gouvernements fédéral et provinciaux sur l'aquaculture. Des modifications seront apportées aux protocoles d'entente une fois que le cadre réglementaire visant la gestion de la libération des substances d'aquaculture aura été complété, en vertu de la *Loi sur les pêches*.
Stratégies et mesures réglementaires	Pourcentage d'achèvement de la stratégie de lutte antiparasitaire intégrée	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 90 %** On a rédigé une ébauche de la stratégie de gestion intégrée des déprédateurs. L'approbation de la stratégie fera partie de l'achèvement du cadre réglementaire visant la gestion de la libération des substances d'aquaculture.
	Pourcentage	100 % d'ici le	

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

	d'achèvement des stratégies sur l'implantation et le transfert et l'accès aux ressources sauvages	31 mars 2013	**Résultat : 100 % des stratégies sur l'implantation et le transfert** On a achevé le plan de travail pour le renouvellement du Code national sur l'introduction et le transfert. **Résultat : 75 % des stratégies sur l'accès aux ressources sauvages** On a effectué l'analyse de la politique et des options ainsi que la planification pour le renouvellement de la politique sur l'accès aux ressources aquatiques sauvages. L'élaboration de cette politique doit être conforme à l'élaboration du cadre intégré pour la gestion de la panope.
	Pourcentage des mesures réglementaires modifiées et élaborées	80 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 55 %** On a terminé 90 % de l'élaboration du Règlement sur les activités liées à l'aquaculture On a terminé 50 % des modifications au Règlement de pêche du Pacifique. On a terminé 20 % des modifications au Règlement sur la gestion de la pêche du poisson contaminé.

Le sous-programme « Réforme réglementaire de l'aquaculture » fait partie du programme « Programme d'aquaculture durable ».

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Avis importants

Haut de la page

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.4.2 – Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché

Description

Le Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché a pour but de favoriser l'innovation dans le but de rehausser ainsi la compétitivité et la productivité du secteur aquacole. Grâce au Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché, qui est un programme concurrentiel de subventions et de contributions, Pêches et Océans Canada aide l'industrie aquacole canadienne à élaborer et à adopter des techniques de gestion et des technologies qui viennent accroître son rendement sur les plans de l'économie et de l'environnement, en plus de conférer aux produits aquacoles canadiens une valeur élevée sur le marché. Cette activité contribue directement aux buts du ministère sur le plan de la durabilité, alors qu'elle favorise une industrie durable de l'aquaculture qui présente des intérêts économiques dans les océans du Canada.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013
7,4	6,6	-0,8

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
15	18	3

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Un secteur de l'aquaculture canadien en mesure de développer des technologies et des techniques de gestion innovatrices	Part en pourcentages de l'investissement par d'autres partenaires de financement pour les projets d'innovation	75 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 75 %** On a maintenu les avantages ciblés provenant des partenaires financiers.
Accords de contribution signés	Pourcentage des propositions qui ont répondu aux critères de sélection	80 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 80 %** Des 38 propositions reçues, 30 respectaient les critères de sélection.
	Pourcentage des accords qui ont satisfait aux conditions d'un accord	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** Les modalités ont été respectées pour la totalité des 29 accords de contribution.
Plans d'action	Pourcentage des travaux	80 % d'ici le	**Résultat : 80 %**

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

stratégique	relevant du Pêches et Océans Canada, énoncés dans les plans d'action du Initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture	31 mars 2013	Le résultat a connu une amélioration par rapport au résultat obtenu en 2011-2012, qui était de 70 %. Les projets sont conformes aux mesures de l'Initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture en matière de compétitivité, d'investissement et d'innovation.

Le sous-programme « Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché » faisait partie du programme « Programme d'aquaculture durable ».

Last Modified: NaN-NaN-NaN
Haut de la page
Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.4.3 – Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture

Description

Le Programme des rapports de certification et de durabilité dans le domaine de l'aquaculture vise à assurer que le secteur canadien de l'aquaculture est bien placé pour répondre aux demandes du marché qui désire se prévaloir des caractéristiques de grande valeur du poisson et des fruits de mer, comme la certification de leur rendement sur les plans social, économique et environnemental. Les activités comprennent l'élaboration ou l'adaptation et l'adoption précoce de programmes de certification, la collecte et la gestion des données afin de définir et décrire la durabilité, de même que des communications ciblées avec les intervenants.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013
5,9	2,9	-2,9

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
9	9	0

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Un secteur de l'aquaculture canadien bien placé pour tirer profit de débouchés	Pourcentage de producteurs aquicoles canadiens bien placés pour mettre en œuvre les programmes de certification	80 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 90 %** Le résultat a connu une amélioration par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 80 %. Tous les grands producteurs aquacoles canadiens ont reçu une certification selon des normes internationales ou nationales concernant l'environnement ou la qualité/salubrité des aliments. Certains producteurs ont obtenu une certification biologique ou une certification en vertu des principes autochtones pour la durabilité de l'aquaculture.
Stratégies et initiatives	Pourcentage des initiatives de certification et des activités d'élaboration de normes complétées par rapport à ce qui a été prévu	80 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 80 %** Le Ministère a dirigé ou appuyé les travaux qui ont mené à l'achèvement de huit des dix initiatives et normes dont l'élaboration était prévue.
Rapports sur la durabilité	Pourcentage des indicateurs de la	80 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 80 %** On a établi les indicateurs relatifs aux évasions, au pou

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

de l'aquaculture	durabilité élaborés et déclarés par rapport à ce qui a été prévu		du poisson et aux aspects socioéconomiques (plus particulièrement à l'emploi et au revenu du travail). On a partiellement établi les indicateurs relatifs à l'utilisation des ressources et à la certification (achèvement prévu en 2013-2014). Le résultat a diminué par rapport à celui obtenu en 2011-2012.

Le sous-programme « Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture » fait partie du programme « Programme d'aquaculture durable ».

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.4.4 – Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique

Description

Le Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique a été conçu pour définir la réglementation fédérale en vertu de la *Loi sur les pêches*, ainsi qu'un programme fédéral visant à réglementer la pêche et les aspects environnementaux de l'aquaculture en Colombie-Britannique. Le nouveau régime de réglementation implique la mise en œuvre d'un programme qui engloberait les dossiers précédemment gérés par la province de la Colombie-Britannique, comme l'émission des permis, les mesures de confinement, ainsi que les plans de gestion de la santé du poisson, de même que les dossiers présentement gérés par Pêches et Océans Canada, comme les autorisations et les conditions de l'habitat, les permis d'introduction et de transfert, ainsi que les permis de chasse visant à éliminer les phoques nuisibles. La création du Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique fait suite à une décision que la Cour suprême de la Colombie-Britannique a rendue en février 2009 et en vertu de laquelle l'aquaculture du poisson est une forme de pêche qui relève de la compétence exclusive du gouvernement fédéral en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867*.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013
6,5	6,0	-0,5

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
51	49	-2

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Un régime réglementaire transparent pour l'aquaculture en Colombie-Britannique	Pourcentage de la politique en matière d'aquaculture destiné au public	75 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 80 %** On a communiqué 80 % des documents sur les politiques d'aquaculture au public au moyen de processus de mobilisation.
Documents de politique	Pourcentage d'achèvement des politiques individuelles	75 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 80 %** On a achevé 80 % des politiques individuelles.
Information sur	Pourcentage	100 % d'ici le	**Résultat : 80 %**

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

les permis et rapports	d'achèvement des systèmes d'information sur les permis et les rapports par rapport à ce qui a été prévu	31 mars 2013	Le retard est attribuable à l'évolution des besoins du programme. Un examen doit être prévu pour cibler les écarts entre les exigences actuelles et futures du Système intégré d'information sur l'aquaculture. L'examen visera à combler les écarts entre les besoins en gestion de l'aquaculture et les systèmes disponibles.

Le sous-programme « Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique » fait partie du programme « Programme d'aquaculture durable ».

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.4.5 – Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture

Description

Les sciences ont un rôle important à jouer pour aider le Ministère à réaliser son engagement en matière de production aquacole durable. Les efforts des chercheurs de Pêches et Océans Canada visent principalement à comprendre les interactions environnementales et biologiques entre l'aquaculture et l'environnement aquatique afin de déterminer ainsi les effets généraux des écosystèmes sur l'aquaculture. Cette recherche permet d'accroître la certitude scientifique quant à la façon dont la croissance anticipée de l'aquaculture peut se dérouler de façon conforme à la capacité d'assimilation de l'environnement aquatique naturel et à l'engagement du Canada en matière de développement durable, en plus de servir de base à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de gestion intégrées et efficaces au niveau des zones

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013
7,2	7,0	-0,3

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
68	59	-9

Remarque : L'écart entre les ressources humaines prévues et les ressources humaines réelles résulte des réaffectations au Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture.

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les responsables de l'élaboration de politiques et les décideurs ont accès à une base solide de connaissances sur les effets écosystémiques importants de l'aquaculture sur les milieux aquatiques	Pourcentage de publications du Pêches et Océans Canada par rapport au total pour le Canada dans le domaine de l'aquaculture	Maintenir ou dépasser la moyenne de cinq ans d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 27,5 %** Il y a eu une amélioration générale : la moyenne sur cinq ans était de 27 % (2007-2011); la moyenne sur 14 ans était de 26,1 % (1998-2011). Le résultat a également connu une augmentation par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 25 %.
Connaissances et avis scientifiques	Nombre de projets de recherche sur les effets écosystémiques de l'aquaculture sur les milieux aquatiques	Plus que ou égal à la base de référence 2010-2011 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 15** Le niveau de référence de 2010-2011 a été maintenu pour 15 projets. Le résultat a diminué par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 24 projets, puisque le financement

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

			disponible était inférieur à celui offert en 2011-2012.

Le sous-programme « Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture » fait partie du programme « Programme d'aquaculture durable ».

Évaluation du programme... En 2012-2013, le Ministère a réalisé l'Évaluation du Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture et du Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.4.6 – Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture

Description

La collaboration directe avec l'industrie aquacole canadienne et d'autres partenaires de premier ordre dans le domaine de la recherche et du développement permet de rendre l'industrie canadienne plus concurrentielle à l'échelle internationale en travaillant avec les chercheurs du Ministère. Cette collaboration directe facilite l'acquisition de nouvelles connaissances, les transferts de technologie, ainsi que la commercialisation de la recherche par l'industrie aquacole canadienne. La recherche et le développement réalisés dans le cadre de ce programme ont pour but d'optimiser la santé du poisson, la production du poisson, ainsi que le rendement environnemental grâce à l'industrie. Ce programme permet de consacrer des fonds aux projets de recherche axés sur la collaboration que les partenaires producteurs dans le domaine de l'aquaculture proposent et financent conjointement. En vertu de ce programme, le Ministère cherche à réunir les conditions favorisant une industrie canadienne concurrentielle et durable à l'échelle internationale.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013
3,5	2,2	-1,3

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Planifiées 2012-2013	Réelles 2012-2013	Différence 2012-2013
2	15	13

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Le gouvernement et l'industrie canadienne de l'aquaculture collaborent sur les priorités existantes et à venir en matière de recherche et développement en aquaculture	Pourcentage d'utilisation du financement pour le programme coopératif	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 100 %. Du financement obtenu, 99,8 % a été utilisé directement pour les projets et 0,2 % pour les activités menées à l'appui de ces projets (p. ex. matériel scientifique, communications relatives aux sciences de l'aquaculture).
Connaissances et avis scientifiques	Nombre de projets coopératifs de recherche et développement en aquaculture en cours	Maintenir la moyenne de cinq ans (2006-2011) d'ici le	**Résultat : 38** Un nombre inférieur de projets ont été entrepris par rapport à la moyenne sur cinq ans de 67 projets (2006-2011) et par rapport au résultat de 2011-2012 de

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

	entrepris en collaboration avec l'industrie	31 mars 2013	58 projets.

Le sous-programme « Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture » fait partie du programme « Programme d'aquaculture durable ».

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.4.7 – Programme scientifique sur la réglementation de l'aquaculture

Description

Dans le cadre de l'investissement dans le développement durable de l'aquaculture prévu dans le budget 2008 du gouvernement fédéral, on a mis sur pied le Programme scientifique sur la réglementation de l'aquaculture pour aider à répondre aux besoins les plus prioritaires dans le domaine de la recherche sur la réglementation en aquaculture que réalisent les chercheurs du Ministère. Les connaissances résultant de cette recherche contribuent à répondre aux exigences du fédéral, des provinces et des territoires qui sont associées à l'élaboration du cadre de gestion de l'environnement aquacole. Les priorités de recherche en vertu du Programme scientifique sur la réglementation de l'aquaculture reposent sur les exigences en matière de gestion des règlements dans les domaines de recherche, comme la capacité de charge des écosystèmes, ainsi que les indicateurs de champ lointain des effets de l'aquaculture sur l'habitat du poisson, les interactions génétiques et écologiques du poisson sauvage et du poisson cultivé, les facteurs d'ordre environnemental au moment de déterminer l'emplacement et au niveau de la gestion des opérations aquacoles, ainsi que la gestion de la santé du poisson.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013
5,9	5,9	0,0

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
17	41	24

Remarque : L'écart entre les ressources humaines prévues et les ressources humaines réelles découle d'un besoin accru en personnel afin d'achever des projets prévus pour la dernière année du programme.

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les décideurs en matière de réglementation ont accès à une base solide de connaissances scientifiques sur l'aquaculture	Pourcentage des questions prioritaires clés qui ont été abordées, a priori	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 93 %** On a traité 14 des 15 principaux secteurs prioritaires et activités de consultation ciblés par la haute direction. Un examen du secteur prioritaire restant a été effectué avec l'appui de l'industrie et du Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture.
Connaissances et	Nombre de projets de	Maintenir la	**Résultat : 35**

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

avis scientifiques	recherche pour la réglementation de l'aquaculture entrepris à l'appui de la prise de décisions éclairées en matière de réglementation	moyenne de trois ans (2008-2011) d'ici le 31 mars 2013	Le résultat a connu une augmentation par rapport à la moyenne sur trois ans de 11 projets (2008-2011) et par rapport au résultat de 2011-2012 de 29 projets.

Le sous-programme « Programme scientifique sur la réglementation de l'aquaculture » fait partie du programme « Programme d'aquaculture durable ».

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Avis importants

Haut de la page

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 1.5 – Programme de mise en valeur des salmonidés

Description

Comptant sur un soutien public indéniable, Pêches et Océans Canada a procédé au lancement initial du Programme de mise en valeur des salmonidés en 1977 afin d'accroître les prises de saumon en Colombie-Britannique et au Yukon. Ce programme est, encore de nos jours, axé sur la production du saumon du Pacifique dans les écloseries et les chenaux de frai afin de procurer des possibilités de récolte directes à tous les secteurs (soit la pêche commerciale, la pêche sportive et les Premières nations) en vertu de la *Loi sur les pêches*, de la *Loi sur les espèces en péril* et du Règlement sur l'aquaculture du Pacifique, en plus de procurer des possibilités de récolte par la présentation de renseignements sur les évaluations des stocks afin de mieux gérer ainsi la récolte. Ce programme consiste également à rétablir et à mettre en valeur l'habitat pour la production du poisson, en plus d'éduquer et de sensibiliser les gens pour faciliter la participation des Premières nations, des communautés locales, des parties de l'extérieur et des autres paliers de gouvernement dans le domaine de la pêche axée sur la coopération et dans les activités d'intendance des bassins hydrographiques, et ce, souvent avec l'appui des fondations qui bénéficient du financement obtenu grâce aux programmes de contribution. Les ressources du Programme de mise en valeur des salmonidés sont consacrées en majeure partie à la production du poisson dans les écloseries et les chenaux de frai, mais elles servent également à financer les projets d'intendance communautaire et de rétablissement, à amasser des fonds et à appuyer la mise sur pied de partenariats. Ce programme contribue à la Gestion intégrée des ressources halieutiques, en particulier dans les domaines comme les Pêches commerciales et les Pêches récréatives, la Gestion de l'habitat, ainsi que le Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique, sans compter qu'il favorise la collaboration en matière de Santé des animaux aquatiques, de Biotechnologie et de génomique. Les divers volets du programme sont coordonnés avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ainsi que les gouvernements des provinces, des territoires et des municipalités.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
30,0	30,0	29,8	29,0	-0,9

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

212	208	-4

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Mise en valeur des populations de saumons offrant de meilleures possibilités de pêche	Pourcentage des groupes de production d'installations de mise en valeur dans les Plans de gestion intégrée des pêches dont l'objectif de mise en valeur est l'évaluation des captures ou des stocks	67 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 65,5 %** *Leçon retenue* : La mise en place d'un processus de planification de la mise en valeur entièrement intégré a permis au programme de veiller à ce que les chaînes de production servent mieux les objectifs économiques et les objectifs d'évaluation.

Analyse du rendement et leçons retenues

Initiatives du Programme

- **Revitalisation du Programme de mise en valeur des salmonidés** —Les travaux se sont poursuivis relativement à l'initiative pluriannuelle visant à harmoniser les infrastructures du Programme de mise en valeur des salmonidés, les processus de planification de la production et les stratégies relatives aux ressources humaines et financières :
  - La mise en œuvre du modèle pour les postes de chef de section pour le programme a été amorcée, tel qu'il était recommandé dans l'examen axé sur la région;
  - Le cadre pour les nouveaux processus de planification de la production visant une meilleure intégration des objectifs de production des secteurs des Sciences et de la gestion des pêches a été complété;
  - Une ébauche de la stratégie en matière d'infrastructure du Programme de mise en valeur des salmonidés a été rédigée, elle traitera directement du risque associé à l'infrastructure du programme. L'approbation de la stratégie est prévue en 2013-2014;
  - On a élaboré et mis en œuvre de nouveaux outils d'évaluation biologique.
- **Contribution des citoyens au développement durable**
  - Un total de 17 420 habitants de la Colombie-Britannique, y compris des Autochtones, des groupes communautaires locaux, des enfants et des familles, ont participé activement à la gérance du saumon, à l'éducation sur cette espèce et à l'amélioration et la protection de l'habitat du saumon.
  - On a continué à offrir des possibilités, des activités et des programmes éducatifs aux enfants et aux familles, comme le programme éducatif « Au fil de l'eau » et le Programme de développement économique des communautés.
  - *Leçon retenue* : La protection du saumon du Pacifique demeure une valeur importante aux yeux des habitants de la Colombie-Britannique. Offrir au public des possibilités d'apprendre et de participer bénévolement à la protection du saumon et de son habitat demeurera un résultat important du programme.

- **Programme de mise en valeur des salmonidés** — Le programme a continué de fournir plus de 10 % de toutes les occasions de pêche du saumon dans la Région du Pacifique. La contribution du Programme de mise en valeur des salmonidés au produit intérieur brut (PIB) se chiffre à environ 90 millions de dollars.

Sous-programmes

En 2012-2013, le programme « Programme de mise en valeur des salmonidés » a été articulé autour de deux sous-programmes, comme l'indique l'Architecture d'alignement des programmes :

- Sous-programme 1.5.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés

- Sous-programme 1.5.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés

Évaluation du programme... En 2009-2010, le Ministère a réalisé l'Évaluation du Programme de mise en valeur des salmonidés.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.5.1 – Opérations de mise en valeur des salmonidés

Description

Les opérations de mise en valeur des salmonidés comprennent la production de saumon du Pacifique à partir d'installations de mise en valeur et de l'habitat restauré, ainsi que des programmes qui favorisent la participation des citoyens dans les activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques. Les installations de mise en valeur comprennent les écloseries et les chenaux de frai qui produisent du poisson afin de procurer des occasions de récolte aux Premières nations, ainsi que dans les domaines de la pêche commerciale et récréative, en plus d'appuyer les stocks vulnérables. La production du poisson répond également aux engagements en matière d'évaluation des stocks qu'on a pris dans le cadre du Traité international sur le saumon du Pacifique qui favorise la gestion des efforts de récolte au pays et à l'échelle internationale, ainsi que les ententes de partage. Les écloseries et les chenaux de frai représentent la majorité des efforts et des ressources de production du poisson dans le cadre des Opérations de mise en valeur des salmonidés. La production du poisson se déroule également dans le cadre de projets de rétablissement et de mise en valeur de l'habitat qu'on réalise en collaboration avec des partenaires de la communauté, des autres gouvernements, des entreprises et des Premières nations. Ces projets permettent de réaliser un gain net au niveau de l'habitat du poisson, alors que la mise en valeur des projets repose sur un soutien technique et sur le financement des Opérations de mise en valeur des salmonidés, ainsi que sur les ressources très considérables qu'on obtient des partenaires. La planification des bassins hydrographiques qu'on réalise avec les partenaires communautaires assure l'intégration des projets aux plans locaux et régionaux. La participation des citoyens aux activités d'intendance dans les domaines de la pêche et des bassins hydrographiques tire profit d'un volet consacré à la participation communautaire comportant des installations de mise en valeur exploitées en vertu d'un contrat par les communautés locales et les Premières nations, ainsi que d'un financement des activités techniques et d'ensemencement dont bénéficient des groupes de bénévoles communautaires qui réalisent des projets afin de conserver et protéger le saumon en faisant appel aux fonds amassés et à l'expertise et l'équipement recueillis grâce à des dons. Les opérations de mise en valeur des salmonidés facilitent également les projets d'éducation à l'école et de sensibilisation auprès de la population.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013
29,0	28,7	-0,4

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

212	208	-4

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les stocks vulnérables de saumon bénéficient d'un soutien	Pourcentage des groupes de production d'installations de mise en valeur dans les Plans de gestion intégrée des pêches dont l'objectif de mise en valeur est la conservation et le rétablissement des stocks vulnérables	33 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 34,5 %** *Leçon retenue* : La mise en place d'un processus de planification de la mise en valeur entièrement intégré a permis au programme de veiller à ce que les chaînes de production servent mieux les objectifs économiques et les objectifs d'évaluation.
L'habitat du poisson est mis en valeur et rétabli	Mètres carrés d'habitat du saumon nouvellement créés ou rétablis grâce aux projets de rétablissement bénéficiant du Programme de mise en valeur des salmonidés (exercice courant)	193 000 m^2 (la moyenne de 2008-2010) d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 330 751 m^2** La moyenne de 2008-2010 a été largement dépassée du fait de l'accès à des ressources externes et de leur pleine exploitation. Les variations observées d'une année à l'autre sont attribuables à la nature du cycle de restauration, la planification et la mise en œuvre de certains projets nécessitant souvent plusieurs années.
Les Premières nations, des collectivités et des parties de l'extérieur participent aux activités coopératives sur l'intendance des pêches et des bassins hydrographiques au niveau local	Nombre de collectivités d'intendance (Premières nations, bénévoles, étudiants, etc.) participant aux activités d'intendance qui bénéficient des Opérations de mise en valeur des salmonidés	17 270 (la moyenne de 2008-2010) d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 17 420** *Leçon retenue* : La protection du saumon du Pacifique demeure une valeur importante aux yeux des habitants de la Colombie-Britannique. Offrir au public des possibilités d'apprendre et de participer bénévolement à la protection du saumon et de son habitat demeurera un résultat important du programme.
Poisson	Nombre d'alevins de saumon libérés des installations de mise en valeur	329,5 million (la moyenne de 2007-2010) d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 332,3 millions** Un total de 332,3 millions de saumons juvéniles ont été relâchés des installations de mise en valeur.
Projets de mise en valeur/rétablissement de l'habitat	Nombre de projets d'amélioration de l'habitat bénéficiant des Opérations de mise en valeur des salmonidés	51 (la moyenne de 2008-2010) d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 65** On a largement dépassé la moyenne 2008-2010 par l'accès à et la mobilisation de ressources extérieures. *Leçon retenue* : Au moment de créer de nouveaux habitats, les projets doivent tenir compte du fait que ces habitats donnent lieu à de nouveaux besoins permanents en matière d'entretien afin d'assurer leur viabilité.
Participation des collectivités et éducation du public	Nombre de partenariats avec des collectivités (groupes communautaires, partenaires indirects, initiatives scolaires)	2 150 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 2 150** On a établi 2 150 partenariats communautaires.

Le sous-programme « Opérations de mise en valeur des salmonidés » fait partie du programme « Programme de mise en valeur des salmonidés ».

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 1.5.2 – Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés

Description

Les programmes de contribution aux efforts de mise en valeur des salmonidés nous procurent un financement permettant de faciliter la mise en oeuvre des projets communautaires sur le saumon et sur l'habitat du poisson. Pêches et Océans Canada a conclu des ententes de contribution avec la Fondation du saumon du pacifique et la *T. Buck Suzuki Environmental Foundation*, en vertu d'une autorisation d'approbation de programme unique dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés. Le coût de la contribution du Pêches et Océans Canada à ces fondations est entièrement compensé grâce aux recettes tirées de la vente de timbres de conservation pour la pêche sportive et commerciale au saumon du Pacifique. La Fondation du saumon du pacifique procure un mécanisme de financement permettant de réaliser des projets communautaires sur le saumon et sur l'habitat du poisson afin de conserver, rétablir et mettre en valeur le saumon du Pacifique, et ce, en partenariat avec les communautés, les autres gouvernements, les représentants des Premières nations et les organismes sans but lucratif. La *T. Buck Suzuki Environmental Foundation* entreprend directement des projets pour les communautés de pêcheurs afin de protéger et conserver le poisson et son habitat.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
1,0	0,4	-0,6

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
0	0	0

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat réel
Les Premières nations, des collectivités et des organisations ont les ressources nécessaires pour assurer une participation aux activités coopératives d'intendance des pêches et des bassins hydrographiques	Nombre de groupes (Premières nations, organisations communautaires) bénéficiant d'un financement de la Fondation du saumon du Pacifique et de la T. Buck Suzuki Foundation pour soutenir les activités relatives à la mise en valeur du saumon, à l'habitat du poisson et à l'intendance	70 (la moyenne de 2008-2010) d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 57** Du financement a été offert à 56 groupes par la Fondation du saumon du Pacifique et à un groupe par la *T. Buck Suzuki Foundation*. *Leçon retenue* : Le nombre de groupes recevant du financement ne reflète pas la taille ou la contribution relative de ceux-ci à la conservation du saumon. Ce sont les fondations, et non le gouvernement,

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

			qui déterminent combien de groupes reçoivent du financement. Par conséquent, cet indicateur ne témoigne pas de façon précise du rendement du Ministère; il a donc été remplacé pour 2013-2014.
Accords de contribution avec la Fondation du saumon du Pacifique et la *T. Buck Suzuki Foundation*	Nombre de projets d'intendance de bassins hydrographiques dans les collectivités bénéficiant du financement de la Fondation du saumon du Pacifique	109 (la moyenne de 2008-2010) d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 71** *Leçon retenue* : Le nombre de projets ne reflète pas l'ampleur ou la contribution relative de ceux-ci à la conservation du saumon. Ce sont les fondations, et non le gouvernement, qui déterminent combien de projets reçoivent du financement. Par conséquent, cet indicateur ne témoigne pas de façon précise du rendement du Ministère; il a donc été remplacé pour 2013-2014.
	Nombre de projets sur la mise en valeur des salmonidés et l'habitat du poisson bénéficiant du financement de la *T. Buck Suzuki Foundation*	3 (la moyenne de 2008-2010) d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 3** *Leçon retenue* : Le nombre de projets ne reflète pas l'ampleur ou la contribution relative de ceux-ci à la conservation du saumon. Ce sont les fondations, et non le gouvernement, qui déterminent combien de projets reçoivent du financement. Par conséquent, cet indicateur ne témoigne pas de façon précise du rendement du Ministère; il a donc été remplacé pour 2013-2014.

Le sous-programme « Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés » fait partie du programme « Programme de mise en valeur des salmonidés ».

Évaluation du programme de contribution... En 2009-2010, le Ministère a réalisé l'Évaluation des contributions du MPO au programme communautaire de conservation du saumon de la Fondation du saumon du pacifique et à la T. Buck Suzuki Environmental Foundation.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 1.6 – Santé des animaux aquatiques

Description

En collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Pêches et Océans Canada est chargé de mettre conjointement en oeuvre le Programme national sur la santé des animaux aquatiques. L'objectif de ce programme consiste à prévenir l'introduction et la propagation de maladies infectieuses graves chez les animaux aquatiques sauvages et cultivés. La détection et la déclaration des maladies d'importance nationale et internationale chez les animaux aquatiques sauvages et cultivés sont essentielles afin de prévenir et/ou de limiter les éclosions de maladies graves. L'Agence canadienne d'inspection des aliments compte sur l'expertise scientifique de Pêches et Océans Canada afin de pouvoir ainsi donner des conseils scientifiques, réaliser des diagnostics et s'adonner à la recherche. Les connaissances découlant des efforts scientifiques contribuent à certifier la santé des animaux aquatiques dans le cadre du commerce des poissons et fruits de mer canadiens, de l'accès au marché et de la réalisation des responsabilités fédérales en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur les pêches*. Le programme favorise également la réalisation d'autres activités dans le cadre des programmes du Pêches et Océans Canada, comme le Programme de mise en valeur des salmonidés, de la Biotechnologie et la génomique, ainsi que le Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
5,9	5,9	6,1	6,0	0,1

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
51	53	2

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les responsables de l'élaboration de politiques et les décideurs disposent des connaissances et reçoivent les avis nécessaires pour	Pourcentage des priorités abordées dans le Programme national sur la santé	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 92 %** On a réalisé des progrès considérables vers l'atteinte des objectifs de 2012-2013 pour les

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

prendre des décisions éclairées sur les moyens et les façons d'assurer une protection contre l'introduction et la propagation de maladies infectieuses graves chez les animaux aquatiques sauvages et cultivés	des animaux aquatiques		quatre secteurs prioritaires (élaboration d'un outil de diagnostic, mise en œuvre d'un système de gestion de l'information des laboratoires, recherche scientifique et laboratoires de diagnostic ayant fait l'objet d'un contrôle de la qualité).
Outils de diagnostic pour le dépistage des maladies	Pourcentage des objectifs atteints pour le développement d'outils de diagnostic permettant le dépistage des maladies	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 90 %** *Leçon retenue* : Des facteurs externes, tels que l'obtention de permis d'importation et la certification du bioconfinement, ont eu des répercussions sur les résultats. Ainsi, pour les propositions futures, les exigences relatives aux permis et à la certification devraient être prises en compte dans les plans des projets.
Tests de diagnostic	Pourcentage des tests de diagnostic prévus ayant été effectués	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 80 %** L'équivalent de 80 % des 12 618 essais ont été réalisés dans les délais convenus. La réception d'un nombre important d'échantillons pour des essais prioritaires non prévus a retardé les essais d'autres échantillons prévus. *Leçon retenue* : Des outils pour faciliter la planification de laboratoire sont élaborés afin de maximiser l'utilisation des ressources. L'efficacité de ces outils sera évaluée en 2013-2014.
Connaissances et avis scientifiques	Pourcentage des produits de consultation demandés ayant été livrés	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a fourni des avis scientifiques et des évaluations techniques pour 721 demandes relatives à des introductions et des transferts, et sept évaluations de méthodes en laboratoire. *Leçon retenue* : Pour améliorer l'efficacité du suivi et de l'établissement de rapports relativement aux avis, la définition de ces produits devrait être perfectionnée et un processus visant à assurer l'uniformité nationale devrait être mis en œuvre.

Analyse du rendement et leçons retenues

Initiatives du programme

- **Agrément des laboratoires selon l'Organisation internationale de normalisation** – Les travaux se sont poursuivis, conformément au plan pluriannuel du Ministère, afin que les laboratoires du Programme national sur la santé des animaux aquatiques soient agréés par l'Organisation internationale de normalisation (norme ISO 17025). Une demande a été présentée au Conseil canadien des normes pour l'accréditation de la Station biologique du Pacifique et une vérification préalable de l'Institut des eaux douces de Winnipeg (Manitoba) a été réalisée.

- **Mise en œuvre d'un réseau de laboratoires tiers** — L'élaboration d'un réseau de laboratoires tiers a débuté, en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, afin d'accroître la capacité de diagnostic du Programme national sur la santé des animaux aquatiques. L'Agence canadienne d'inspection des aliments a rédigé une ébauche de document de politique pour le réseau de laboratoires tiers. Pêches et Océans Canada continuera à travailler avec l'Agence à la réalisation de cette initiative.

- *Leçon retenue* : Avant d'entreprendre la mise en œuvre d'initiatives interministérielles, il faut s'assurer que les engagements énoncés dans leurs plans comprennent des responsabilités, des obligations de rendre compte et des échéanciers clairement articulés.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 1.7 – Biotechnologie et génomique

Description

Les connaissances et leur application dans le cadre de technologies nouvelles et innovatrices sont vitales afin de favoriser les progrès au niveau du développement durable des ressources aquatiques. Le Ministère doit acquérir les connaissances nécessaires afin de pouvoir justifier la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de réglementation et d'évaluation des risques associés aux produits du poisson résultant de la biotechnologie. L'adoption d'outils et de techniques de recherche de pointe dans le domaine de la génomique et de la biotechnologie permet également au Ministère d'accroître sa capacité de protéger les espèces en péril, de gérer l'ouverture et la fermeture des pêches, d'éviter la surexploitation des ressources, de poursuivre les braconniers, d'améliorer les pratiques aquacoles, de limiter les éclosions de maladies et d'assainir les sites contaminés.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
3,7	3,7	3,4	3,3	-0,4

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
22	22	0

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les responsables de l'élaboration de politiques et les décideurs disposent des connaissances et reçoivent les avis nécessaires pour prendre des décisions éclairées sur les produits du poisson dérivés de la biotechnologie	Pourcentage d'évaluations du risque réalisées	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : Aucun avis n'a été reçu; par conséquent, aucune évaluation des risques n'est requise.**
	Pourcentage de publications du Pêches et Océans Canada par rapport au total canadien dans les domaines de la biotechnologie et de la génomique aquatiques	Maintenir ou dépasser la moyenne de cinq ans d'ici le	**Résultat : 11,2 %** Le résultat a connu une amélioration par rapport à la moyenne sur cinq ans (2006-2011), qui est de 10,6 %. Il demeure légèrement inférieur à la moyenne sur 14 ans (1998-2011), qui est de 11,6 %.

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

		31 mars 2013	
Renseignements et avis scientifiques sur la réglementation des produits du poisson dérivés de la biotechnologie	Pourcentage de produits et de processus de réglementation achevés pour lesquels des renseignements et des avis scientifiques sont fournis (p. ex. réglementation, évaluations du risque, lignes directrices, matériel de promotion de la conformité, consultations publiques)	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** Les renseignements et les avis scientifiques ont été intégrés pour la totalité des 11 produits réglementaires achevés. Des avis scientifiques exhaustifs ont continué à être fournis en temps opportun à Environnement Canada et à d'autres clients.
Connaissances et avis scientifiques	Nombre de projets de recherche en biotechnologie et en génomique aquatique entrepris	Maintenir ou dépasser la moyenne de cinq ans (2006–2011) d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 21** Le nombre comprend 11 projets relatifs à l'Initiative de recherche et de développement en génomique, et 10 projets relatifs au Centre de recherche sur la réglementation de la biotechnologie aquatique. Le résultat a connu une amélioration par rapport à la moyenne sur cinq ans (2006-2011), qui est de 20,2, et il est équivalent au résultat obtenu en 2011-2012, qui était de 21.

Analyse du rendement et leçons retenues

Priorité : Amélioration de la gestion des pêches

- **Pratiques de pêche durables** —Les projets de recherche pluriannuels sur la génétique et la structure de la population de sébastes, de saumons de l'Atlantique et de morues franches se sont poursuivis. Ces recherches sont menées dans le cadre de la phase V de l'Initiative de recherche et de développement en génomique.

Autres initiatives du programme

- ***Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (organismes)*** —Le programme a contribué, par la fourniture d'avis scientifiques à Environnement Canada, à la mise en œuvre du *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (organismes)* pour les produits du poisson issus de la biotechnologie en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 1.8 – Engagement à l'échelle internationales

Description

Grâce à des engagements multilatéraux et bilatéraux, ce programme favorise et protège les intérêts des Canadiens en leur assurant un accès à des ressources halieutiques faisant l'objet d'une gestion internationale, en encourageant et en influençant la gestion durable des pêches au niveau régional et des écosystèmes marins sains sur le plan mondial, ainsi qu'en contribuant à un régime commercial stable sur la scène internationale pour les poissons et fruits de mer du Canada. Pour ce faire, on fait appel à une approche coordonnée et proactive qui reflète les positions et les intérêts au pays, ainsi que les priorités internationales du gouvernement du Canada qui sont fondées sur l'expertise scientifique et les pratiques de gestion exemplaires du Ministère. Les buts du programme bénéficient également de la création de relations vastes et constructives avec des partenaires internationaux, alors que ces relations reposent sur des stratégies et des buts communs. Plusieurs Canadiens profitent directement des stocks de poisson gérés à l'échelle internationale, mais le secteur canadien des poissons et fruits de mer dans son ensemble repose en majeure partie sur le commerce international. Puisque le Canada partage trois océans, des relations et une collaboration efficaces avec les partenaires internationaux, régionaux et nationaux demeurent essentielles pour relever les défis dans les domaines des pêches et des écosystèmes, ainsi que pour favoriser les normes, les ententes et les décisions de gestion à l'échelle internationale qui reflètent les approches du Canada.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
15,4	15,4	14,2	14,0	-1,4

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
67	63	-4

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les accords et les décisions de gestion des	Pourcentage de quotas/répartitions pour les	100 % d'ici le	**Résultat : 100 %** À la réunion annuelle de 2012 de la

pêches à l'échelle internationale tiennent compte des positions et des intérêts du Canada	stocks de poissons de haute mer gérés par des organisations régionales de gestion des pêches, dont le Canada est membre, établis en conformité avec les avis scientifiques	31 mars 2013	Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique, nous avons établi tous les quotas/allocations canadiens en fonction des avis scientifiques. Nous avons travaillé avec les pays membres de toutes les organisations régionales de gestion des pêches dont nous sommes membres pour faire en sorte que des plans de conservation et de gestion fondés sur la science soient mis en œuvre.
	La part du Canada en pourcentage du total des prises autorisées pour le thon rouge de l'Atlantique (attribuée par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique)	22,32 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 22,32 %** Lors de la réunion de 2012 de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique, nous avons maintenu l'allocation actuelle du Canada à la pêche au thon rouge dans l'Atlantique.
Les nouveaux accords de libre-échange soutiennent l'accès aux marchés internationaux pour les produits du poisson et de la mer du Canada	Retrait des tarifs existants	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 0 %** Nous avons atteint tous les jalons concernant l'analyse et la fourniture de renseignements et de conseils à Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, le ministère fédéral responsable de la négociation des accords de libre-échange. Le résultat est de 0 % puisqu'aucun accord n'a été signé à ce jour.
Observations/conclusions de suivi, de surveillance et de contrôle dans l'océan Atlantique Nord-Ouest et dans l'océan du Pacifique-Nord	Nombre de contravention graves remises par des inspecteurs canadiens dans la zone de réglementation de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest pour des infractions aux mesures d'application pertinentes (fondé sur une tendance de cinq ans)	Moins que ou égale à trois d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 1** On a émis une contravention pour infraction grave dans la zone réglementée par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest.
	Nombre de détections d'activités de pêche présumées illicites, non déclarées ou non réglementées dans la zone de gestion de la Commission des poissons anadromes du Pacifique-Nord (fondé dur une tendance de cinq ans)	2 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 0** Aucune activité de pêche illicite, non déclarée et non réglementée n'a été détectée dans la zone de la Convention visée par la Commission des poissons anadromes du Pacifique Nord.
Connaissances et avis scientifiques à l'appui des processus décisionnels en ce qui concerne les politiques liées aux organisations régionales de gestion des pêches et aux pêches	Pourcentage des priorités de la Stratégie de gouvernance internationale qui ont été abordées, a priori	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 87,5 %** Des huit secteurs prioritaires, sept ont été traités dans le cadre de 22 projets.

Analyse du rendement et leçons retenues

Priorité : Amélioration de la gestion des pêches

- **Pratiques de pêche durables**
  - On a réalisé des travaux en collaboration avec Environnement Canada afin d'élaborer des positions en vue de la réunion de mars 2013 de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Toutes les positions du Canada concernant les espèces marines principales ont été approuvées et appuyées.
  - L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a pris des mesures en vue de l'élaboration de lignes directrices sur les pratiques

exemplaires quant aux critères mondiaux minimaux concernant la traçabilité.
    - La renégociation du chapitre 4 du Traité sur le saumon du Pacifique a commencé et elle devrait prendre fin en 2013-2014. Le Traité concerne la gestion du saumon rouge et du saumon rose du fleuve Fraser.

Autres initiatives du programme

- **Examen de l'océan Arctique du Conseil de l'Arctique**
    - On a assuré le coordination de l'élaboration de l'examen de l'océan Arctique;
    - On a également assuré la participation à un atelier d'experts et à des négociations intergouvernementales avant la réunion des ministres du Conseil de l'Arctique, prévue au printemps 2013.

- **Accords de libre-échange** —Grâce à la participation active d'experts ministériels en matière de commerce du poisson, des travaux ont été réalisés en étroite collaboration avec les provinces, d'autres ministères fédéraux et l'industrie, et des avis économiques ont été fournis afin d'éclairer les positions du Canada dans le cadre des discussions commerciales à l'échelle internationale.

- **Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lac** —Un nouvel Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs a été négocié avec les États-Unis, signé et mis en application; cet accord établit les objectifs et les buts à long terme en matière de restauration et de protection de la qualité de l'eau et de la santé des écosystèmes aquatiques dans les Grands Lacs.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 1.9 – Navigation maritime

Description

Le programme de navigation maritime est offert par la Garde côtière canadienne. Ce programme procure au secteur du transport maritime commercial canadien et international, aux pêcheurs et aux utilisateurs d'embarcations de plaisance des renseignements et des services qui facilitent le déplacement économique et efficace du commerce maritime pour ainsi favoriser la prospérité économique. Les services des programmes consistent, entre autres, à fournir de l'information relative au sondage de certains chenaux commerciaux afin de déterminer la profondeur d'eau disponible, les restrictions ou dangers pour la navigation; à procurer des services de dragage, des structures maritimes contribuant à l'entretien des chenaux de navigation dans certaines voies navigables, des systèmes d'aide à la navigation, incluant des aides maritimes à courte portée, des aides maritimes à longue portée, ainsi que de l'information à l'intention des navigateurs; des renseignements sur les glaces et des services d'escorte aux navires dans les eaux recouvertes de glace; une aide aux navires emprisonnés dans la glace; des services visant à frayer pour les navires un chemin dans la glace retenue au rivage; des services de déglaçage des ports; et des conseil sur la navigation dans les glaces; en plus de gérer les risques lors d'inondations sur le fleuve Saint-Laurent en assurant la surveillance, la prévention et la destruction des embâcles. Les services des programmes contribuent également à la souveraineté de l'Arctique en transportant des marchandises et des biens destinés aux communautés nordiques, en plus d'assurer une présence visible du gouvernement fédéral dans le nord canadien. La navigation maritime favorise la prospérité économique en assurant un accès économique et sécuritaire aux réseaux canadiens de transport maritime, en plus d'encourager l'efficacité en favorisant et en appuyant un système d'infrastructures maritimes permettant de répondre aux besoins des clients. Les programmes de la Garde côtière sur l'État de préparation opérationnelle de la flotte et sur l'État de préparation des actifs terrestres contribuent essentiellement à la mise en oeuvre de ce programme, qui est offert en coordination avec le Service hydrographique du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Environnement Canada. L'autorité juridique de ce programme repose dans la *Loi constitutionnelle, 1867*, la *Loi sur les océans* et la *Loi sur la marine marchande du Canada, 2001*.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
42,9	42,9	51,6	51,6	8,7

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
257	241	-16

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Un soutien en matière de navigation est apporté à l'industrie du transport maritime et aux marins en vue de faciliter leur accès aux principaux chenaux maritimes et leurs déplacements dans ceux-ci	Total annuel du tonnage international et intérieur manutentionné	La moyenne de cinq ans (la plus récente période disponible) d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 452 000 000 tonnes** On a maintenu la moyenne sur cinq ans mentionnée dans le catalogue « Le transport maritime au Canada » de 2011 de Statistique Canada.
Information sur la gestion des chenaux	Pourcentage d'avis à la navigation sur les situations dangereuses publiés en conformité avec les niveaux de service de la Garde côtière canadienne	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** Le résultat a connu une amélioration par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 96 %.
Chenaux dragués dans la partie canadienne des Grands Lacs reliant les chenaux et le fleuve Saint-Laurent	Pourcentage des zones de chenaux draguées par rapport à celles nécessitant un dragage (partie canadienne des Grands Lacs reliant les chenaux et le Saint-Laurent seulement)	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 100 %.
Les systèmes d'aides à la navigation sont opérationnels	Pourcentage du temps qu'une aide a fonctionné adéquatement par rapport au temps de fonctionnement prévu (durée de mission), sur une période moyenne de trois ans	99 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 99 %** On a élaboré une stratégie à l'égard du renouvellement des actifs terrestres et maintenu le résultat obtenu en 2011-2012, qui était de 99 %.
Opérations de déglaçage (p. ex. déglaçage, escorte de navires, etc.)	Temps de réaction des services de déglaçage et d'escorte de navires en conformité avec les niveaux de service de la Garde côtière canadienne	97 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 91 %** On n'a pas atteint la cible en raison de conditions de verglas. *Leçon retenue* : Afin d'améliorer le service et l'uniformité, on consigne maintenant les moments demandés par les clients pour les services de brise-glace plutôt que la combinaison des moments négociés et des moments demandés par les clients.
Information concernant l'état des glaces	Pourcentage de cartes des glaces demandées qui sont produites	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** Un total de 2 328 cartes des glaces ont été produites comparativement aux 1 800 cartes des glaces requises dans le cadre de l'Entente de partenariat sur les services d'information sur les glaces.

Analyse du rendement et leçons retenues

Initiatives du programme

- **Stratégie pour l'Arctique de la Garde côtière canadienne** —Une stratégie sur l'Arctique précisant l'approche de la Garde côtière canadienne concernant

l'établissement de corridors maritimes arctiques efficaces, sûrs, sécuritaires et bien définis a été élaborée et sa mise en œuvre a débuté.

- **Navigation électronique** —L'élaboration du portail de navigation électronique a été entreprise et les travaux se sont poursuivis avec d'autres ministères fédéraux importants et l'industrie du transport maritime afin de mettre en œuvre la navigation électronique.
- **Retrait du système d'aide à la navigation LORAN-C** —L'équipement et les tours du système LORAN-C ont été retirés en majorité et un plan d'assainissement a été élaboré, mais le dessaisissement de ces propriétés a été retardé. La Garde côtière canadienne a mis fin au service LORAN-C, un système d'aide à la navigation désuet, en 2010.
- **Droits de services maritimes** —Un groupe de travail sur les droits des services maritimes a été mis sur pied en vue de consultations avec les intervenants concernant une approche pour modifier les droits des services maritimes, une charte de projet et un plan de consultation des intervenants ont été élaborés et un examen initial des anciennes méthodes d'attribution des coûts de navigation et de déglaçage aux clients a été effectué.

Évaluation du programme... En 2010-2011, le Ministère a réalisé l'Évaluation du programme de déglaçage, qui faisait partie du programme de navigation maritime.

Évaluation du programme... En 2010-2011, le Ministère a réalisé l'Évaluation du programme des aides à la navigation, qui faisait partie du programme de navigation maritime.

Évaluation du programme... En 2010-2011, le Ministère a réalisé l'Évaluation du programme de gestion des voies navigables, qui faisait partie du programme de navigation maritime.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 1.10 – Ports pour petits bateaux

Description

Le programme des ports pour petits bateaux permet d'exploiter et de maintenir un réseau national de ports en bon état de marche et capable d'assurer le fonctionnement efficace de l'industrie de la pêche commerciale. L'investissement dans les infrastructures de ports pour petits bateaux contribue à la sécurité publique, protège l'environnement et améliore les avantages économiques associés à la pêche au Canada. Ce programme est réalisé en coopération avec les administrations portuaires, qui sont des organismes sans but lucratif représentant les intérêts des pêcheurs commerciaux et de la communauté en général. Afin de concentrer les ressources dans les ports désignés pour la pêche commerciale que gèrent les administrations portuaires, ce programme transfère, dans la mesure du possible, la propriété des ports de pêche et des ports de plaisance non désignés aux communautés locales en procédant à leur dessaisissement. Ce programme repose sur un programme de paiements de transfert à deux volets, soit le programme de subventions à des catégories de ports pour petits bateaux et le programme de contribution à des catégories de ports pour petits bateaux. Ce programme est régi par la *Loi sur les ports de pêche et de plaisance* et son règlement, ainsi que par la *Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux*.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
106,8	106,8	114,3	111,8	4,9

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
171	165	-6

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les pêcheurs commerciaux ont accès à un réseau national de ports sécuritaires et	Pourcentage des ports de pêche commerciale désignés ayant reçu une cote de rendement[1] de	70 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 71,6 %** Amélioration de 1,6 % comparativement au résultat de 2011-2012, qui était de 70 %.

accessibles	passable ou mieux		
Les ports de pêche sont ouverts, sécuritaires et en bon état de marche	Pourcentage des installations aux ports de pêche désignés qui sont dans un état passable ou mieux	80 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 83 %** Amélioration de 1 % comparativement au résultat de 2011-2012, qui était de 82 %.
Les autorités portuaires exploitent et gèrent les ports de pêche désignés	Pourcentage des ports de pêche désignés exploités et gérés par les autorités portuaires	95 % d'ici le 31 mars 2015	**Résultat : 92 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 92 %.
Des mesures sont prises pour assurer la sécurité des utilisateurs des ports	Des barricades, des limites de charge ou d'autres restrictions d'usage sont mises en place au besoin	Au besoin. En 2011-2012, des barricades, des limites de charge ou d'autres restrictions d'usage ont été mises en place dans 12,6 % des sites des Ports pour petits bateaux	**Résultat : 14 %** On a mis en place des barricades, des limites de charge ou des restrictions d'utilisation pour 14 % des sites afin d'assurer la sécurité.
Retrait des ports non désignés du répertoire des ports pour petits bateaux	Pourcentage des ports dessaisis par rapport au plan annuel	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** Le dessaisissement de 24 ports, financé par le Programme de dessaisissement des ports non essentiels, a été complété et cinq autres sites ont été amenés à l'étape finale du dessaisissement au moyen du financement de programme courant.
Pourcentage des ports dessaisis par rapport au plan annuel	Pourcentage des fonds de réparation, d'entretien et de dragage dépensés	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** Un financement de 88 millions de dollars environ a été consacré aux réparations, à l'entretien et au dragage.

Analyse du rendement et leçons retenues

Priorité : Amélioration de la gestion des pêches

- **Infrastructure rationalisée** – On a entrepris plusieurs projets liés à la création d'une stratégie d'infrastructure à long terme pluriannuelle pour les Ports pour petits bateaux :
  - On a commencé à mettre à jour les cotes d'état des actifs pour tous les ports, un processus qui se poursuivra en 2013-2014;
  - On a élaboré un modèle de prédiction des coûts de remplacement et d'entretien annuels dans les ports;
  - On a créé un cadre de gestion de projet;
  - On a produit un cadre de référence pour le Programme des ports pour petits bateaux et commencé à travailler sur un plan à long terme qui comprendra des options visant à améliorer la durabilité financière du programme, ainsi que sur une stratégie pour s'attaquer au dessaisissement des ports non essentiels.

Autres initiatives du programme

- **Port de Pangnirtung (Nunavut)** —La construction d'un port pour petits bateaux à Pangnirtung, au Nunavut, s'est poursuivie :
  - Les travaux de dragage du bassin ont été réalisés conformément aux échéanciers du contrat (phase 1);
  - On a achevé les travaux de dragage du chenal et presque terminé la construction du quai principal (phase 2);
  - Des travaux ont été effectués en étroite collaboration avec les intervenants municipaux et locaux pour l'établissement d'une administration portuaire.
  - *Leçon retenue* : Les phases de planification et d'ingénierie sont particulièrement importantes pour les projets nordiques en raison de la complexité grandissante du fait de la courte durée de la saison de construction, du temps requis pour mobiliser l'équipement et le matériel

nécessaire et des modes de transport limités.
    - Cette initiative contribue à la Stratégie pour le nord du Canada.
- **Stratégie organisationnelle des Ports pour petits bateaux** – On a mis en œuvre les changements organisationnels et relatifs aux ressources humaines qui résultent de l'examen fonctionnel des Ports pour petits bateaux :
    - La nouvelle structure organisationnelle de l'administration centrale nationale a été mise en œuvre;
    - Les descriptions de travail pour les cadres du programme ont été présentées;
    - On a élaboré des modèles nationaux de description de travail pour les trois principaux groupes fonctionnels du programme.

Évaluation du programme... En 2012-2013, le Ministère a réalisé l'Évaluation du Programme des ports pour petits bateaux.

Notes de bas de page

[1] C'est le personnel régional de Ports pour petits bateaux qui attribue les cotes de rendement des ports après avoir examiné l'état physique des installations (brise-lames, quais, etc.), ainsi que la pertinence fonctionnelle de ces installations pour répondre aux exigences de base des utilisateurs des ports.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 1.11 – Délimitation du territoire

Description

La définition et la description des frontières maritimes du Canada dépendent des données hydrographiques et d'une expertise en géodésie[1] marine. En 2003, le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, et il a jusqu'en 2013[2] pour présenter la preuve que des limites extérieures du plateau continental du Canada ont été fixées au-delà de la zone économique exclusive actuelle de 200 milles. Pêches et Océans Canada est responsable de fournir les données hydrographiques et l'expertise en géodésie marine nécessaires pour préparer, soumettre et défendre la présentation de la preuve par le Canada à la Commission des limites du plateau continental (la Commission). Le Ministère collabore étroitement avec Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada et Ressources naturelles Canada à cet égard. En plus de la contribution directe du programme à la présentation du Canada à la Commission, le programme définit les positions géographiques de toutes les limites maritimes et apporte les éléments de preuve géodésiques devant servir à résoudre les conflits frontaliers (comme la mer de Beaufort, l'île Hans), ainsi que les poursuites relatives aux infractions au droit maritime international (comme la pêche en eaux étrangères). En faisant reconnaître ces limites et frontières à l'international, le Canada réussit à affirmer son droit souverain sur les ressources et à assurer la sécurité de nos frontières maritimes.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
2,1	2,1	4,0	3,9	1,9

Remarque : L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable à l'obtention de ressources supplémentaires après le dépôt du *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013* afin d'appuyer l'initiative de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues	Réelles	Écart
4	12	8

Remarque : L'écart entre les ressources humaines prévues et les ressources humaines réelles est principalement attribuable à l'obtention de ressources supplémentaires après le dépôt du *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013* afin d'appuyer l'initiative de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Résultats du rendement

	Indicateur		

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

Résultat attendu	de rendement	Cible	Résultat réel
Les frontières maritimes du Canada sont clairement définies en conformité avec les normes internationales	Pourcentage des travaux bathymétriques[3] accomplis par rapport aux prévisions, en vue de la présentation des éléments de preuve par le Canada en 2013 à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a achevé la composante technique de la présentation canadienne, comme prévu. Les preuves résultant de ces travaux surpassent les attentes.
Données bathymétriques et témoignages d'experts	Pourcentage des avis et des rapports d'experts acceptés en vue de définir ou de défendre la description géographique des frontières extracôtières	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 100 %.

Analyse du rendement et leçons retenues

Initiatives du programme

- **Établissement d'un plan pour les océans** —On a préparé la présentation scientifique du Canada pour 2013 à l'intention de la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies :
  - Des enquêtes ont été réalisées pour étayer l'étendue du plateau continental du Canada en collaboration avec la *National Oceanic and Atmospheric Administration* des États-Unis;
  - Des enquêtes supplémentaires concernant le plateau néo-écossais ont été nécessaires pour compléter les travaux;
  - Les phases de gestion des données et d'analyse se sont poursuivies dans le cadre de l'initiative comme prévu;
  - Les documents complétés ont été distribués lors d'ateliers, de conférences et de diverses réunions afin de renforcer la présentation du Canada, deux cycles d'examen interne par les pairs ont eu lieu et l'examen externe par les pairs se poursuit;
  - Des conseils d'experts en géodésie ont été fournis en réponse à toutes les demandes et tous les rapports ont été acceptés, à la satisfaction des demandeurs.
  - *Leçon retenue* : L'examen par les pairs des documents, réalisé par des organisations partenaires internationales, était nécessaire pour renforcer l'appui à l'égard de la présentation du Canada à la Commission.

Évaluation interministérielle... En 2011-2012, Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada a réalisé la Deuxième évaluation formative du Programme du plateau continental étendu du Canada.

Notes de bas de page

[1] Le terme « géodésie » se rapporte à la mesure et à la représentation de la Terre.

[2] Le Canada a jusqu'au 6 décembre 2013 pour remettre les éléments nécessaires afin de soutenir l'établissement de limites extérieures du plateau continental du pays au-delà de la zone d'exclusivité économique actuelle de 200 milles.

[3] Les données bathymétriques constituent des mesures de la profondeur et de la forme des fonds des océans, des mers et des eaux intérieures pour la création de cartes maritimes et d'autres outils.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Résultat stratégique 2 – Des écosystèmes aquatiques durables

Description

Les programmes et politiques de Pêches et Océans Canada contribuent à la conservation, à la protection et à la durabilité des écosystèmes aquatiques du Canada grâce à la gestion des risques qui touchent les espèces, les océans et l'habitat du poisson.

Pour plus de détails au sujet du Résultat stratégique « Des écosystèmes aquatiques durables » veuillez consulter le *Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014*.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
238,3	238,3	256,0	250,3	12,0

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
1 903	1 712	-191

Programmes et sous-programmes

En 2012-2013, le Résultat stratégique « Des écosystèmes aquatiques durables » a été articulé autour de sept programmes et de six sous-programmes, comme le montre l'Architecture d'alignement des programmes :

- Programme 2.1 : Conformité et application de la loi
  - Sous-programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée
  - Sous-programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance
  - Sous-programme 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales
  - Sous-programme 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois
- Programme 2.2 : Gestion de l'habitat
- Programme 2.3 : Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures[1]
- Programme 2.4 : Gestion des espèces en péril
- Programme 2.5 : Services d'intervention environnementale
- Programme 2.6 : Gestion des océans

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

- Sous-programme 2.6.1 : Planification intégrée des océans
- Sous-programme 2.6.2 : Évaluations des écosystèmes
- Programme 2.7 : Espèces aquatiques envahissantes

Notes de bas de page

[1] À la suite d'une recommandation dans une récente évaluation du programme, le Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures n'a pas été financé après l'exercice 2011-2012.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 2.1 – Conformité et application de la loi

Description

Le programme favorise et entretient la conformité à la loi, aux règlements et aux mesures de gestion mises en œuvre pour assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources aquatiques du Canada, ainsi que la protection des espèces en péril, de l'habitat du poisson et des océans. Ce programme repose sur une approche équilibrée en matière de gestion et d'application des règlements, qui comprend la promotion de la conformité grâce à l'éducation et à une intendance partagée; des activités de surveillance et de contrôle; et la gestion des cas importants et des enquêtes spéciales liées aux questions de conformité complexes. Ce programme est également mis en œuvre en étroite collaboration avec le Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches, la Gendarmerie Royale du Canada et des partenaires de l'industrie pour assurer des pêches paisibles et ordonnées, en plus d'apporter une contribution importante, avec la Garde côtière canadienne, à la protection de la souveraineté canadienne, d'aider le ministère de la Défense nationale à cerner les menaces possibles à la sécurité maritime grâce à des activités de surveillance maritime à grande échelle, et de jouer un rôle de premier plan avec le Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches, Environnement Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans l'administration du Programme canadien de contrôle sanitaire des mollusques pour empêcher la population de consommer des produits de la pêche contaminés.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
108,4	108,4	108,8	107,3	-1,1

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
745	676	-69

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les particuliers et les organisations à l'échelle nationale et internationale agissent en conformité avec les lois, les règlements et d'autres cadres de gestion	Pourcentage du taux de conformité de divers secteurs de la communauté réglementée (p. ex. pêches commerciales, pêches récréatives,	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 92,1 %** On a maintenu

Renseignements supplémentaires
- Faits saillants des états financiers
- États financiers
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt
- Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
- Renseignements supplémentaires

régissant les voies navigables, les pêches, les océans et l'habitat au Canada	projets de développement ayant une incidence sur l'habitat du poisson)		le résultat de 2011-2012, qui était de 92 %.

Analyse du rendement et leçons retenues

Priorité : Amélioration de la gestion des pêches

- **Gestion stable des ressources halieutiques**
  - Le nouveau contrat conclu avec le Réseau canadien du savoir policier pour l'hébergement du système de gestion de l'apprentissage en matière de conservation et de protection a été mis en œuvre. Trois modules d'apprentissage en ligne ont été créés, quinze descriptions de cours ont été élaborées et le chargement des dossiers de formation a débuté.
  - On a procédé à la mise en œuvre du pilote des postes de travail mobiles par la réalisation des essais de Citrix et le déploiement du matériel. Une évaluation a été entreprise afin de déterminer la mesure dans laquelle les postes de travail satisfont aux besoins en matière de communication. Un registre national pour la collecte de données du Renseignement a été élaboré.
  - De nouvelles normes relatives aux véhicules ont été élaborées et intégrées à l'initiative du Ministère en matière de rationalisation des véhicules (réduction escomptée de 17 % pour la conservation et la protection de la flotte). On a entrepris la centralisation de la sélection de l'équipement et des processus d'acquisition.
  - *Leçon retenue* : Des économies peuvent être réalisées grâce à une meilleure coordination des achats en vrac, y compris une meilleure coordination avec les autres ministères fédéraux (p. ex. pour l'achat de munitions et de vêtements de flottaison individuels).

Sous-programmes

En 2012-2013, le programme « Conformité et application de la loi » a été articulé autour de quatre sous-programmes, comme l'indique l'Architecture d'alignement des programmes :

- Sous-programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée
- Sous-programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance
- Sous-programme 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales
- Sous-programme 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois

Évaluation du programme... En 2010-2011, le Ministère a réalisé l'Évaluation du Programme de conservation et de protection, aussi appelé programme Conformité et application de la loi.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 2.1.1 – Éducation et intendance partagée

Description

Le programme d'éducation et d'intendance partagée comprend l'éventail des activités essentielles visant à promouvoir la conformité en faisant appel à des stratégies, comme l'éducation, les campagnes de promotion, ainsi que l'engagement des partenaires et des intervenants. Les activités d'éducation sensibilisent le public et les utilisateurs de la ressource et leur permettent de mieux comprendre, rehaussant ainsi leur capacité de se conformer aux exigences réglementaires. Les campagnes de promotion contribuent à faire naître un sens de l'éthique chez les intervenants et dans la population en général, puisqu'elles les encouragent à accroître leur degré de conformité volontaire.
L'engagement des Premières nations, des clients et des autres groupes d'intérêts lorsqu'il s'agit de gérer la conformité du processus décisionnel et de réaliser les fonctions de conformité contribue à accroître le sentiment d'appartenance et la responsabilité du point de vue de l'intendance dans les régimes de gestion des ressources aquatiques. Ensemble, les activités du programme d'étude et d'intendance partagée favorisent la conformité et contribuent à accroître le soutien en vue de l'avenir.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
10,3	6,3	-4,0

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
52	57	5

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les usagers des pêches et des océans du Canada ont accès à des renseignements pertinents et sont au courant des règlements concernant la protection du poisson et de l'habitat du poisson du Canada	Pourcentage des heures que les agents des pêches consacrent aux activités de rayonnement	10 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 15 %** Le résultat a connu une amélioration par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 12 %.
Rayonnement	Pourcentage des ressources consacrées au rayonnement	5 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 5 %** On a continué à atteindre le niveau cible d'activités de sensibilisation.
Ententes de partenariat	Nombre d'organisations pour lesquelles des désignations de catégorie d'agent,	40 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 40** On a maintenu un niveau constant sur

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

	d'inspecteur, de gardien, d'analyste sont accordées		le plan des ententes de partenariat.

Le sous-programme « Éducation et intendance partagée » fait partie du programme « Conformité et application de la loi ».

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 2.1.2 – Suivi, contrôle et surveillance

Description

Le Programme de suivi, contrôle et surveillance comprend un certain nombre d'activités traditionnelles de conformité et d'exécution visant à détecter et à contrer les activités illégales. La surveillance de la pêche et des autres activités constitue une fonction de surveillance visant à déterminer la mesure dans laquelle les participants se conforment à la loi, aux règlements et aux mesures de gestion en vigueur. La surveillance sur la terre, sur l'eau et dans les airs repose sur le recours à la technologie moderne, comme les systèmes de surveillance des navires et la surveillance vidéo, de même que sur la surveillance au moyen de radars et de satellites afin de détecter les activités illégales. Les services de tiers offerts dans le cadre des programmes de gardien, d'observateur en mer et de surveillance à quai, ainsi que des partenariats et des opérations conjointes avec la police et d'autres organismes d'exécution apportent une contribution importante à ce programme. La population en général collabore en déclarant les violations dans le cadre des programmes Observer, Noter et Signaler. Pour contrer les activités illégales, on procède à des activités d'exécution, incluant des avertissements, des saisies, des arrestations, des directives, des ordres, des diversions, l'émission de contraventions, des accusations, ainsi que des poursuites.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
49,1	53,8	4,7

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
415	304	-111

Remarque : La valeur réelle des ressources humaines est considérablement inférieure à la valeur prévue; cela est attribuable à la réduction du nombre d'agents en patrouille, car beaucoup ont pris leur retraite, et à un changement stratégique visant à se concentrer davantage sur les capacités des programmes, c'est-à-dire la formation ainsi que les activités relatives au renseignement et aux cas importants. La planification future des ressources humaines sera ajustée en conséquence.

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les utilisateurs des pêches et des océans du Canada comprennent leurs	Les utilisateurs des pêches et des océans du Canada comprennent leurs	Cet indicateur ne se prête pas à l'établissement d'une cible, mais les rapports sur les tendances au moyen d'une analyse	**Résultat : 7 190** Il y a eu 1 540 accusations portées, 1 191 accusations non approuvées ou en suspens, 67 accusations déjudiciarisées, 662 saisies, 837 contraventions émises, 2 776 avertissements donnés et 117 autres mesures prises.

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

obligations et s'engagent à remplir ces obligations	obligations et s'engagent à remplir ces obligations	adéquate viendront compléter l'historique général du rendement	
	Pourcentage des infractions auxquelles on a répondu	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** La totalité des infractions signalées ou soupçonnées ont été traitées.
	Pourcentage des accusations qui sont maintenues	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 98 %** Ce résultat comprend les condamnations, les contraventions et les cas où les accusations ont été retirées, ou ont fait l'objet d'un arrêt des procédures ou d'une transaction en matière pénale.
Patrouilles, inspections et autres formes d'interventions fondées sur la conformité	Nombre d'heures de patrouille pour tous les secteurs de la collectivité régie par la réglementation	300 000 heures d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 261 028 heures** Le résultat a continué à diminuer par rapport aux résultats antérieurs en raison du nombre réduit de patrouilleurs et d'un changement stratégique visant à se concentrer davantage sur le renseignement et sur les cas importants.
	Pourcentage des ressources affectées au suivi, au contrôle et à la surveillance	40 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 34 %** Le résultat est inférieur à l'objectif en raison du changement stratégique visant à se concentrer davantage sur le renseignement et sur les cas importants.
	Pourcentage des navires de pêche commerciale de plus de 35 pieds avec un système de surveillance des navires	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 38 %** Le résultat comprend 2 582 navires de plus de 35 pieds dotés de systèmes de surveillance des navires (par rapport à 2 615 en 2011-2012 et à 2 543 en 2010-2011). *Leçon retenue* : L'objectif doit être réévalué compte tenu des transformations importantes des programmes, de la nouvelle approche axée sur le risque en matière de surveillance des prises et de l'augmentation des coûts pour l'industrie. Davantage de travaux sont requis pour déterminer le niveau approprié de couverture pour les systèmes de surveillance des navires.

Le sous-programme « Suivi, contrôle et surveillance » fait partie du programme « Conformité et application de la loi ».

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 2.1.3 – Cas majeurs et enquêtes spéciales

Description

Les efforts déployés dans le cadre du Programme des cas majeurs et des enquêtes spéciales visent principalement à résoudre les problèmes de conformité complexes et à risque élevé qui posent une menace importante pour la durabilité des ressources aquatiques du Canada et qu'on ne peut contrer par l'éducation ou au moyen des activités régulières de suivi, contrôle et surveillance. Les techniques d'enquête spéciales, incluant les opérations secrètes, la surveillance technique, le recours à des mandats de perquisition et les technologies de l'information médico-légales s'utilisent afin de résoudre les difficultés uniques qu'on rencontre lorsqu'on s'attaque à la pêche et aux autres activités illégales. Les opérations de cueillette et d'analyse des renseignements officiels, la coopération et le réseautage entre les divers organismes, ainsi que l'harmonisation et l'intégration des systèmes de données aux outils d'analyse visuelle permettent d'identifier avec plus de précision les objectifs d'exécution et contribuent à la mise sur pied de dossiers importants sur les analyses de rentabilisation pour assurer ainsi le dénouement concluant des poursuites. Ce programme correspond aux engagements, tant au pays qu'à l'étranger, ayant pour but de lutter contre la pêche illégale, non déclarée, non réglementée, ainsi que de protéger l'habitat et les espèces en péril, de contribuer aux écosystèmes aquatiques durables, d'appuyer les activités économiques légitimes et de protéger les consommateurs contre les produits de la pêche qu'on a récoltés illégalement.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
15,6	11,8	-3,8

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
79	76	-3

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Ceux qui ne se conforment pas aux lois, à la réglementation et aux autres cadres de gestion régissant les voies navigables, les pêches, les océans et l'habitat au Canada sont tenus responsables de leurs actes	Pourcentage des cas majeurs dans lesquels des amendes ont été imposées en fonction de la gravité des infractions	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** Tous les cas majeurs qui se sont conclus en 2012-2013 ont abouti à des condamnations, avec des amendes ou des pénalités importantes.

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

Renseignements	Pourcentage des ressources consacrées à la collecte et à l'analyse des renseignements et à la conduite d'enquêtes majeures	15 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 20,2 %** Le résultat a connu une amélioration par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 6 %. Des augmentations sont prévues en raison du changement stratégique visant à se concentrer davantage sur le renseignement et sur les cas importants.
Vérifications	Pourcentage de vérifications de certificats de l'Union européenne et de pêche illicite, non déclarée, non réglementée qui ont été réalisées	3 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 0,5 %** On s'attend à atteindre l'objectif de l'Union européenne de 1 % à 3 % une fois que le Bureau de vérification de certification des captures sera entièrement pourvu en personnel et en mesure d'effectuer les vérifications de certification des captures illicites, non déclarées et non réglementées.

Le sous-programme « Cas majeurs et enquêtes spéciales » fait partie du programme « Conformité et application de la loi ».

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 2.1.4 – Capacité du programme de conformité et d'application des lois

Description

La capacité des programmes implique, entre autres, le perfectionnement et le soutien d'effectifs compétents, munis de l'équipement nécessaire, bien informés, protégés et efficaces. La pierre angulaire de ce programme de conformité et d'exécution repose dans le recrutement d'agents des pêches dans le cadre du Programme de développement de carrière des agents des pêches. La formation continue, incluant une formation très spécialisée en matière d'exécution et de renseignements, constitue un autre volet essentiel qui doit faire l'objet d'investissements réguliers. Un cadre juridique et politique efficace, ainsi que des systèmes de collecte et d'analyse de l'information sont également des aspects importants de la structure de soutien. Les normes, les vérifications et les codes de conduite nous assurent que l'exécution des lois et des règlements se déroulent de manière équitable, prévisible, impartiale et uniforme, et ce, conformément à la Charte canadienne des droits et libertés. L'acquisition et la gestion d'équipement, de véhicules et de navires sont essentielles pour assurer une main-d'oeuvre efficace et dotée de l'équipement nécessaire. Enfin, on fait appel à la planification stratégique et à l'évaluation intégrée des risques pour identifier les priorités opérationnelles et pour assurer l'équilibre idéal entre les outils et les approches employés pour réaliser les objectifs des programmes.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
33,4	35,4	2,0

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
199	239	40

Remarque : La valeur réelle des ressources humaines est considérablement supérieure à la valeur prévue; cela est attribuable à un changement stratégique visant à se concentrer davantage sur les capacités des programmes, c'est-à-dire la formation ainsi que les activités relatives au renseignement et aux cas importants. La planification future des ressources humaines sera ajustée en conséquence.

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Le Canada est en mesure d'administrer et d'appliquer efficacement les lois, la réglementation et les autres cadres	Pourcentage des agents des pêches cadets qui réussissent le Programme de	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 95 %** Des 20 recrues qui ont entrepris la formation, 19 ont réussi. L'autre recrue a été nommée à

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

de gestion qui régissent les voies navigables, les pêches, les océans et l'habitat au Canada d'une façon juste, prévisible et cohérente	progression de carrière des agents des pêches et qui sont affectés comme il a été prévu		un autre poste au sein du Ministère. Le résultat a connu une amélioration par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 93 %. *Leçon retenue* : Du fait de la difficulté du programme de formation et des inscriptions limitées, il peut arriver, à l'occasion, qu'un élève ne satisfassent pas à toutes les exigences.
Personnel formé	Pourcentage du temps total que les agents des pêches ont consacré à la formation	5 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 9,2 %** Le résultat a connu une amélioration par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 4,8 %, et à celui obtenu en 2009-2010, qui était de 5,2 %.
	Pourcentage des ressources consacrées au renforcement de la capacité interne	35 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 31 %** Le résultat peut avoir été touché par les changements apportés quant à la consignation et à l'établissement de rapports en matière de renforcement de la capacité.
	Pourcentage des agents des pêches ayant réussi leur requalification annuelle concernant le recours à la force progressive par rapport à ce qui a été prévu	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** Toutes les requalifications annuelles prévues des agents des pêches ont été effectuées avec succès.

Le sous-programme « Capacité du programme de conformité et d'application des lois » fait partie du programme « Conformité et application de la loi ».

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Avis importants

Haut de la page

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 2.2 – Gestion de l'habitat

Description

Compte tenu de ses responsabilités en vertu de la Loi sur les pêches, de la Loi sur les espèces en péril et de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, le Programme de gestion de l'habitat de Pêches et Océans Canada est un outil de réglementation majeur du gouvernement fédéral qui touche la plupart des projets d'aménagement sur ou autour des étendues d'eau douce et des étendues marines renfermant du poisson au Canada ou autour de celles-ci. Les activités du programme contribuent à son mandat qui consiste à conserver et à protéger l'habitat du poisson qui assure le maintien des ressources halieutiques que les Canadiens valorisent. Dans le contexte des initiatives pangouvernementales en matière de développement durable et de réglementation intelligente, ce programme aide les Canadiens à gérer les répercussions des activités autres que la pêche sur l'habitat du poisson. Ce programme fait appel aux renseignements et aux interprétations scientifiques dans le but d'élaborer des règlements et des politiques, de donner des conseils et une orientation officiel, de nouer le dialogue avec les personnes, les organisations et les autres ordres de gouvernement, en plus de gérer la conformité.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
58,7	58,7	60,6	59,7	0,9

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
560	468	-92

Remarque : L'écart entre les ressources humaines prévues et les ressources humaines réelles résulte des initiatives de transformation approuvées mises en œuvre en 2012-2013.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
L'habitat du poisson est protégé et conservé	Pourcentage des cas surveillés où la détérioration, la destruction et la perturbation sont évitées	80 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 89 %** La détérioration, la destruction et la perturbation ont été évitées dans 89 % des

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

			cas surveillés. Source : Système de suivi des activités de programme
Les activités non liées à la pêche entreprises dans les eaux de pêche canadiennes ou près de celles-ci n'ont pas d'incidences néfastes sur le poisson et l'habitat du poisson	Pourcentage de cas surveillés complétés où les promoteurs de projets se sont conformés aux avis officiels et aux directives réglementaires (p. ex. autorisations, lettres d'avis, instructions opérationnelles ou outils équivalents)	75 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 89 %** Les promoteurs de projets se sont conformés aux avis officiels et aux directives réglementaires du Ministère dans 89 % des cas surveillés. Source : Système de suivi des activités de programme
	Pourcentage des travaux proposés qui auraient pu avoir des répercussions néfastes sur l'habitat du poisson ou en occasionner la perte et où, sur l'avis du Programme de gestion de l'habitat, des changements ont été apportés aux travaux proposés, ce qui a permis d'atténuer les répercussions néfastes et d'éviter la perte de l'habitat du poisson	45 % d'ici le 31 mars 2015	**Résultat : 79 %** Les conseils fournis ont donné lieu à des changements relativement à 79 % des activités proposées de façon à atténuer les effets négatifs et la destruction de l'habitat des poissons.
Instruments pour la communication d'avis officiels et de directives réglementaires	Pourcentage des renvois, du total reçu, qui posent un *faible* risque	25 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 59 %**

Analyse du rendement et leçons retenues

Priorité : Révision du programme et de la politique sur l'habitat

- **Mise à jour de la politique** – On a préparé le terrain pour la rédaction d'une politique de protection des pêches afin de remplacer la *Politique de gestion de l'habitat du poisson* (1986); la nouvelle politique correspondra à la *Loi sur les pêches* modifiée et à la structure du nouveau Programme de protection des pêches. La nouvelle politique aura pour but de simplifier les exigences relatives à la création de projets et de réduire les retards administratifs et réglementaires tout en assurant une utilisation durable des ressources halieutiques.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 2.3 – Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures

Description

Ce programme n'a pas été financé après l'exercice financier 2011-2012, à la suite d'une recommandation dans une récente évaluation du programme.

Le Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures est un programme qui contribue au Cadre de gestion intégrée de la contribution autochtone[1]. Un des buts généraux de ce cadre consiste à aider les organisations autochtones à acquérir des compétences pour participer de façon plus efficace aux processus en vertu desquels plusieurs intervenants assurent la gestion des ressources aquatiques et des océans. Le Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures s'applique aux régions intérieures où la province gère la pêche, comme l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et certaines parties du Québec. Grâce à des ententes de contribution avec des organisations autochtones, le Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures nous amène le financement nécessaire à l'acquisition des compétences en vue de participer à la gestion de l'habitat du poisson axée sur la collaboration. Ce programme vise à rehausser la capacité des communautés autochtones d'unir leurs efforts et de participer au processus décisionnel touchant les activités réglementaires et non réglementaires de gestion de l'habitat. Parmi les autres méthodes d'intervention dans les programmes, mentionnons les consultations communautaires afin d'aider les communautés autochtones à comprendre et à définir leurs priorités en matière de gestion de l'habitat du poisson, à élaborer des plans de gestion de l'habitat du poisson qui leur sont propres, ainsi qu'à recueillir et à documenter le savoir traditionnel des Autochtones.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
—	—	—	—	—

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
—	—	—

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

Évaluation du programme... En 2011-2012, le Ministère a réalisé l'Évaluation du Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures. Le rapport recommandait que les modalités et conditions du Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures ne soient pas renouvelées et qu'une stratégie de fermeture du programme soit préparée.

Notes de bas de page

[1] Le Sous-programme « Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques » continue à faire partie du Cadre de gestion intégrée de la contribution autochtone.

Last Modified: NaN-NaN-NaN
Haut de la page
Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
- Raison d'être et responsabilités
- Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
- Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
- Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
- Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 2.4 – Gestion des espèces en péril

Description

La *Loi sur les espèces en péril* est un engagement essentiel du gouvernement fédéral qui consiste à empêcher l'extirpation[1] ou l'extinction des espèces fauniques en péril et à contribuer au rétablissement de ces espèces. Cette loi assure, sur le plan juridique, la protection des espèces fauniques en péril, ainsi que la préservation de leur diversité biologique. En tant que ministre compétent en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, le ministre des Pêches et des Océans a la responsabilité et le mandat d'assurer la protection et le rétablissement de toutes les espèces aquatiques au Canada (sauf les espèces visant sur les terres fédérales relevant de Parcs Canada). Le programme de gestion des espèces en péril axé sur la preuve bénéficie de l'expertise scientifique du Ministère, en plus de tenir compte des connaissances socio-économiques, des intervenants et de la communauté. La gestion du programme repose sur les principes de la *Loi sur les espèces en péril*, comme l'intendance et l'engagement; la consultation et la coopération; ainsi que la conformité et l'exécution. Celle-ci favorise les activités du cycle de conservation de la *Loi sur les espèces en péril*, incluant l'évaluation et l'inscription des espèces; le rétablissement et la protection des espèces en péril grâce à l'élaboration de stratégies de rétablissement, de plans d'action et de plans de gestion; l'identification et la protection de l'habitat critique des espèces; la promotion des efforts de rétablissement; ainsi que la surveillance et l'évaluation.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
17,2	17,2	24,6	22,4	5,2

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
132	151	19

Remarque : Les ressources humaines prévues pour 2012-2013 ont été sous-estimées. La planification future des ressources humaines sera ajustée en conséquence.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les autorités	Pourcentage des	100 % d'ici le	**Résultat : 31 %**

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

gouvernementales disposent de l'information nécessaire pour protéger d'un point de vue juridique les espèces aquatiques en péril et leur habitat essentiel	espèces inscrites dont l'habitat essentiel est défini et protégé sur le plan juridique	31 mars 2016	Des progrès ont été réalisés en vue de l'objectif de 2015-2016. L'habitat essentiel de 17 des 55 espèces menacées ou en voie de disparition a été déterminé.
Les espèces aquatiques bénéficient d'un soutien pour leur rétablissement	Nombre d'especes pour lesquelles le Ministère des Pêches et des Océans a mené des activités de rétablissement ou a participé à celles-ci	20 d'ici le 31 mars 2014	**Résultat : 58** Un total de 76 mesures de rétablissement visant 58 espèces ont été mises en œuvre et 3 mesures de rétablissement visant de nombreuses espèces ont été mises en œuvre.
Stratégies et plans liés à la *Loi sur les espèces en péril*	Pourcentage des stratégies de rétablissement, des plans d'action et de plans de gestion pour les espèces aquatiques en péril qui ont été élaborés dans les délais prévus par la Loi	80 % d'ici le 31 mars 2014	**Résultat : 54 %** De nouveaux progrès ont été réalisés en vue de l'objectif de 2013-2014. On a procédé à l'élaboration de 21 plans de gestion sur 28 (75 %), de 55 stratégies de rétablissement sur 66 (83 %) et de 1 plan d'action sur 35 (3 %) dans les délais prévus. Toutes les mesures réalisées ont été inscrites au Registre public des espèces en péril.

Analyse du rendement et leçons retenues

Initiatives du programme

- **Promotion des objectifs de conservation** —On a offert des activités de sensibilisation, de formation et de promotion aux Canadiens, y compris aux groupes autochtones, dans le cadre de visites dans les écoles, de salons professionnels, d'ateliers et de rencontres avec les collectivités :
  - On a éduqué les pêcheurs sur l'importance de signaler et de consigner les prises d'espèces en péril dans leurs journaux de bord ainsi que sur l'importance de remettre rapidement à l'eau de façon sécuritaire;
  - On a participé à l'événement de mise à l'eau d'esturgeons juvéniles dans la rivière Kootenay;
  - On a tenu une séance d'information sur la *Loi sur les espèces en péril* à l'intention des groupes autochtones de la Région du Golfe;
  - On a sensibilisé les conducteurs de bateaux, y compris les kayakistes et le personnel des camps de pêche, aux Directives pour l'observation de la faune marine « Respectez les baleines ».

- **Stratégie de mesure du rendement** — On a élaboré la stratégie de mesure du rendement relative au Programme des espèces en péril, laquelle stratégie a été approuvée.

Évaluation du programme... En 2012-2013, Environnement Canada a réalisé l'Évaluation des programmes et des activités qui appuient la *Loi sur les espèces en péril*, qui s'intéressait notamment au Programme des espèces en péril de Pêches et Océans Canada.

Notes de bas de page

1 Le terme « extirpation » fait référence aux espèces disparues du Canada, mais présentes ailleurs dans le monde.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
- Raison d'être et responsabilités
- Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
- Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
- Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
- Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 2.5 – Services d'intervention environnementale

Description

La Garde côtière canadienne est l'organisme fédéral chargé de gérer les interventions lors de tous les déversements provenant de navires ou de sources mystérieuses[1] dans le milieu marin de compétence canadienne, en plus d'apporter leur appui aux pays en vertu des ententes internationales. Le programme d'intervention environnementale a pour objectif de minimiser les répercussions des incidents de pollution marine sur l'environnement, l'économie et la sécurité publique. Grâce au programme d'intervention environnementale, la Garde côtière canadienne établit un niveau approprié et uniforme à l'échelle nationale en ce qui concerne la préparation et les services d'intervention en eaux canadiennes; surveille et enquête sur tous les rapports de pollution marine au Canada, et ce, conjointement avec les autres ministères fédéraux; et entretient des communications avec les partenaires du programme, incluant Transports Canada et Environnement Canada, pour assurer une approche uniforme en matière d'intervention dans les cas de pollution marine. L'État de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière contribue essentiellement à la mise en oeuvre de ce programme. Celui-ci est offert en collaboration avec d'autres ministères fédéraux en ce qui concerne l'information sur la surveillance et les conseils scientifiques. L'entente sur la capacité d'intervention entre les propriétaires de navires et les intérêts commerciaux constitue un facteur essentiel pour appuyer le Régime canadien de préparation et d´intervention en cas de déversement d´hydrocarbures. Le fondement juridique et l'autorité du programme des services d'intervention environnementale sont présentés dans la *Loi sur les océans*, la *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*, la *Loi constitutionnelle de 1867* et, en vertu d'une entente avec Transports Canada, dans la *Loi sur la prévention de la pollution dans les eaux arctiques de 2001*.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
10,6	10,6	11,1	11,1	0,6

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
82	79	-3

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les répercussions environnementales, économiques et de sécurité publique des incidents de pollution marine sont atténuées	Pourcentage des cas déclarés pour lesquels l'intervention a été adéquate compte tenu du polluant, de la menace et des répercussions possibles	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012.
Interventions pour les cas déclarés de pollution marine provenant de navires	Pourcentage des interventions en cas de pollution marine où du personnel formé, de l'équipement stratégiquement placé et un plan de mobilisation sont utilisés	80 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** Les interventions appropriées ont été effectuées dans tous les cas de pollution marine causée par un navire. On a maintenu le résultat de 2011-2012.
Interventions en cas de menaces de pollution marine provenant de navires	Pourcentage des mesures d'intervention qui répondent aux objectifs du plan d'intervention en cas d'incident	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012.

Analyse du rendement et leçons retenues

Priorité : Renouvellement de la capacité et des actifs de la Garde côtière canadienne

- **État de préparation aux déversements de pétrole** – On a continué à donner suite à la vérification effectuée en 2010 par le commissaire à l'environnement et au développement durable, intitulée « Les déversements de pétrole provenant de navires », et à la vérification interne du programme Services d'intervention environnementale du Ministère :
  - On a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre du plan d'action de gestion intégrée répondant aux recommandations des vérifications et reçu l'appui du gouvernement du Canada par l'annonce d'un système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes. Le système signifiera l'adoption d'un système de commandement en cas d'incident par la Garde côtière canadienne, une évaluation nationale de risques de déversement de pétrole pour les navires, et le lancement d'un comité d'experts qui évaluera le Régime canadien de préparation et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures;
  - On a achevé l'examen de la capacité d'intervention environnementale de la Garde côtière canadienne et commencé sa mise en œuvre;
  - On a évalué le système de commandement en cas d'incident et confirmé que sa mise en œuvre en tant que système national de gestion des incidents était faisable.

Notes de bas de page

[1] Par « sources mystérieuses » ou « incident de pollution d'origine inconnue », on entend le déversement d'un polluant provenant d'une source inconnue dans les eaux canadiennes.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 2.6 – Gestion des océans

Description

La *Loi sur les océans* et la politique correspondante, soit la Stratégie sur les océans du Canada, viennent confirmer le mandat et le rôle de Pêches et Océans Canada en tant qu'autorité fédérale responsable des océans, en plus de présenter un cadre moderne de gestion des océans. La gestion des océans repose sur la conservation et l'utilisation durable des océans et des ressources océaniques du Canada, comme la pêche, l'énergie renouvelable et non renouvelable, et ce, en collaboration avec d'autres ministères du fédéral, les autres paliers de gouvernement, les organisations autochtones, les utilisateurs et d'autres intervenants qui ne font pas partie du gouvernement. Reposant sur des principes scientifiques, cette activité vise à relever certains défis auxquels on est confronté dans le domaine des océans, comme la Santé des océans, la perte de l'habitat marin, la biodiversité en déclin et les demandes croissantes en matière d'accès aux ressources océaniques, le tout étant axé sur une approche basée sur les écosystèmes.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
32,3	32,3	38,3	37,3	5,0

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
315	263	-52

Remarque : L'écart entre les ressources humaines prévues et les ressources humaines réelles resulte des réaffectations au programme Prévisions océaniques et aux initiatives de transformation approuvées mises en œuvre en 2012-2013.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les écosystèmes marins sont protégés et conservés	Pourcentage des écosystèmes marins qui sont protégés (grâce à l'établissement de zones de	Progrès du niveau de base de 1 % au cible international de 10 % d'ici 2020	**Résultat : 0,84 %** Ce pourcentage est réparti comme suit : 0,18 % des écosystèmes marins sont protégés par le statut de zone de protection marine en vertu de la *Loi sur les océans* et 0,66 % des écosystèmes sont protégés par d'autres mesures efficaces de conservation par zone relevant de Pêches et Océans Canada. Le réseau national d'aires marines protégées est en vigueur dans cinq des 13 biorégions, et le réseau continue ses efforts en vue de désigner sept zones

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

	protection marines à l'échelle nationale)		d'intérêt, ce qui contribuera à la cible de conservation de 10 % des aires marines d'ici 2020 que s'est fixé Canada. *Leçon retenue* : Il existe d'autres mesures efficaces de conservation par zone qui contribuent à la conservation de l'écosystème marin, mais elles ne sont pas prises en compte par les critères actuels. Ainsi, l'établissement de nouveaux critères qui reconnaîtront ces mesures supplémentaires est en cours.

Les programmes dans ce domaine contribuent à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) 2010-2013

Objectif de la SFDD	Indicateur de rendement de la SFDD	Cible de la SFDD	État du rendement de la SFDD
Objectif 6: Conservation et protection des écosystèmes et habitats Conserver des écosystèmes productifs et résilients ayant la capacité de se rétablir et de s'adapter; et protéger les zones de façon à ce qu'elles ne soient pas altérées pour les générations actuelles et futures	Pourcentage de zones marines sous régime de conservation	*Écosystèmes marins* : Améliorer la conservation des zones océaniques et des écosystèmes marins d'ici 2012 (dirigée par Pêches et Océans Canada)	**Résultat : 1,7 %** Les écosystèmes marins comprennent environ 59 900 km2 d'aires protégées à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale, qui couvrent environ 1 % des aires marines canadiennes et des Grands Lacs, ainsi qu'une aire supplémentaire de 38 400 km2 ayant été désignée comme une aire protégée par suite de fermetures de pêches parce qu'elle constitue l'habitat essentiel d'espèces en péril, laquelle aire couvre environ 0,7 % des aires marines canadiennes.

Analyse du rendement et leçons retenues

Initiatives du programme

- **Établissement d'un programme d'adaptation aux changements climatiques** — On a rassemblé des experts canadiens, tant des scientifiques du Ministère que des membres du milieu universitaire, afin qu'ils donnent leur avis quant aux conditions de base, aux changements et aux tendances relatifs à l'acidification des océans qui ont été observés dans l'Arctique canadien. Leurs travaux ont été regroupés et soumis à une évaluation internationale de l'acidification des océans dans l'Arctique canadien. En outre, les projets d'une durée d'un an financés dans le cadre du Programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique ont été achevés à la suite de notre inventaire des données de référence sur les informations scientifiques et les indicateurs (p. ex. une évaluation des menaces liées à la redistribution des espèces ainsi qu'aux espèces aquatiques envahissantes dans le Nord).

- **Établissement d'un plan pour les océans**
  - On a élaboré des plans de gestion intégrée des océans pour la baie Placentia, les Grands Bancs, le golfe du Saint-Laurent et la côte Nord du Pacifique en consultation avec des partenaires fédéraux et provinciaux, des intervenants, des groupes autochtones, des Premières nations et des comités régionaux. Les plans ont été remis à divers groupes pour qu'ils les étudient et les commentent.
    - *Leçon retenue* : À l'avenir, les calendriers de planification devraient prévoir du temps supplémentaire pour les événements imprévus, comme les retards attribuables à la nécessité de coordonner les diverses parties qui participent au processus de consultation.
  - On a établi un plan pour les océans et élaboré des plans de gestion intégrée des océans pour la baie Placentia, les Grands Bancs, le golfe du SaintLaurent et la côte Nord du Pacifique en consultation avec des partenaires fédéraux et provinciaux, des intervenants, des groupes autochtones, des Premières

nations et des comités régionaux. Les plans ont été remis à divers groupes pour qu'ils les étudient et les commentent. Leçon retenue : À l'avenir, les calendriers de planification devraient prévoir du temps supplémentaire pour les événements imprévus, comme les retards attribuables à la nécessité de coordonner les diverses parties qui participent au processus de consultation.
    - On a aidé le Ministère à mieux comprendre l'acidification des océans et ses effets sur les écosystèmes aquatiques en contribuant au rapport sur l'acidification de l'océan dans l'Arctique rédigé par le groupe de travail du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique. Les scientifiques de Pêches et Océans Canada ont participé aux réunions pertinentes concernant le Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique. Par ailleurs, un deuxième atelier de Pêches et Océans Canada et de scientifiques universitaires a été tenu au Canada pour regrouper l'information et parvenir à un consensus sur l'orientation des textes, des figures et des tableaux canadiens des documents sur l'acidification des océans dans l'Arctique. Plus précisément, on a sollicité des experts canadiens, dont des scientifiques du Ministère et des membres du milieu universitaire, afin qu'ils donnent leur avis quant aux conditions de base, aux changements et aux tendances relatifs à l'acidification des océans qui ont été observés dans l'Arctique canadien. Leurs travaux ont été regroupés et soumis à une évaluation internationale de l'acidification des océans dans l'Arctique canadien. De plus, les données historiques canadiennes sur le carbonate que possède l'Institut des sciences de la mer ont été numérisées, rassemblées, puis utilisées pour calculer le pH et les taux de saturation du carbonate de calcium dans la mer de Beaufort au cours des quatre dernières décennies. La contribution du Canada a permis de définir la portée de l'évaluation du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique ainsi que de fournir du contenu précis pour le document définitif, notamment dans les deux premiers chapitres, qui ont été coécrits par des scientifiques de Pêches et Océans Canada.
    - On a surveillé et évalué les effets de l'acidification des océans sur la biodiversité marine et côtière en participant à l'initiative de la Convention sur la diversité biologique. En plus des programmes de surveillance en mer annuels du Ministère, les scientifiques de l'organisation ont évalué l'acidification des océans dans le cadre d'initiatives précises comme le Programme des services d'adaptation aux changements climatiques et l'évaluation de l'acidification des océans réalisée par le groupe de travail du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique. De nouvelles données ont été établies pour la mer de Beaufort et incluses dans l'évaluation du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique. Plusieurs projets financés dans le cadre du Programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique sont terminés, et ils nous aident à mieux comprendre les conséquences de l'acidification des océans sur les écosystèmes côtiers des trois océans du Canada. Mentionnons une évaluation des menaces liées à la redistribution des espèces ainsi qu'aux espèces aquatiques envahissantes dans le nord.
    - La première année de la mise en œuvre internationale du Programme de surveillance de la biodiversité circumpolaire du Conseil de l'Arctique – plan marin, sous la direction de Pêches et Océans Canada, est terminée. Le rapport annuel, les plans de travail pour 2013 et les avis scientifiques du Secrétariat canadien de consultation scientifique (dont deux documents de recherche) ont été produits. Le sauvetage des données du Canada (données scientifiques et connaissances écologiques traditionnelles) a été effectué, ce qui permettra de créer des valeurs de référence pour certains indicateurs marins.

- **Stratégie de mesure du rendement** —On a mis en œuvre la stratégie de mesure du rendement de la gestion des océans, qui définit la façon dont le rendement du Programme de gestion des océans sera mesuré. Cette stratégie permet de surveiller et d'évaluer le rendement, les résultats et l'efficacité du programme. Elle

permet également de prendre des décisions éclairées ainsi que des mesures appropriées en temps opportun en ce qui a trait aux orientations du programme. Cette année, la mise en œuvre comprenait :

- Un premier cycle de surveillance et la modification, au besoin, des indicateurs de rendement;
- La collecte de données de référence qui serviront aux prochaines analyses des tendances;
- La création d'outils, dont un modèle et un guide, afin d'aider les gestionnaires du Programme de gestion des océans à produire des rapports sur celui-ci.

Sous-programmes

En 2012-2013, le programme « Gestion des océans » a été articulé autour de deux sous-programmes, comme l'indique l'Architecture d'alignement des programmes :

- Sous-programme 2.6.1 : Planification intégrée des océans
- Sous-programme 2.6.2 : Évaluations des écosystèmes

Évaluation de l'initiative horizontale... En 2012-2013, le Ministère a réalisé l'Évaluation de l'initiative Santé des océans interministérielle.

Évaluation du programme... En 2011-2012, le Ministère a réalisé l'Évaluation du programme Gestion intégrée des océans.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 2.6.1 – Planification intégrée des océans

Description

La planification intégrée des océans contribue à la gestion des océans grâce à son approche de collaboration axée sur les écosystèmes lorsqu'il s'agit de planifier l'utilisation durable des ressources océaniques et de protéger les éléments uniques et importants des écosystèmes. Les processus de planification intégrée des océans nous procurent les structures de gouvernance et de consultation favorisant l'échange de connaissances et la définition d'objectifs de gestion en matière de planification des océans. On élabore des outils de soutien à la prise de décisions axés sur les écosystèmes et sur les risques afin de permettre aux organismes de réglementation de prendre des décisions mieux informées en matière d'utilisation des océans. Les plans de gestion intégrée des océans identifient les objectifs tenant compte de facteurs sociaux, économiques et environnementaux qu'on devrait atteindre afin d'assurer l'utilisation et la conservation durables des océans. Les mesures de conservation marine, comme la désignation de zones de protection marine ou l'élaboration de directives, reposent sur les plans intégrés de gestion des océans. La planification intégrée des océans comprend également la conception d'un réseau national de zones de protection marine avec la participation des autres partenaires du fédéral et des provinces, le tout, sous la coordination de Pêches et Océans Canada.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
10,7	13,6	2,9

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
86	93	7

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les responsables de la réglementation et les utilisateurs de l'océan travaillent de concert pour faire face aux enjeux existants et émergeants au niveau des écosystèmes estuariens, côtiers et marins du Canada	Pourcentage des zones étendues de gestion des océans pour lesquelles des intervenants clés et des autorités de réglementation font partie des structures de gouvernance et participent aux processus de consultation	100 % d'ici le 31 mars 2015	**Résultat : 93 %** Le taux de participation aux réunions des principaux intervenants était de 100 %. L'écart de 7 % par rapport au résultat obtenu se rapporte à la participation aux réunions qui avaient été prévues, mais qui n'ont pas eu lieu.
Plans de gestion intégrée des océans	Pourcentage des plans de gestion intégrée des zones	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 60 %** Des plans de gestion intégrée

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

	étendues de gestion des océans dont la mise en œuvre a été entreprise (p. ex. étape 5 du processus de planification de GI à 6 étapes)		des océans ont été élaborés pour trois des cinq zones. Les consultations concernant les plans relatifs au golfe du Saint-Laurent et à la côte Nord du Pacifique se sont poursuivies.

Le sous-programme « Planification intégrée des océans » fait partie du programme « Gestion des océans ».

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 2.6.2 – Évaluations des écosystèmes

Description

Les multiples utilisations que l'on fait des océans, qui sont parfois contradictoires, requièrent que l'on adopte une approche écosystémique scientifique pour contribuer à la gestion intégrée des environnements et des ressources aquatiques. Cette approche est de nature interdisciplinaire et permet de mieux comprendre les variables qu'on retrouve dans les océans et leurs interactions, vivantes et non vivantes, et ultimement, l'impact que les activités humaines peuvent avoir sur les écosystèmes aquatiques. Le Ministère effectue des recherches scientifiques et la surveillance des attributs et des caractéristiques des écosystèmes à l'aide d'appareils spatiaux [1], aériens [2] ou autonomes [3], ainsi que de plateformes installées à bord de navires. Ces connaissances servent ensuite lors de la préparation d'évaluations des écosystèmes et de rapports de situation, d'outils de conservation et de gestion axée sur les écosystèmes, incluant des outils d'évaluation des risques, des indicateurs des écosystèmes, ainsi que l'évaluation de l'adaptation au changement climatique et des impacts cumulatifs qu'utilisent les responsables de l'élaboration des politiques et les décideurs dans le cadre de la gestion intégrée des environnements aquatiques dans les océans et sur les voies navigables du Canada.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
21,5	23,7	2,1

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
229	171	-58

Remarque : L'écart entre les ressources humaines prévues et les ressources humaines réelles résulte des réaffectations au programme Prévisions océaniques et aux initiatives de transformation approuvées mises en œuvre en 2012-2013.

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les responsables de l'élaboration de politiques et les décideurs disposent d'une base solide de connaissances sur l'état des écosystèmes aquatiques marins	Pourcentage de demandes approuvées pour des avis scientifiques sur les écosystèmes aquatiques auxquelles on a répondu dans les délais établis	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 86 %** Le résultat a augmenté par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 75 %.
Connaissances et avis scientifiques	Pourcentage des publications sur les écosystèmes aquatiques qui paraît sur le site Web du	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 59 %** Des retards se sont produits en raison des exigences

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

	Secrétariat canadien de consultation scientifique dans les délais établis		opérationnelles, incluant des nouvelles exigences d'accessibilité relativement aux documents Web.

Le sous-programme « Évaluations des écosystèmes » fait partie du programme « Gestion des océans ».

Notes de bas de page

[1] Le terme « spatiaux » se rapporte à la topographie d'une région ou d'un espace donné.

[2] Le terme « aériens » se rapporte aux relevés réalisées à partir d'un avion.

[3] Le terme « véhicules autonomes » se rapporte aux véhicules télécommandés utilisés pour sonder les fonds marins.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 2.7 – Espèces aquatiques envahissantes

Description

Les espèces aquatiques envahissantes constituent une menace majeure à la biodiversité aquatique, à la santé des écosystèmes, ainsi qu'aux industries des pêches et de l'aquaculture qui entretiennent des écosystèmes sains et productifs. L'Union internationale pour la conservation de la nature considère que les espèces étrangères constituent la deuxième menace en importance à la biodiversité, après la perte de l'habitat. Reconnaissant le sérieux de cette menace, le Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture élaborait, en 2004, le Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes [1]. L'objectif de ce plan d'action consiste à prévenir de nouvelles invasions, à détecter tôt les nouveaux envahisseurs, à réagir rapidement aux nouveaux envahisseurs et, en cas de besoin, à gérer les envahisseurs qui se sont installés et qui se propagent. Les connaissances acquises grâce aux activités scientifiques, comme la recherche sur les voies d'invasion, les méthodologies permettant de détecter les nouvelles invasions, les évaluations des risques, ainsi que les mesures de contrôle favorisent les règlements, les ententes, ainsi que l'élaboration de cadres de gestion, et ce, tant au Canada qu'à l'échelle internationale pour ainsi appuyer le Plan d'action du Canada.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
11,0	11,0	12,6	12,5	1,4

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
70	75	5

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les responsables de l'élaboration de politiques et les décideurs disposent d'une base solide de connaissances sur les dangers que posent les espèces aquatiques envahissantes et la façon de	Pourcentage des questions prioritaires abordées	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** Toutes les activités ont été réalisées comme prévu.

Renseignements supplémentaires

- Faits saillants des états financiers
- États financiers
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

- Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
- Renseignements supplémentaires

minimiser ces dangers			
Connaissances et avis scientifiques	Pourcentage de publications du Ministère par rapport au total canadien dans le domaine des espèces aquatiques envahissantes	Maintenir ou dépasser la moyenne de cinq ans d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 24,7 %** Il y a eu une amélioration générale puisque la moyenne sur cinq ans étaient de 19,8 % (2007-2011) et la moyenne sur 14 ans était de 16,8 % (1998-2011). Le résultat a également augmenté par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 19 %.

Analyse du rendement et leçons retenues

Initiatives du programme

- **Évaluer l'opportunité du marché**
  - L'Évaluation binationale des risques écologiques des carpes à grosse tête (*Hypophthalmichthys spp.*) pour le bassin des Grands Lacs a été effectuée par des pairs en collaboration avec les États-Unis. Cette évaluation fondée sur des données scientifiques visait à étudier la présence de la carpe asiatique dans les Grands Lacs et à fournir des conseils sur les menaces qu'elle représente.
  - L'élaboration d'une politique de réglementation et d'un règlement régissant le contrôle et la gestion des espèces aquatiques envahissantes en vertu de la *Loi sur les pêches* a été amorcée. Des consultations ont été menées concernant la politique de réglementation et le règlement; les commentaires recueillis étaient généralement positifs. Parmi les difficultés relevées, mentionnons le caractère horizontal et intergouvernemental de la politique et du règlement proposés.

- **Facteurs socioéconomiques liés à l'évaluation du risque** — On a élaboré et mis au point un cadre provisoire qui intègre les facteurs socioéconomiques au processus d'évaluation des risques pour les espèces aquatiques envahissantes. On a également commencé à travailler à l'amélioration des résultats du projet pilote.

Évaluation du programme... En 2009-2010, le Ministère a réalisé l' Évaluation du programme Espèces aquatiques envahissantes .

Notes de bas de page

[1] Le Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes a été publié en septembre 2004.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Résultat stratégique 3 – Des eaux sécuritaires et sécurisées

Description

Pêches et Océans Canada contribue au maintien et à l'amélioration de la sécurité et la protection maritimes grâce à son infrastructure maritime, à son information, à ses produits, ainsi qu'en offrant les services nécessaires pour assurer la navigation sécuritaire, ainsi que la protection de la vie et des biens.

Pour plus de détails au sujet du Résultat stratégique « Des eaux sécuritaires et sécurisées » veuillez consulter le *Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014*.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
675,2	675,2	777,6	730,2	55,1

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
4 934	4 839	-95

Programmes et sous-programmes

En 2012-2013, le Résultat stratégique « Des eaux sécuritaires et sécurisées » a été articulé autour de huit programmes et de cinq sous-programmes, comme le montre l'Architecture d'alignement des programmes :

- Programme 3.1 : Services de recherche et sauvetage
  - Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage
  - Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire
- Programme 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes
- Programme 3.3 : Sécurité maritime
- Programme 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte
  - Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte
  - Sous-programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte
  - Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte
- Programme 3.5 : État de préparation des actifs terrestres

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

- Programme 3.6 : Collège de la Garde côtière canadienne
- Programme 3.7 : Produits et services hydrographiques
- Programme 3.8 : Prévisions océaniques

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 3.1 – Services de recherche et sauvetage

Description

Le programme Services de recherche et sauvetage en mer de la Garde côtière canadienne dirige, exécute et maintient l'état de préparation de 5,3 millions de kilomètres carrés du réseau fédéral de recherche et sauvetage en mer, et ce, avec l'aide de nombreux intervenants et partenaires, dont la Garde côtière canadienne auxiliaire et le ministère de la Défense nationale. Grâce à la communication, à la coordination et à la réalisation d'interventions de recherche et de sauvetage ainsi qu'à la sensibilisation aux opérations, le programme Services de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne augmente la probabilité de sauvetage des personnes qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau. Les programmes État de préparation opérationnelle de la flotte et Services de communications et de trafic maritimes de la Garde côtière apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme. Le fondement juridique et l'autorité du programme Services de recherche et sauvetage émanent de la *Loi constitutionnelle de 1867*, de la *Loi sur les océans* et de la *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
35,0	35,0	39,1	38,1	3,1

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
170	148	-22

Remarque : L'écart entre les ressources humaines prévues et les ressources humaines réelles résulte des initiatives de transformation approuvées et mises en œuvre en 2012-2013 dans tout l'organisme.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les pertes de vie ou blessures aux navigateurs en situation de détresse sont minimisées	Pourcentage des vies sauvées par rapport au total déclaré de vies exposées à un risque dans le milieu maritime	Supérieur ou égal à 90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 98 %** Cette cible représente un point de référence opérationnel; l'objectif consiste à sauver 100 % des vies à risque.

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

Analyse du rendement et leçons retenues

Initiatives du programme

- **Centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage** — Le Centre secondaire de sauvetage maritime situé à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) a été fusionné au Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage d'Halifax (Nouvelle-Écosse). La fusion des parties Est et Ouest du Centre secondaire de sauvetage maritime de Québec aux Centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage d'Halifax (Nouvelle-Écosse) et de Trenton (Ontario), a été reportée à 2013-2014 jusqu'à ce que la Garde côtière canadienne fasse confiance à la capacité de bilinguisme des Centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage.

Sous-programmes

En 2012-2013, le programme « Services de recherche et sauvetage » a été articulé autour de deux sous-programmes, comme l'indique l'Architecture d'alignement des programmes :

- Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage
- Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire

Évaluation de programme... En 2011-2012, le Ministère a réalisé l'Évaluation des programmes de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne (GCC) et de la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC).

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 3.1.1 – Coordination et intervention en recherche et sauvetage

Description

Le Programme Coordination et intervention en recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne fournit des services de coordination et d'intervention dans le but d'augmenter les chances de survie des personnes qui risquent de perdre la vie ou de subir des blessures dans l'environnement marin en leur donnant accès à de l'aide : en coordonnant et en assurant les interventions de recherche et de sauvetage en mer, en favorisant la sécurité des personnes en mer, en aidant le ministère de la Défense nationale à intervenir à la suite d'incidents aéronautiques et humanitaires, en offrant une capacité d'intervention en recherche et sauvetage, et en gérant des partenariats essentiels à la coordination efficace des activités. Grâce aux efforts de communication, de coordination et de réalisation des missions de recherche et sauvetage en mer, ainsi qu'en sensibilisant gens aux opérations, le programme de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne augmente les chances que soient rescapés les gens qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau. Les programmes État de préparation opérationnelle de la flotte et Services de communications et de trafic maritimes de la Garde côtière apportent une contribution essentielle à la réalisation de cette activité. Le fondement juridique ou l'autorité du programme Coordination et intervention en recherche et sauvetage est présenté dans la *Loi constitutionnelle de 1867*, la *Loi sur les océans*, et la *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
30,1	33,0	2,9

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
170	148	-22

Remarque : L'écart entre les ressources humaines prévues et les ressources humaines réelles résulte de l'effet cumulatif des initiatives de transformation approuvées et mises en œuvre en 2012-2013 dans tout l'organisme.

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les personnes en situation de détresse en milieu maritime reçoivent de	Pourcentage des interventions en cas d'appel à l'aide par rapport aux demandes	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 100 %.

Services internes
Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

l'aide			
Interventions de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne	Pourcentage des navires de recherche et sauvetage primaires qui respectent le délai d'intervention de 30 minutes ou moins pour les incidents maritimes	99 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 97 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 97 %. *Leçon retenue* : Les interventions tardives sont souvent causées par des facteurs que la Garde côtière ne peut contrôler, comme l'attente de l'arrivée d'une ambulance ou de policiers, ou sont acceptées par les parties concernées lors du départ tardif de l'équipe de sauvetage (si ce dernier n'a aucune conséquence négative pour le client).

Le sous-programme « Coordination et intervention en recherche et sauvetage » fait partie du programme « Services de recherche et sauvetage ».

Évaluation du programme... En 2011-2012, le Ministère a réalisé l'Évaluation des programmes de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne et de la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Last Modified: NaN-NaN-NaN
Haut de la page
Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 3.1.2 – Garde côtière canadienne auxiliaire

Description

La Garde côtière auxiliaire canadienne est répartie en six organisations bénévoles sans but lucratif, constituées sous le régime fédéral, qui reflètent les cinq régions de la Garde côtière canadienne[1], et une entité nationale. Le ministre des Pêches et des Océans maintient un accord de contribution officiel avec chacune des six sociétés de la Garde côtière auxiliaire canadienne en ce qui concerne les coûts connexes. Les sociétés sont des entités juridiques distinctes du gouvernement du Canada qui travaillent dans le cadre d'un partenariat rapproché avec la Garde côtière canadienne. La majorité des membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne sont des pêcheurs commerciaux et des navigateurs de plaisance qui offrent leur temps et prêtent leurs navires afin de contribuer au programme Services de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne. Les autres membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne sont des bénévoles des collectivités locales qui prennent place à bord des navires communautaires réservés aux interventions, et ce, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La Garde côtière auxiliaire canadienne compte près de 4 200 membres et dispose d'environ 1 100 navires. Les connaissances locales, l'expérience en mer, les talents de navigateur et le comportement professionnel de ses membres en font l'un des plus grands atouts du Canada en mer. Cette activité est régie par un accord de contribution et réalisée en coordination avec les programmes Services de recherche et sauvetage et Services de communications et de trafic maritimes de la Garde côtière. L'autorité particulière de ce programme de contribution repose sur une directive du Cabinet. Le fondement juridique général du programme de contribution de la Garde côtière canadienne auxiliaire est décrit dans la *Loi constitutionnelle de 1867*.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
4,9	5,1	0,2

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
0	0	0

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les membres de la Garde côtière canadienne auxiliaire sont disponibles pour	Pourcentage des interventions maritimes de recherche et sauvetage par la Garde côtière auxiliaire	20 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 26 %** Le résultat a connu une amélioration par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 25 %. *Leçon retenue* : La croissance de la Garde côtière auxiliaire canadienne, constituée d'organisations bénévoles, a un

Renseignements supplémentaires
- Faits saillants des états financiers
- États financiers
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt
- Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
- Renseignements supplémentaires

intervenir en cas d'incidents maritimes de recherche et sauvetage	canadienne par rapport au nombre total d'incidents maritimes de recherche et sauvetage		effet bénéfique sur les opérations de recherche et de sauvetage maritimes menées dans l'ensemble du Canada. Par conséquent, la Garde côtière canadienne a rédigé une nouvelle politique concernant l'affectation des ressources de recherche et sauvetage, qui exige que le recours à la Garde côtière auxiliaire soit envisagé lors de chaque incident de recherche et sauvetage.
Accords de contribution signés	Nombre de membres formés de la Garde côtière canadienne auxiliaire	4 200 (la moyenne de cinq ans) d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 4 055** Le nombre a augmenté par rapport à celui de 2011-2012, qui était de 3 907 membres. Toutes les ententes de contribution de la Garde côtière auxiliaire canadienne ont été mises à jour et approuvées.

Le sous-programme « Garde côtière canadienne auxiliaire » fait partie du programme « Services de recherche et sauvetage ».

Évaluation du programme... En 2011-2012, le Ministère a réalisé l'Évaluation des programmes de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne et de la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Notes de bas de page

[1] En octobre 2012, les cinq régions de la Garde côtière canadienne ont été regroupées en trois nouvelles régions : la Région de l'Ouest, la Région du Centre et de l'Arctique, et la Région de l'Atlantique. Leurs administrations centrales sont situées respectivement à Victoria (Colombie-Britannique), à Montréal (Québec) et à St. John's (Terre-Neuve).

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 3.2 – Services de communication et de trafic maritimes

Description

Le programme des Services de communications et de trafic maritimes est offert par la Garde côtière canadienne. La sécurité des marins et la protection de l'environnement marin dans les eaux canadiennes dépendent dans une grande mesure de la diffusion efficace et opportune de l'information. Ce programme veille à ce qu'un système de communication fiable soit disponible en tout temps afin de contribuer à protéger la vie en mer, en plus de protéger l'environnement marin, d'assurer la navigation sécuritaire et efficace dans les voies navigables canadiennes, ainsi que la sensibilisation au domaine maritime. Les services consistent, entre autres, à assurer la communication de détresse et la communication radio générale en mer, la diffusion de renseignements sur la sécurité maritime, le contrôle des navires entrant en eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime dans certaines étendues d'eau canadiennes, ainsi que la prestation de renseignements maritimes à d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral, ainsi que de services d'appels téléphoniques en mer en fonction du recouvrement des coûts. L'État de préparation des biens de la Garde côtière et les activités du Collège de la Garde côtière canadienne apportent une contribution essentielle à la mise en oeuvre de ce programme. Le fondement juridique et l'autorité du programme des Services de communications et de trafic maritimes sont présentés dans la *Loi constitutionnelle de 1867*, dans la *Loi sur les océans*, ainsi que dans la *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001* et, en vertu d'une entente avec Transports Canada, dans la *Loi sur la prévention de la pollution dans les eaux arctiques de 2001*.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
47,4	47,4	53,7	52,6	5,1

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
436	434	-2

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les navires obtiennent les services de	Pourcentage du nombre total de collisions, de heurts violents	Moins de	**Résultat : 0,03 %** Le résultat se situe bien en-deçà de la cible; il

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

communication et de trafic maritimes dont ils ont besoin pour se déplacer dans les eaux canadiennes en toute sécurité	et d'échouements par rapport au total de déplacements de navires à l'intérieur des zones du système de gestion du trafic maritime	1 % d'ici le 31 mars 2013	est toutefois légèrement meilleur que celui obtenu en 2011-2012, qui était de 0,02 %. Sur un total de 341 682 déplacements de navires (source : Système d'information sur la navigation maritime – INNAV), il y a eu 102 collisions, heurts violents et échouements (source : statistiques du Bureau de la sécurité des transports).
Interventions en cas d'appels à l'aide de navires	Pourcentage des appels auxquels on a répondu selon les niveaux de service publiés par la Garde côtière canadienne	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012.
Information sur le trafic maritime et les voies navigables dans les zones de services de trafic maritime	Pourcentage du temps pendant lequel les services de trafic maritime sont fournis aux navires réglementés (dans les zones de services de trafic maritime) selon les niveaux de service publiés par la Garde côtière canadienne	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012.
Réponses aux navires demandant l'entrée en eaux canadiennes	Pourcentage des autorisations accordées à des navires au large par rapport au nombre total de navires au large qui ont fait une demande d'entrée en eaux canadiennes	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012.

Analyse du rendement et leçons retenues

Initiatives du programme

- **NAVAREA dans le Haut-Arctique** — On a produit des documents relatifs à l'approvisionnement pour acquérir l'équipement de transmission radio haute fréquence pour la NAVAREA[1] dans le Haut-Arctique (zone de navigation au-dessus du 76e parallèle N). L'acquisition du nouvel équipement devrait se faire en 2013-2014. Entre-temps, il faut continuer de fournir des services à cette zone de navigation en se servant de l'équipement existant.

- **Centre des Services de communication et de trafic maritimes** — Fusion des centres des Services de communication et de trafic maritimes de l'Arctique situés à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, et à Iqaluit, au Nunavut, afin de former un seul centre à Iqaluit. Tous les services seront dispensés à partir de l'unique centre, et le niveau de service sera le même qu'auparavant. En 2012-2013, la Garde côtière canadienne :
  - A fermé le centre des Services de communication et de trafic maritimes de l'Arctique situé à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest;
  - A commencé l'installation des nouveaux systèmes de communication et de contrôle requis dans le centre des Services de communication et de trafic maritimes d'Iqaluit, au Nunavut (l'installation devrait être achevée comme prévu en 2013-2014).

- **Formation technique à l'intention des Services de communication et de trafic maritimes** — On a élaboré un plan de travail et des outils pour effectuer une analyse des besoins et des lacunes du programme de formation à l'intention des stagiaires des Services de communication et de trafic maritimes (la révision du programme se fera au cours des prochaines années).

Notes de bas de page

[1] Une NAVAREA (zone de navigation) est une zone géographique définie par l'Organisation maritime internationale afin de coordonner la transmission d'avertissements de navigation aux marins.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 3.3 – Sécurité maritime

Description

Le programme Sécurité maritime est dirigé par la Garde côtière canadienne. Il collabore avec les ministères et organismes fédéraux qui assument certaines responsabilités en matière de sécurité maritime, dont la Gendarmerie royale du Canada, les Forces canadiennes, l'Agence des services frontaliers du Canada, Sécurité publique Canada et Transports Canada en facilitant la prestation de l'expertise dans le domaine maritime, d'un soutien aux navires et d'information. Le programme Sécurité maritime procure à ces organisations des renseignements pertinents pour la Garde côtière afin de l'aider à réaliser son mandat de sécurité en mer et à l'échelle nationale. Les programmes État de préparation opérationnelle de la flotte, Services de communications et de trafic maritimes et État de préparation des biens terrestres de la Garde côtière apportent une contribution essentielle à la réalisation de cette activité. Cette activité est offerte en collaboration avec le programme Conformité et application de la loi de Pêches et Océans Canada. Le fondement juridique ou l'autorité du programme Sécurité maritime est présenté principalement dans la *Loi sur les océans*.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
9,5	9,5	6,6	6,6	-2,9

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
44	43	-1

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les communautés fédérales d'application et de renseignements reçoivent le soutien et les informations nécessaires pour prendre connaissance des déplacements de navires et intervenir adéquatement en cas d'incidents se produisant sur	Disponibilité en pourcentage de l'image complète de la situation maritime du Pêches et Océans Canada par rapport au niveau de disponibilité annoncé pour les clients	99,7 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : Données non-disponibles** On a reporté l'élaboration du nouveau système qui servira à fournir une image complète de la situation maritime. Il était encore possible d'obtenir du soutien et des renseignements sur les déplacements des navires à l'aide du Système d'identification et de suivi des navires à

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

l'eau			grande distance et du Système d'identification automatique (voir ci-dessous).
Information sur le trafic maritime	Disponibilité en pourcentage du Système d'identification et de suivi à distance et du Système d'identification automatique[1]	99,7 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 99,7 %** Le taux de disponibilité du Système d'identification et de suivi des navires à grande distance et du Système d'identification automatique était de 99,7 %.

Analyse du rendement et leçons retenues

Initiatives du programme

- **Centres des opérations de la sûreté maritime** — On a continué de participer aux initiatives des Centres des opérations de la sûreté maritime auxquelles participent plusieurs ministères, notamment :
  - On a collaboré à l'achèvement du manuel sur les procédures normalisées d'exploitation nationales (d'autres procédures normalisées d'exploitation seront établies lorsque les centres atteindront leur pleine capacité opérationnelle);
  - On a participé à la mise en œuvre des protocoles d'entente et des accords sur les niveaux de service connexes avec les partenaires (soit les Forces canadiennes sur le littoral canadien et la Gendarmerie royale du Canada dans la Voie maritime du Saint-Laurent et les Grands Lacs).

- **Système d'identification automatique** — La mise en œuvre complète de deux sites sur terre du Système d'identification automatique a été achevée dans l'Arctique. Ces sites ont permis d'améliorer la capacité de la Garde côtière canadienne à identifier et à surveiller le trafic maritime.

Notes de bas de page

[1] Le Système d'identification automatique est un système de repérage des navires qui fournit automatiquement aux exploitants d'embarcations des mises à jour sur la position des navires et d'autres données pertinentes sur leurs déplacements.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 3.4 – État de préparation opérationnelle de la flotte

Description

Le programme sur l'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne procure des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères et de petites embarcations sécuritaires, fiables, disponibles et capables sur le plan opérationnel, avec à leur bord des équipages compétents et professionnels prêts à répondre aux besoins sur l'eau et en mer. Ce programme comprend la gestion et les opérations de la flotte, l'entretien de la flotte, ainsi que l'achat des biens de la flotte. Grâce au programme sur l'état de préparation opérationnelle, l'organisme de la Garde côtière canadienne veille à ce que la flotte civile du gouvernement du Canada réponde aux priorités et aux besoins actuels et nouveaux des Canadiens et du gouvernement du Canada. Le programme d'état de préparation opérationnelle favorise les programmes de la Garde côtière, les activités scientifiques et de gestion des pêches et de l'aquaculture au Pêches et Océans Canada, ainsi que les activités d'autres ministères du gouvernement qui ont besoin de services sur l'eau afin de pouvoir ainsi réaliser leurs mandats. Le Collège de la Garde côtière canadienne apporte une contribution importante à la mise en oeuvre de ce programme. Le fondement juridique et l'autorité du programme de sécurité maritime sont présentés dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et dans la *Loi sur les océans*.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
417,8	417,8	465,2	431,7	13,8

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
2 784	2 743	-41

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Une flotte apte sur plan opérationnel qui répond aux besoins et aux exigences du gouvernement du Canada	Pourcentage des missions de clients complétées par rapport aux missions prévues et approuvées par les clients	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 96 %** On a mené à bien 96 % des missions prévues approuvées par les clients.
	Pourcentage des jours opérationnels perdus en raison de pannes	3 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 1,4 %** On n'a perdu que 1,4 % des journées opérationnelles en

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

			raison de pannes.

Analyse du rendement et leçons retenues

Priorité : Renouvellement de la capacité et des actifs de la Garde côtière canadienne

- **Renouvellement de la flotte et des actifs** – On a poursuivi la mise en œuvre du renouvellement de la flotte de la GCC en mettant à jour le Plan de renouvellement de la flotte à long terme afin qu'il reflète les priorités du gouvernement, et en achetant de nouveaux navires et des navires de remplacement, achat qui sera financé par des investissements gouvernementaux totalisant un peu plus de 1,4 milliard de dollars. De cette somme, 800 millions de dollars seront consacrés à l'achat d'un nouveau brise-glace polaire qui a été annoncé en 2008 dans le cadre de la Stratégie pour le Nord. On a également fait des progrès par rapport à l'investissement de 5,2 milliards de dollars sur 11 ans du budget de 2012 en annonçant l'approvisionnement de nouveaux hélicoptères ainsi que des extensions de durée de vie et des modernisations de mi-durée. Voici les activités réalisées en 2012-2013 :
  - Trois patrouilleurs semi-hauturiers ont été livrés (soit les navires de la Garde côtière canadienne [NGCC] *Private Robertson V.C.*, *Caporal Kaeble V.C.* et *Corporal Teather C.V.*);
  - Trois navires côtiers de sciences halieutiques ont été livrés (soit les NGCC *Vladykov*, *Leim* et *M. Perley*);
  - Un navire spécialisé a été livré (NGCC *S. Dudka*) afin de soutenir le Programme de conservation et de protection;
  - Un contrat a été attribué à la Vancouver Shipyards Co. Ltd. pour la construction de trois navires hauturiers de sciences halieutiques dont la livraison est prévue en 2015-2016;
  - L'attribution d'un contrat pour la construction d'un navire hauturier de sciences halieutiques et océanographiques a été reportée à 2014-2015, car la Vancouver Shipyards Co. Ltd. doit construire trois navires hauturiers de sciences halieutiques avant que ce navire soit construit;
  - Complétion de la revue de conception préliminaire d'un brise-glace polaire.

Autres initiatives du programme

- **Amélioration de l'entretien des navires** —On a poursuivi la mise en service du Centre d'expertise pour la gestion de l'entretien des navires. On a également financé et doté en personnel les postes indiqués dans la phase II de l'examen de la gestion de l'entretien des navires.

- **Renouvellement des ententes sur les niveaux de service avec les secteurs** — On a rédigé et signé un nouvel accord sur les niveaux de services concernant la prestation de services de la flotte au Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches de Pêches et Océans Canada. On a commencé l'élaboration d'un nouvel accord sur les niveaux de service concernant la prestation de services de la flotte au Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches de Pêches et Océans Canada (l'élaboration devrait être achevée en 2013-2014).

Sous-programmes

En 2012-2013, le programme « État de préparation opérationnelle de la flotte » a été articulé autour de trois sous-programmes, comme l'indique l'Architecture d'alignement des programmes :

- Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte
- Sous-programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte
- Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte

Évaluation du programme... En 2009-2010, le Ministère a réalisé l'Évaluation du

programme État de préparation opérationnelle de la flotte.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 3.4.1 – Capacité opérationnelle de la flotte

Description

Le programme de la capacité opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne concerne les opérations de la flotte, la gestion de la flotte, ainsi que la fourniture du personnel de la flotte. Ce personnel nous assure que les professionnels certifiés peuvent exploiter de façon sécuritaire, efficace et adéquate les navires, les aéroglisseurs, les hélicoptères et les petits bateaux qui sont prêts à intervenir afin de répondre aux besoins du gouvernement du Canada sur l'eau et dans le domaine maritime. Le Collège de la Garde côtière canadienne apporte une contribution importante à la réalisation de cette activité. Les activités associées au Programme sur la capacité opérationnelle de la flotte sont régies par différentes conventions internationales, ainsi que par des règlements intérieurs dans le domaine maritime. Par exemple, le Système de gestion de la sûreté et la sécurité de la flotte de la Garde côtière reprend le Code international de gestion des navires (que le Canada a ratifié en tant que pays membre de l'Organisation maritime internationale des Nations unies), le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires, ainsi que le Code international du travail (applicable aux marins). Le Système de gestion de la sûreté et la sécurité de la flotte est aussi grandement influencé par la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, par les constatations contenues dans les rapports d'enquête maritime de Transports Canada, par les enquêtes internes sur la sécurité, par les règlements sur la santé et la sécurité au travail, ainsi que par les règlements de la *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001* régissant la certification des marins, l'inspection des navires, les exigences en matière d'équipement maritime, ainsi que les aspects touchant la réglementation des opérations. Le fondement juridique et l'autorité de ce programme, ainsi que la capacité la *Loi constitutionnelle de 1867* et dans la *Loi sur les océans*.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
230,7	248,6	17,9

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
2 590	2 588	-2

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Une flotte apte sur plan opérationnel qui répond aux exigences et aux besoins opérationnels	Nombre de jours opérationnels exécutés par rapport à prévus	Voir la note[1]	**Résultat : 44 779 journées exécutées sur les 45 587 journées prévues** 98 % des journées opérationnelles prévues ont été exécutées.

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

actuels du gouvernement du Canada			
Navires opérationnels, aéroglisseurs, hélicoptères et petits bateaux	Nombre de jours opérationnels prévus par rapport à disponibles	Voir la note[2]	**Résultat : 29 412 journées prévues sur les 32 565 journées de disponibilité** Les navires opérationnels ont été disponibles 11 % plus de journées que prévu. Le nombre de journées d'opérations prévu pour les navires opérationnels ne comprend pas les journées réservées pour le radoub, l'entretien, l'extension de la durée de vie, la mise en cale sèche et les déplacements des navires.

Le sous-programme « Capacité opérationnelle de la flotte » fait partie du programme « État de préparation opérationnelle de la flotte ».

Notes de bas de page

[1] L'objectif de rendement n'était pas connu au moment de la publication du *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013*.

[2] L'objectif de rendement n'était pas connu au moment de la publication du *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013*.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 3.4.2 – Maintenance de la flotte

Description

Le Programme d'entretien de la flotte de la Garde côtière canadienne comprend la gestion et la prestation des services d'entretien au cours de la durée de vie opérationnelle des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères et des petits bateaux pour assurer ainsi leur disponibilité et leur fiabilité afin d'offrir les services de la flotte. La sous-activité d'entretien de la flotte assure la disponibilité et la fiabilité des navires grâce aux services de planification des investissements du cycle de vie, de génie, d'entretien et d'aliénation. Le Collège de la Garde côtière canadienne apporte une contribution importante à la mise en oeuvre de ce programme. Au besoin, cette activité est offerte en coordination avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Les activités associées aux opérations d'entretien et de radoub de la flotte sont régies par différentes ententes commerciales internationales et nationales, par des instruments juridiques, comme la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les Règlements sur les marchés de l'État, ainsi que par des politiques, des directives et des lignes directrices provenant du Conseil du Trésor, du Secrétariat du Conseil du Trésor, d'Industrie Canada, ainsi que de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. L'autorité de base en matière d'acquisition des compétences au niveau de la flotte repose dans la *Loi constitutionnelle de 1867*, ainsi que dans la *Loi sur les océans*.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
61,4	83,9	22,5

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
61	49	-12

Remarque : L'écart entre les ressources humaines prévues et les ressources humaines réelles résulte des initiatives de transformation approuvées et mises en œuvre en 2012-2013 dans tout l'organisme.

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Une flotte fiable qui répond aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	L'évaluation de l'état de la flotte de grands navires demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque en matière de fiabilité, de disponibilité et de	64,4 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 41,5** Le résultat est fondé sur les données de 2011-2012, car les évaluations de l'état des navires n'ont pas toutes été reçues pour 2012-2013. L'objectif de rendement n'a pas été atteint en raison de l'âge de la flotte de gros navires et du besoin de prolonger la durée de vie des navires. Le résultat devrait être meilleur au cours des prochaines années puisque du financement a été fourni pour le renouvellement de la flotte.

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

	facilité d'entretien		
	L'évaluation de l'état de la flotte de petits navires demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque en matière de fiabilité, de disponibilité et de facilité d'entretien	65,8 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 67,1** Le résultat est fondé sur les données de 2011-2012, car les évaluations de l'état des navires n'ont pas toutes été reçues pour 2012-2013. L'objectif de rendement a été dépassé parce que, malgré de nombreux navires ayant passé leur vie opérationnelle attendue, la majorité des petits navires ont moins de 15 ans et que leur âge est réparti uniformément par rapport à leur durée de vie utile. Cette répartition est essentielle à la conservation de la flotte.
Navires et aéroglisseurs entretenus	Pourcentage d'étapes critiques de l'entretien atteintes par rapport à prévues	95 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** Toutes les étapes essentielles ont été réalisées, surpassant la cible de 95 %.

Le sous-programme « Maintenance de la flotte » fait partie du programme « État de préparation opérationnelle de la flotte ».

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Avis importants

Haut de la page

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Sous-programme 3.4.3 – Acquisitions de la flotte

Description

Le programme d'acquisitions de la flotte de la Garde côtière canadienne consiste à planifier, gérer, vérifier et accepter les étapes de conception et de construction de nouveaux navires, gros et petits, d'aéroglisseurs, d'hélicoptères et de petites embarcations, et ce, conformément aux exigences opérationnelles de la Garde côtière canadienne et comme on le mentionne dans le plan de renouvellement de la flotte et dans le plan d'investissement intégré. Ce programme apporte un soutien au niveau de la gestion des projets afin d'assurer l'efficacité et l'efficience des divers aspects des projets, comme l'intégration, la portée, le temps, les coûts, la qualité, les ressources humaines, les communications, les risques et les approvisionnements. Conformément aux exigences, la mise en oeuvre du programme d'acquisitions de la flotte est coordonnée par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et ce, conformément aux normes et politiques de gestion des projets du Conseil du Trésor. Les activités associées aux acquisitions de la flotte sont également régies par différentes ententes commerciales à l'échelle internationale et nationale, ainsi que par des instruments juridiques, comme la *Loi sur la gestion des finances publiques* et le Règlement sur les marchés du gouvernement, de même que par des politiques, des directives et des lignes directrices fournies par le Conseil du Trésor, Industrie Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. L'autorité fondamentale lorsqu'il s'agit d'accroître la capacité de la flotte est décrite dans la *Loi constitutionnelle de 1867*, ainsi que la *Loi sur les océans*.

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
125,7	99,1	-26,6

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
133	107	-26

Remarque : L'écart entre les ressources humaines prévues et les ressources humaines réelles résulte des initiatives de transformation approuvées et mises en œuvre en 2012-2013 dans tout l'organisme.

Résultats du rendement, analyse et leçons retenues

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Une flotte moderne qui répond aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	Durée de vie restante pour les grands navires	Voir la note[1]	**Résultat : 24 %**
	Durée de vie restante pour les petits navires	Voir la note[2]	**Résultat : 28 %**
	Durée de vie restante pour les	Voir la	**Résultat : 3 %**

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

	hélicoptères	note[3]	On procède actuellement au renouvellement de l'ensemble de la flotte d'hélicoptères. Le premier hélicoptère devrait être livré en 2014-2015.
Nouveaux grands navires, aéroglisseurs, hélicoptères et petits bateaux	Pourcentage des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères et des petits bateaux livrés par rapport à ce qui a été prévu	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** Trois patrouilleurs semi-hauturiers, trois navires côtiers de sciences halieutiques et un navire spécialisé. Le résultat a augmenté par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 78 %.

Le sous-programme « Acquisitions de la flotte » fait partie du programme « État de préparation opérationnelle de la flotte ».

Notes de bas de page

[1] L'objectif de rendement n'était pas connu au moment de la publication du *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013*.

[2] L'objectif de rendement n'était pas connu au moment de la publication du *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013*.

[3] L'objectif de rendement n'était pas connu au moment de la publication du *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013*.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 3.5 – État de préparation des actifs terrestres

Description

L'état de préparation des biens à terre de la Garde côtière canadienne veille à ce que les biens de la Garde côtière autres que la flotte (dont la valeur s'élève à 1,6 milliard de dollars) soient disponibles et fiables afin d'assurer la mise en oeuvre des programmes de la Garde côtière canadienne. Ces biens autres que la flotte comprennent des aides fixes et flottantes, comme les aides visuelles (p. ex. les phares et les bouées), les aides sonores (p. ex. comme les cornes de brume), les aides radar (p. ex. comme les réflecteurs et les balises), ainsi que les aides maritimes à longue portée, comme le système de positionnement mondial (GPS), de même que les systèmes de communication et de navigation électroniques et plus de 300 tours de radio. Le programme sur l'état de préparation des biens à terre assure la disponibilité et la fiabilité de ces biens grâce aux services de planification des investissements du cycle de vie, de génie, d'acquisition, d'entretien et d'aliénation. Le Collège de la Garde côtière canadienne apporte une contribution importante à la mise en oeuvre de ce programme. Au besoin, on réalise cette activité en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Les activités associées à la gestion des biens du cycle de vie qui font partie des biens à terre de la Garde côtière canadienne sont régies et encadrées en vertu de différents instruments juridiques, comme la *Loi sur la gestion des finances publiques* et le Règlement sur les marchés de l'État, ainsi qu'aux termes des politiques, des directives et des lignes directrices imposées par le Conseil du Trésor, le Secrétariat du Conseil du Trésor, Industrie Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le fondement juridique et l'autorité de ce programme sont présentés dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et dans la *Loi sur les océans*.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
113,2	113,2	148,9	137,7	24,5

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
821	819	-2

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

Actifs terrestres fiables prêts à répondre aux priorités et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	L'évaluation de l'état des actifs du programme des Services de communications et de trafic maritimes demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque en matière de fiabilité, de disponibilité et de facilité d'entretien	2[1] d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 2** Le niveau de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité et de la facilité d'entretien demeure acceptable puisque la cote d'état moyenne est de 2.
	L'évaluation de l'état des actifs du Programme des aides à la navigation demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque en matière de fiabilité, de disponibilité et de facilité d'entretien	2[2] d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 2** Le niveau de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité et de la facilité d'entretien demeure acceptable puisque la cote d'état moyenne est de 2.
Les actifs terrestres sont entretenus	Pourcentage des engagements dans les accords sur les niveaux de service qui sont respectés relativement à l'entretien des actifs de programme des Services de communication et de trafic maritimes	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 81 %** Quatre des six projets ont été achevés. L'équipement requis pour les deux projets restants relatifs aux systèmes de contrôle des communications a été livré et son installation sera terminée en 2013-2014. Le résultat a diminué par rapport au résultat obtenu en 2011-2012, qui était de 91 %.
	Pourcentage des engagements dans les accords sur les niveaux de service qui sont respectés relativement à l'entretien des actifs du Programmes des aides à la navigation	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 77 %** Tous les projets ont été achevés ainsi que 59 % des bons de travail concernant l'entretien correctif.

Analyse du rendement et leçons retenues

Priorité : Renouvellement de la capacité et des actifs de la Garde côtière canadienne

- **Renouvellement de la flotte et des actifs** — On a élaboré le cadre du renouvellement des actifs terrestres ainsi qu'un plan d'action connexe pour 2013-2014. Ce cadre décrit l'état des actifs, le coût estimatif total de la mise à niveau, les investissements nécessaires pour renouveler les actifs terrestres existants, ainsi que les stratégies d'atténuation qui permettraient de réduire les coûts de la mise à niveau, de renouveler les méthodes de prestation de services et d'assurer l'uniformité à l'échelle nationale.

Notes de bas de page

[1] La cible a été calculée en se servant d'une échelle de notation de 1 à 4, où 1 signifie « bon » et 4 signifie « mauvais » et en fixant un objectif de remplacement avant d'atteindre la note de 4. Puisque les actifs doivent être continuellement remplacés, la cible est une cote moyenne de 2.

[2] La cible a été calculée en se servant d'une échelle de notation de 1 à 4, où 1 signifie « bon » et 4 signifie « mauvais » et en fixant un objectif de remplacement avant d'atteindre la note de 4. Puisque les actifs doivent être continuellement remplacés, la cible est une cote moyenne de 2.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 3.6 – Collège de la Garde côtière canadienne

Description

En tant qu'une institution de formation de la Garde côtière nationale, bilingue et décernant des diplômes, le Collège de la Garde côtière canadienne offre aux professionnels de la marine l'enseignement nécessaire afin de pouvoir offrir des programmes pour aider à réaliser la mission et le mandat de la Garde côtière dans les domaines de la sécurité en mer et de la protection de l'environnement. L'État de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne, l'État de préparation des actifs terrestres, les Services de communications et de trafic maritimes, les Services de recherche et sauvetage et les Services d'intervention environnementale apportent une contribution intégrée à la mise en oeuvre de ce programme. En cas de besoin, cette activité se déroule en partenariat avec les établissements d'enseignement provinciaux dans le domaine de la marine. Le fondement juridique et l'autorité de ce programme sont présentés dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et dans la *Loi sur les océans*.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
10,9	10,9	15,9	15,9	5,0

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
293	265	-28

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Un personnel opérationnel formé est prêt à répondre aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	Pourcentage de diplômés du Programme de formation des agents par rapport au niveau approuvé d'admission de stagiaires	70 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 76 %** Les stagiaires constituaient une partie des candidats admis en 2009. Le résultat a augmenté par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de 63 %.
	Pourcentage de diplômés au poste d'agent des Services de communication et de trafic maritimes par rapport au niveau	90 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat :** On n'a pas eu besoin de recruter du nouveau personnel; aucune remise de diplômes n'est donc prévue en

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

	approuvé d'admission de stagiaires		2012-2013.
Personnel opérationnel formé	Pourcentage de cours de perfectionnement professionnel offerts par rapport au nombre de cours de perfectionnement professionnel qu'on prévoyait offrir	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %** On a maintenu le résultat de 2011-2012, qui était de 100 %.

Analyse du rendement et leçons retenues

Program Initiatives

- **Projet pilote de rapprochement des Autochtones** — On a amélioré par les moyens suivants le projet pilote de rapprochement des Autochtones afin de continuer à réduire la lacune nationale en matière de représentation des Autochtones au sein de la Garde côtière :
  - On a mis en œuvre un programme de mentorat entre les participants au projet pilote et des élèves-officiers, et deux cadets ont été admis au Collège dans le cadre du projet pilote;
  - On a visité des réserves et participé à des séances de sensibilisation sur le Programme d'enrôlement des Autochtones des Forces canadiennes dans les forces armées afin d'accroître la sensibilisation au sein des collectivités autochtones. Le camp scientifique à l'intention des Autochtones a été reporté à 2013-2014 à la demande de l'organisation autochtone partenaire en raison de changements organisationnels imprévus.

Évaluation du programme... En 2012-2013, le Ministère a réalisé l'Évaluation du Collège de la Garde côtière canadienne.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 3.7 – Produits et services hydrographiques

Description

L'utilisation sécuritaire des voies navigables canadiennes repose sur une connaissance des limites physiques régissant la navigation. Le Service hydrographique du Canada contribue à la sécurité sur les voies navigables du Canada en procédant à des relevés hydrographiques principalement à partir des navires de la Garde côtière canadienne pour ainsi mesurer, décrire et cartographier les caractéristiques physiques des océans et des eaux navigables intérieures du Canada. Faisant figure d'autorité en matière d'hydrographie au Canada, le Service hydrographique du Canada fait appel à ces données afin de produire des produits de navigation à jour, opportuns et précis pour ainsi faciliter le transport maritime au pays et en eaux internationales, et ce, conformément aux exigences de la *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*, de la *Loi sur la prévention de la pollution dans les eaux arctiques de 2001* et de la Convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer de l'Organisation maritime internationale. En plus de favoriser la sécurité et la protection des eaux, des renseignements hydrographiques sont utilisés dans le cadre de nombreuses applications de recherche et développement dans les domaines, comme le génie, la recherche sur les océans, ainsi que l'énergie renouvelable et non renouvelable.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
26,9	26,9	30,5	30,4	3,4

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
271	253	-18

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les utilisateurs des voies navigables du Canada, et d'autres parties intéressées, obtiennent les produits et les services nécessaires à la navigation sécuritaire, et à d'autres applications, sur les voies navigables du Canada	Pourcentage d'achèvement de la production prévue de cartes dans les secteurs de priorité au niveau national	Au moins 75 % de la production prévue de cartes est atteinte d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 61 %** Les activités de production prévues ont été touchées par les effets cumulatifs de la transformation du programme afin d'adopter de nouvelles technologies et de répondre aux exigences connexes en ce qui a trait à la formation et à la configuration des systèmes. *Leçon retenue* : Grâce au Cadre

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

			national d'établissement des priorités du Service hydrographique du Canada, les processus nationaux de planification de la production ont été améliorés et prennent maintenant en compte les risques d'événement imprévu.
	Nombre et pourcentage de demandes de licences pour des produits et des services hydrographiques qui seront accueillies	Atteinte d'un niveau de réussite de 95 % pour ce qui est de répondre aux demandes de clients pour des données et des produits hydrographiques autorisés d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 94 %** *Leçon retenue* : Le rendement pourrait être amélioré en simplifiant le processus de demande et en augmentant l'automatisation de celui-ci.
Information hydrographique sur les océans et les voies navigables du Canada	Temps moyen que prend le Service hydrographique du Canada pour émettre des avis aux navigateurs après avoir reçu de l'information de source	Diffusion en moins de 4 mois d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 2,3 mois** Le résultat a connu une amélioration par rapport à celui obtenu en 2011-2012, qui était de trois mois. Cet élément est demeuré une grande priorité en raison des répercussions possibles sur la sécurité des marins.
Réseau et données d'instruments d'indication des niveaux de marée et d'eau	Pourcentage du temps pendant lequel les instruments fonctionnent et transmettent des données	95 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 93 %** Les instruments ont fonctionné et ont transmis des données 93 % du temps.

Analyse du rendement et leçons retenues

Initiatives du programme

Évaluation des possibilités du marché

- Un projet pilote de collaboration avec la Marine royale du Canada a été réalisé afin de démontrer qu'il est possible d'utiliser les données recueillies par des tiers pour les travaux de cartographie et les applications de reconnaissance dans les eaux arctiques, où se trouvent d'importantes zones n'ayant pas fait l'objet de relevés. Ce projet a aidé à mieux comprendre les technologies et plates-formes de rechange pour la collecte de données.
- On a reporté la mise à jour des cartes marines et des publications, qui devait servir à intégrer le port pour petits bateaux de Pangnirtung, jusqu'à l'achèvement de la construction des installations et la soumission des plans d'ingénierie définitifs.
- On a amélioré la sécurité de navigation en utilisant des communications en ligne et des notes d'information sur les produits pour informer les marins des risques associés à l'utilisation de produits de navigation contenant d'anciennes données hydrographiques (particulièrement dans les eaux arctiques).
- On a amélioré le système de référence géodésique verticale du Canada en trouvant six nouveaux modèles de référence verticale pour les eaux de marées canadiennes et en peaufinant les cadres hydrodynamiques connexes.
- On a collaboré avec la communauté hydrographique internationale afin de mettre à contribution ses ressources et ses connaissances :
    - On a rédigé le Guide de planification de navigation en Arctique avec la Commission hydrographique régionale pour l'Arctique;
    - On a collaboré pendant plusieurs années sous les auspices de la Commission hydrographique États-Unis-Canada afin de mettre en œuvre des cartes électroniques de navigation dans les eaux limitrophes conformément aux normes de cartographie internationales.

Évaluation du programme... En 2012-2013, le Ministère a réalisé l'Évaluation du programme Produits et

services hydrographiques.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Programme 3.8 – Prévisions océaniques

Description

En tant que nation maritime entourée de trois océans et dotée d'un vaste réseau d'eaux continentales, il est très important pour le Canada de comprendre les processus océaniques afin de pouvoir prédire les conditions océanographiques et leurs effets sur notre environnement, nos écosystèmes et nos collectivités côtières. Pour ce faire, il effectue la recherche et la surveillance à long terme des principaux paramètres des océans (notamment la température, le niveau de la mer, les nutriments, les marées, le degré de salinité) en faisant appel à des véhicules spatiaux, aériens, autonomes, ainsi qu'à des observations réalisées à bord de navires et à la gestion des données pour assurer son intégrité et son accessibilité. Ce programme constitue le fondement de l'information maritime, y compris les produits et services de prédiction relativement aux océans qui favorisent l'état de préparation en cas d'urgence (comme les avertissements dans les cas de tsunamis, les ondes de tempête), l'adaptation au changement climatique, les opérations de recherche et de sauvetage, l'atténuation des répercussions des déversements d'hydrocarbures, ainsi que les opérations en mer, comme les pêches et l'énergie marine. Les clients du programme sont des utilisateurs internes comme la Garde côtière canadienne, d'autres ministères et organismes fédéraux (comme Environnement Canada, le ministère de la Défense nationale, Transports Canada, Sécurité publique Canada), diverses industries maritimes (p. ex., les domaines comme la navigation commerciale, l'exploitation énergétique en mer, l'industrie de la pêche), la communauté scientifique marine canadienne et internationale, ainsi que les Canadiens.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
14,3	14,3	17,8	17,3	3,0

Remarque : L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est dû au report de fonds de 2011-2012 à 2012-2013.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
116	133	17

Remarque : L'écart entre les ressources humaines prévues et les ressources humaines réelles résulte des réaffectations provenant du sous-programme Évaluations des écosystèmes et au report de fonds de 2011-2012 à 2012-2013.

Renseignements supplémentaires

- Faits saillants des états financiers
- États financiers
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

- Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
- Renseignements supplémentaires

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les Canadiens sont tenus au courant de l'état physique et biochimique actuel des océans et des voies navigables du Canada	Pourcentage de publications scientifiques du Pêches et Océans Canada dans le domaine de l'océanographie par rapport au total canadien dans le même domaine	Maintenir ou améliorer moyenne sur cinq ans d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 25,3 %** Le résultat a diminué par rapport à la moyenne sur cinq ans, qui était de 27,9 % (2007-2011), et à la moyenne sur 14 ans, qui était de 30,9 % (1998-2011).
Données sur l'état physique et biochimique des océans	Pourcentage de nouvelles données ajoutées aux bases de données par rapport au volume de données reçues au cours de l'année	80 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 99 %** 99 % des données reçues en 2012-2013 ont été versées dans les bases de données.
	Pourcentage des demandes de données océanographiques auxquelles on a répondu dans les délais prévus	95 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 97 %** On a répondu à 97 % des demandes de données océanographiques dans les délais prévus.

Analyse du rendement et leçons retenues

Initiatives du programme

- **Établissement d'un programme d'adaptation aux changements climatiques**
  - On a mis en œuvre le Programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique :
    - On a terminé les principales composantes des évaluations des risques, l'examen par les pairs des recherches scientifiques et les ateliers sur les risques intégrés;
    - On a réparti le financement entre les projets du Programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique.
  - On a aidé Environnement Canada à intégrer les composantes océaniques et cryosphériques[1] du modèle de prévision aux composantes atmosphériques.
    - *Leçon retenue* : La collaboration avec le Bureau météorologique d'Environnement Canada a permis d'acquérir de précieuses connaissances sur la prestation de services de prévision météorologique et climatique.
  - On a mis à jour l'entente conclue avec Environnement Canada et le Centre canadien de la modélisation et de l'analyse climatique sur les modèles couplés de prévision climatique. Cette collaboration continue a permis d'approfondir les connaissances du Ministère sur la séquestration de carbone dans l'océan ainsi que sur les incidences de la désoxygénation des océans sur les pêches dans le Pacifique Nord et l'acidification de l'océan Arctique.

- **Établissement d'un plan pour les océans** — On a collaboré avec l'Agence spatiale canadienne pour la télédétection des prévisions océaniques en planifiant au préalable le lancement des microsatellites et en participant à des discussions sur les satellites nationaux et internationaux.

Notes de bas de page

[1] L'adjectif « cryosphérique » qualifie les portions de la surface terrestre où l'eau est présente sous forme solide, ce qui comprend la glace de mer, la glace de lac, la glace de rivière, la couverture de neige, les glaciers, les calottes glaciaires, les nappes glaciaires et le gélisol (y compris le pergélisol).

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Services internes

Description

Ce programme contribue à répondre aux besoins en matière de programmes de Pêches et Océans Canada, ainsi qu'aux autres obligations de l'organisme. Les Services internes apportent un soutien à trois niveaux : un soutien à la gouvernance et à la gestion, des services de gestion des biens et des services de gestion des ressources.

Le soutien et les services dispensés par les Services internes permettent de mettre en œuvre les programmes du Ministère de la façon la plus efficace et efficiente possible.

Les Services internes comprend uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble de l'Architecture d'Alignement des programmes d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières (en millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisés) 2012-2013	Écart 2012-2013
295,9	295,9	400,7	301,5	5,6

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
1 830	1 826	-4

Analyse du rendement et leçons retenues

Priorité : Développement de l'excellence en gestion et de l'excellence opérationnelle

- **Transformation culturelle des fonctions ministérielles** (Dirigé par le Secteur du Dirigeant principal des finances)
  - Des recherches approfondies sur un système de gestion du rendement appelé « Portail de veille stratégique » ont été menées. Une validation de principe en HTML a été créée pour le système et des consultations ont été menées auprès des intervenants.
  - On a achevé toutes les stratégies de mesure du rendement et on les a fait approuver, et on a lancé la phase IV du plan d'action sur la mesure du rendement. On a également procédé à la mise en œuvre des stratégies de

Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

États financiers

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements supplémentaires

mesure du rendement, qui permettront de s'assurer que les renseignements sur le rendement serviront à répondre aux besoins en matière d'évaluation et aux autres exigences en matière de production de rapports.
    - On a remis en contexte l'élaboration du cadre de planification intégrée, de budgétisation et de gestion des ressources en vue d'élaborer un cadre de gestion de la planification, du rendement et des risques, qui sera achevé en 2013-2014.

- **Amélioration de la gestion financière** (Dirigé par le Secteur du Dirigeant principal des finances)
    - On a commencé une importante mise à niveau du système de gestion financière du Ministère. La première version de la validation de principe de la mise à niveau a été intégrée à un environnement de développement, et des tests et des analyses ont été lancés. L'installation de la deuxième version de la validation de principe a été commencée en se fondant sur les résultats des analyses et des tests concernant la première version.
    - On a appliqué la Politique sur le contrôle interne du Secrétariat du Conseil du Trésor et on a élaboré un plan pour moderniser le cadre, les politiques et les processus opérationnels relatifs à la gestion financière.
    - On a élaboré la Directive sur les ententes de collaboration avec l'aide des responsables des programmes scientifiques et on l'a fait approuver. On a créé des outils et des modèles à l'appui et on a donné des séances de formation à tous les employés concernés.
    - On a terminé toutes les évaluations de l'efficacité de la conception des processus de gestion financière. Les évaluations ont permis de déterminer les mesures correctives qu'il faut apporter aux contrôles comptables pour ce qui est des revenus, des immobilisations, des inventaires, des achats, des salaires, des avantages sociaux des employés et processus de fermeture des états financiers.

- **Amélioration de la gestion du risque** (Dirigé par le Secteur du Dirigeant principal des finances)
    - On a déterminé les indicateurs de risque pour les risques ministériels et on a établi des jalons trimestriels pour les risques ministériels préjudiciables à la mission, ce qui a permis de renforcer la surveillance de ces risques et la production de rapports sur ceux-ci. Un suivi des progrès a été effectué au moyen du processus d'établissement de rapports intégré du Ministère.
    - Le profil de risque modifié du Ministère a été approuvé et mis en œuvre.

- **Amélioration de la gestion des biens immobiliers** (Dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés)
    - On a recueilli des renseignements sur l'année de référence qui serviront de point de départ pour les analyses du rendement et des tendances qui seront réalisées après l'achèvement de la *Stratégie de mesure du rendement pour la gestion des biens immobiliers.*
    - On a mis à jour le cadre de responsabilisation en matière de gestion environnementale (qui devrait être approuvé en 2013-2014), on a élaboré un plan de mise en œuvre pour un système national de gestion environnementale des opérations et des biens, et on a créé le Comité national de gestion environnementale.
    - On a révisé le cadre de gestion des biens immobiliers. La révision a consisté à revoir les obligations de rendre compte, les principes directeurs et les responsabilités concernant le financement.
    - On a élaboré et publié la première version du système d'information des biens immobiliers mis à jour. L'ancien système devrait être mis hors service en 2013-2014.
        - *Leçons retenues* : Les logiciels commerciaux ont dû faire l'objet d'une plus grande personnalisation que ce qui était prévu pour répondre aux exigences opérationnelles uniques du gouvernement. Les prochaines versions des logiciels continueront de répondre aux besoins du Ministère.

On a élaboré et fait approuver le plan de sécurité ministériel axé sur les risques. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a fait la promotion du plan en indiquant qu'il s'agit d'une pratique exemplaire et l'a fourni aux autres ministères comme modèle.

- Des ententes ont été conclues concernant le transfert de la propriété de cinq phares en vertu de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*, et le ministre de Parcs Canada a attribué la désignation de « phares patrimoniaux » à quatre de ces phares.
  - *Leçons retenues* : Le nombre de phares dont la propriété pourra être transférée est limitée en raison des considérations juridictionnels comme les revendications des Premières nations et les droits de propriété intellectuelle réversifs.
- La mise à jour des plans de continuité des activités a été commencée; elle devrait être achevée en 2013-2014. On a élaboré et distribué des outils et une stratégie de communication, et on a tenu des séances de formation à l'intention des employés concernés.
- On a lancé un important projet de transformation des biens immobiliers. On a établi une feuille de route et des objectifs concernant la rationalisation de l'empreinte du Ministère, et on a examiné les coûts liés aux biens immobiliers en effectuant une analyse détaillée des coûts associés aux biens stratégiques du Ministère.

- **Mise en œuvre du code de valeurs et d'éthique** (Dirigé par le Centre des valeurs, de l'intégrité et de la résolution de conflits)
  - On a mis en œuvre le code de valeurs et d'éthique du Ministère. On a donné, et on continue de donner, des séances de formation et de sensibilisation aux employés (73 séances ont été données dans l'ensemble des régions).

Autres initiatives du programme

- **Renforcer la gestion de l'information et les services de la technologie** (Dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés)
  - On a participé aux réunions bimensuelles et mensuelles de Pêches et Océans Canada et de Services partagés Canada, qui visaient à surveiller les progrès et à signaler aux paliers supérieurs les problèmes liés au transfert des réseaux, des centres de données et des services de courriel à Services partagés Canada.
  - Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de la Gestion de l'information et des services de la technologie. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a classé le Ministère au rang des meilleurs ministères dans le cadre de son évaluation des plans ministériels de technologie de l'information.
  - Le déploiement du nouvel environnement informatique (Windows 7 et Office 2010) a été commencé conformément au projet de modernisation des ordinateurs de bureau. 6 000 déploiements ont été effectués. L'objectif de déployer 9 500 ordinateurs de bureau d'ici 2013-2014 est donc sur la bonne voie.
  - La mise en œuvre pluriannuelle de la Directive sur la tenue de documents du gouvernement du Canada a été amorcée :
  - L'analyse du système de gestion des documents et dossiers électroniques actuel est terminée;
    - On a réduit la collection du Ministère à Bibliothèque et Archives Canada de 23 800 boîtes à 17 200 boîtes, soit une diminution de 6 600 boîtes, ou 2,8 %;
    - L'Initiative nationale d'inventaire des archives a été lancée et les régions ont toutes envoyé des soumissions;
    - De la formation virtuelle a été donnée à tous les employés régionaux responsables de la gestion des dossiers.
  - On a continué de chercher des occasions d'augmenter les capacités de mobilité et de collaboration des employés afin qu'ils puissent travailler de manière distribuée, réduisant ainsi les coûts liés aux environnements de travail traditionnels. Dans le cadre de ces efforts,

1 730 utilisateurs ont participé à des vidéoconférences par ordinateur et divers projets ont été réalisés conformément à l'initiative Milieu de travail 2.0.

- **Objectifs en matière de technologie de l'information durable** — Cette initiative appuie également le volet de la Stratégie fédérale de développement durable portant sur Thème IV – Réduire l'empreinte environnementale - En commençant par le gouvernement. (Dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés)
  - On a atteint un rapport de 8,8 employés par imprimante, dépassant ainsi l'objectif de 10 %. Ainsi, 1 300 imprimantes sont utilisées par 11 392 employés.
  - On a remplacé 537 postes de travail et 2 829 ordinateurs portatifs de moins comparativement aux données de référence de 2010-2011 référence 3 366 en augmentant la durée de vie des ordinateurs de bureau (de quatre à cinq ans) et des ordinateurs portatifs (de trois à quatre ans). On a atteint l'objectif même si le cycle de vie de certains postes de travail a dû être modifié afin de satisfaire aux exigences techniques du nouvel environnement informatique.
- **Résultats du Sondage de 2011 auprès des fonctionnaires fédéraux**
  - On a analysé les résultats du sondage, et on a préparé et fait approuver le plan d'action ministériel sur le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux. On a achevé et distribué le premier rapport d'étape sur le plan d'action (dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés)
  - On a donné des conseils stratégiques en matière de communication à la haute direction en ce qui concerne le plan d'action sur le Sondage de 2011 auprès des fonctionnaires fédéraux. On a également fourni un plan de communication à l'appui de la mise en œuvre du plan d'action (dirigée par la Direction générale des communications).

Stratégie fédérale de développement durable

Pêches et Océans Canada participe à la Stratégie fédérale de développement durable et contribue aux cibles d'Écologisation des opérations gouvernementales par l'entremise du programme des Services internes. Le Ministère contribue aux secteurs suivants du Thème IV – Réduire l'empreinte environnementale - En commençant par le gouvernement :

- Objectifs en matière de bâtiments écologiques;
- Objectif en matière d'émissions de gaz à effet de serre;
- Objectif en matière d'équipement électronique et électrique excédentaire;
- Objectif en matière de réduction des unités d'impression;
- Objectif en matière de consommation de papier;
- Objectif par rapport aux réunions écologiques;
- Objectif par rapport aux achats écologiques.

Pour plus amples renseignements sur les activités d'Écologisation des opérations gouvernementales du Pêches et Océans Canada, veuillez voir le tableau de renseignements supplémentaires d'Écologisation des opérations gouvernementales.

Évaluation de l'initiative horizontale... En 2011-2012, Ressources naturelles Canada a réalisé l'Évaluation de l'Initiative du Bureau de gestion des grands projets interministérielle.

Sous-programme : Soutien à la gouvernance et à la gestion

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Différence 2012-2013
77,6	75,7	-1,9

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
631	588	-43

Sous-programme : Services de gestion des ressources

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Différence 2012-2013
92,4	103,2	10,8

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
869	869	0

Sous-programme : Services de gestion des biens

Ressources financières (en millions de $)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Différence 2012-2013
125,9	122,5	-3,4

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
339	370	31

Évaluation de programme... En 2011-2012, le Ministère a effectué l'Évaluation des Services de gestion des biens : Biens immobiliers et Gestion du matériel, et Services des acquisitions.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Faits saillants des états financiers

Les données financières qui se trouvent dans le présent rapport visent à dresser un aperçu global de la situation et des opérations financières de Pêches et Océans Canada. Les états financiers du Ministère sont disponibles sur le site web de Pêches et Océans Canada.

Pêches et Océans Canada
État condensé des opérations et de la situation financière nette du Ministère
(non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013
(en millions de dollars)

	Résultats prévus (après redressement) 2012-2013	Résultats réels 2012-2013	Résultats réels (après redressement) 2011-2012	Variation en dollars (résultats réels contre résultats prévus 2012-2013	Variation en dollars (résultats réels 2012-2013 contre résultats réels 2011-2012)
Total des charges	1 768,4	1 876,3	2 028,6	(107,8)	(152,3)
Total des revenus	47,9	42,2	41,5	5,7	0,7
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 720,5	1 834,0	2 005,3	(113,5)	(171,2)
Situation financière nette du Ministère	**2 459,0**	**2 296,4**	**2 220,3**	**162,5**	**76,1**

Pêches et Océans Canada
État condensé de la situation financière
(non audité;)
Au 31 mars 2013
(en millions de dollars)

	2012-2013	2011-2012 (après redressement)	Variation en dollars
Total des passifs nets	649,0	657,1	(8,1)
Total des actifs financiers nets	261,2	226,0	35,1
Dette nette du Ministère	387,8	431,0	(43,2)
Total des actifs non financiers	2 684,2	2 651,3	32,9
Situation financière nette du Ministère	**2 296,4**	**2 220,3**	**76,1**

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

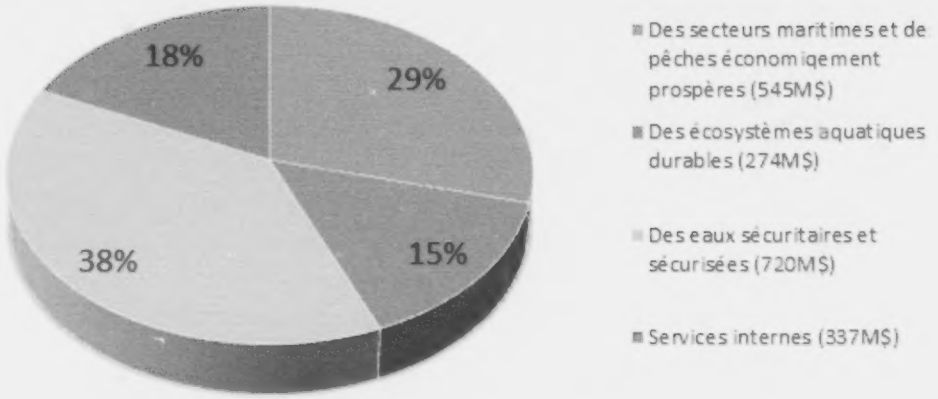

Autre format

Les dépenses totales étaient de 1 876,3 millions de dollars à la fin de 2012-2013, soit une diminution de 152,3 millions de dollars ou de 7,5 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est surtout due à la réduction des salaires et des avantages sociaux des employés (47 millions de dollars), à des paiements de transfert (40,5 millions de dollars), à des variations environnementales et aux responsabilités en ayant découlé (35,2 millions de dollars), et à des travaux de réparation et d'entretien (33,3 millions de dollars).

Les dépenses totales ont excédé les dépenses prévues de 107,8 millions de dollars, soit 6,1 %. Cet écart est surtout attribuable au fait que le Ministère ait reçu des autorisations de dépenser supplémentaires totalisant 111,3 millions de dollars grâce aux exercices du Budget supplémentaire des dépenses. Au moment où les dépenses prévues ont été établies, les renseignements concernant les autorisations additionnelles provenant du Budget supplémentaire des dépenses n'avaient pas été approuvés. Le tableau ci-dessus montre que la majorité des dépenses, soit 1 265,3 millions de dollars ou 67,4 %, concernaient Des eaux sécuritaires et sécurisées et Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères. Les autres résultats stratégiques représentaient 611 millions de dollars ou 32,6 % des dépenses totales.

Revenus par résultat stratégique

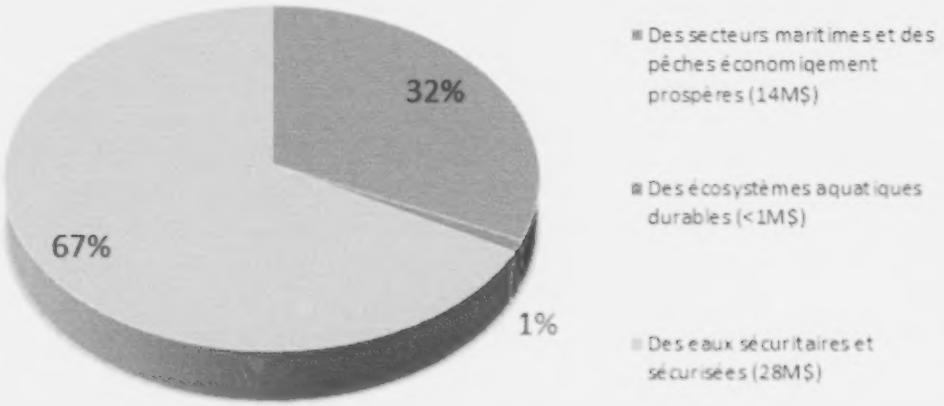

Autre format

Les revenus totalisaient 42,2 millions de dollars à la fin de 2012-2013, soit une augmentation de moins de 1 million de dollars ou 1,7 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des revenus était de 5,7 millions ou 11,8 % inférieur au total des revenus prévus. Cela est surtout attribuable à une augmentation de 4,6 millions de dollars des recettes obtenues au nom du gouvernement, qui ont été déduites des revenus totaux. Le tableau ci-dessus illustre que la majorité des revenus, soit 28,2 millions de dollars ou 66,7 %, découlent du résultat Des eaux sécuritaires et sécurisées, les autres résultats stratégiques représentant 14 millions de dollars ou 33,3 % du total des revenus.

Passifs nets par catégorie

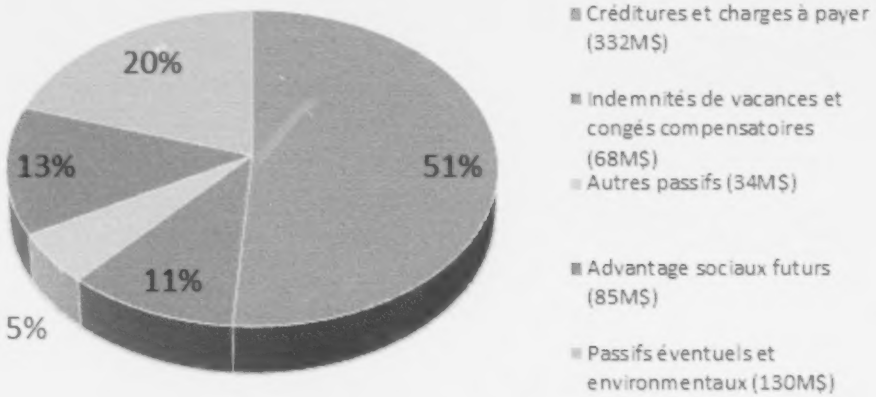

Autre format

Le total des passifs nets était de 649,0 millions de dollars à la fin de 2012-2013, soit une diminution de 8,1 millions de dollars ou de 1,2 % par rapport à l'exercice précédent. Le tableau ci-dessus montre le total des passifs nets classés par type.

Le total des actifs financiers nets s'élevait à 261,2 millions de dollars à la fin de 2012-2013, soit une augmentation de 35,1 millions de dollars ou de 15,5 % comparativement à l'exercice précédent. Le montant dû au Fonds de revenus consolidés (FRC) représente 97,5 % du total des actifs financiers nets, le reste se trouvant dans les comptes débiteurs et les avances à l'exception de ceux tenus au nom du gouvernement.

Le total des actifs non financiers s'élevait à 2 684,2 millions de dollars à la fin de 2012-2013, soit une augmentation de 32,9 millions de dollars ou de 1,2 % par rapport aux actifs non financiers de l'exercice précédent (2 651,3 millions de dollars). Les immobilisations corporelles comprenaient 98,2 % du total des actifs non financiers, le reste se trouvant dans l'inventaire.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Tableaux de renseignements supplémentaires

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Écologisation des opérations gouvernementales
- Initiatives horizontales
- Vérifications internes et évaluations
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
- Sources de revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Rapport d'étape sur les grands projets de l'État et les projets de transformation
- Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor
- Financement pluriannuel initial
- Rapport sur les frais d'utilisation

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le Ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*. Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* relèvent de la seule responsabilité du Ministre des Finances Canada.

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Pêches et Océans Canada
Direction générale des communications
200, rue Kent
13e étage, station 13E228
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

Téléphone : 613-993-0999
Télécopieur : 613-990-1866
Téléscripteur : 1-800-465-7735
Courriel : info@dfo-mpo.gc.ca

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013
Message de la Ministre
Survol de l'organisation
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique
Services internes

Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013

Renseignements supplémentaires

Prix et reconnaissance internes de Pêches et Océans Canada

Le sous-ministre a remis le Prix d'excellence de Pêches et Océans Canada à **16** récipiendaires partout au pays pour leur contribution exceptionnelle à l'atteinte des objectifs ministériels en 2012-2013.
Le sousministre a décerné, en 2012-2013, **116** mentions élogieuses du sousministre et le Commissaire a décerné **10** mentions élogieuses de la Garde côtière canadienne à des employés du Ministère afin de souligner des gestes importants de dévouement au devoir ou de bravoure qui ont contribué à l'amélioration et au bienêtre de la société.
Près de **116** employés ont reçu le Prix de distinction visant à souligner leurs réalisations et leur contribution exceptionnelles ayant favorisé l'atteinte des objectifs du Ministère ou de la fonction publique.
Le Ministère a rendu hommage à **11** employés en 2012-2013 en leur décernant la Médaille pour services distingués des agents de la paix, et à **34** employés en leur accordant une médaille ou une barrette pour services distingués de la Garde côtière canadienne.
Plus de **1 176** employés de Pêches et Océans Canada ont vu leur long service au sein de la fonction publique fédérale reconnu en 2012-2013, soit **498** pour 15 années de service, **435** pour 25 années de service et **261** pour 35 années de service.
Environ **319** employés du Ministère sont partis à la retraite et leur contribution a été soulignée par la remise d'un certificat de retraite signé par le premier ministre pour leurs années au service du gouvernement du Canada.
Le travail de plus de **866** employés a été reconnu de leur supérieur qui leur a remis une Prime immédiate ou présenté une autre forme de reconnaissance non officielle.

Prix et reconnaissance d'organisations externes

Francine Séguin et Scott Levac, Région de la Capital nationale – Prix Michelle C. Comeau

La cérémonie de remise des Prix du leadership en ressources humaines Michelle C. Comeau a eu lieu le 23 mai 2012, et elle visait à célébrer le leadership et l'excellence en matière de gestion des ressources humaines dans la fonction publique fédérale. Il y a sept catégories de prix qui visent à reconnaître les contributions et les réalisations exceptionnelles des professionnels des ressources humaines qui assurent l'avancement du programme de gestion des personnes.

Pêches et Océans Canada est heureux et fier de compter parmi ses employés des récipiendaires dans deux des sept catégories :

- Francine Séguin, chef d'équipe nationale, Gestion des effectifs, a reçu le prix « Gestionnaire des ressources humaines » en reconnaissance du rôle central et stratégique qu'elle a joué en lien avec l'élaboration d'une stratégie et d'outils de gestion de l'effectif, ainsi que de son leadership et de son important appui à l'échelle du gouvernement;

Renseignements supplémentaires
Faits saillants des états financiers
États financiers
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation
Renseignements supplémentaires

- Scott Levac, ancien directeur des systèmes de gestion en ressources humaines et membre d'une équipe interministérielle dont la candidature a été proposée par Agriculture et Agroalimentaire Canada, a reçu le prix dans la catégorie « Équipe des ressources humaines » en reconnaissance de l'innovation, de la créativité et de la persévérance de l'équipe relativement à la conception et à la mise en œuvre du projet pilote de solutions opérationnelles de ressources humaines.

Hommage à Marty Bergmann – Frappe d'une médaille en l'honneur du legs de Martin Bergmann pour l'Arctique

Dans le cadre de la conférence *De la connaissance à l'action* organisée par l'Année polaire internationale à Montréal, la Société géographique royale du Canada a organisé un événement le jeudi 26 avril 2012 pour honorer le legs pour l'Arctique du regretté Marty Bergmann, un employé de longue date de Pêches et Océans Canada et du Programme du plateau continental polaire de Ressources naturelles Canada.

Cet événement a marqué le dévoilement et l'inauguration de la ***Médaille Martin Bergmann pour l'excellence en leadership, en sciences et en exploration dans l'Arctique***, honneur créé par la Société géographique royale du Canada. La première de ces médailles a été accordée à titre posthume à Marty, et son épouse, Sheila, l'a acceptée en son nom.

Luke McKay, Région de la capitale nationale – Prix du nouveau professionnel prometteur de l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC)

En juillet 2012, Luke McKay, un employé appartenant à Politiques et priorités stratégiques à la Région de la capitale nationale, a été sélectionné comme l'un des quatre finalistes du Prix du nouveau professionnel prometteur de l'Institut d'administration publique du Canada pour le leadership dont il a fait preuve en tant que fonctionnaire à la fonction publique canadienne.

Le prix est présenté chaque année à un nouveau professionnel prometteur de la fonction publique qui est un nouveau chef de file au sein du secteur public et qui représente les principes, les valeurs et les capacités d'une saine administration publique.

Hillary Oakman, Région du Centre et de l'Arctique – Médaillon des Forces canadiennes pour service distingué

En juin 2012, Hilary Oakman, un employé de Politiques et économie de la Région du Centre et de l'Arctique, a reçu le médaillon des Forces canadiennes pour service distingué pour les efforts qu'elle a fourni en tant que bénévole au poste de première présidente du Conseil national pour les familles des militaires. Cette réalisation de taille est un hommage à son talent, à son travail acharné et à son dévouement envers l'amélioration de la vie des familles de nos militaires.

Dale Bollivar et son équipe, Garde côtière canadienne de l'ancienne région des Maritimes – Médaille de la bravoure, Gouverneur général du Canada

L'équipe est composée de Dale Bollivar, Ian McBride, Paul Oliver et Dave Pink. Ils ont mérité cette médaille pour leurs actes lors du sauvetage de trois pêcheurs dont le navire a coulé dans la baie de Fundy le 16 décembre 2010.

Équipe scientifique sur le pétoncle, Région des Maritimes – Prix du Conseil fédéral

L'équipe est composée d'Amy Glass, Alan Reeves, Jessica Sameoto, Brad Hubley, Leslie Nasmith et Stephen Smith. L'équipe a élaboré une technique novatrice pour transmettre à l'industrie de la pêche les résultats des avis sur la gestion de la pêche. Cet outil, qui est un outil d'évaluation des stocks unique au Canada Atlantique, établit le lien entre les habitats propices et l'effort de pêche, et décrit clairement les conséquences de l'incertitude quant aux décisions de gestion de la pêche de la pêche aux pétoncles. Des techniques photographiques ont été combinées à la classification des habitats benthiques à faisceaux multiples et ainsi montrer le lien entre l'abondance du pétoncle tel qu'il est

observé au moyen d'un engin traditionnel d'échantillonnage des pétoncles et les pétoncles qui se trouvent sur le plancher océanique. Cette approche a changé la perception des pêcheurs à l'égard du nombre et de la densité de la population de pétoncles, de même que des résultats d'enquêtes, et elle a augmenté la confiance des clients quant aux évaluations des pêches et aux mesures de gestion de Pêches et Océans Canada.

Le succès de cette équipe revient d'abord à l'expertise technique dont font preuve Amy Glass et Alan Reeves. Ce sont eux qui établissent les premiers contacts avec l'industrie sur l'eau. La combinaison de leur expertise scientifique et de leur expérience de pêche contribue à établir la crédibilité de Pêches et Océans Canada et à assurer l'exactitude des analyses fournies. Jessica Sameoto (biologiste) apporte une expertise géospatiale au groupe qui permet à ce dernier d'incorporer les nouvelles données spatiales et les analyses dans les solutions susmentionnées. Brad Hubley (biologiste) fournit quant à lui l'expertise en modélisation des populations par ordinateur nécessaire à la production de résultats quantitatifs, Leslie Nasmith (biologiste) fournit des connaissances et de l'expertise statistiques aux problèmes écologiques, et Stephen Smith (chercheur) fournit l'orientation scientifique globale à l'équipe.

Mohiuddin Munawar Ph. D., Région du Centre et de l'Arctique –
***Honorary Fellow 2013, Inland Fisheries Society of India, 100th Indian Science Congress*, Kolkata (Inde)**

M. Munawar a été récompensé pour sa participation à l'organisation de conférences sur la santé des écosystèmes, de colloques et d'ateliers sur la promotion et le renforcement de la capacité des sciences des écosystèmes.

Il a été éditeur des deux livres suivants examinés par des pairs qui sont en cours de préparation :

- *Health and fisheries of major river ecosystem of India*
- *Ecosystem health and fisheries of River Ganges, India*

Mohiuddin Munawar Ph. D. – Région du Centre et de l'Arctique – *2012 Lifetime Achievement Award*
***International Association of Great Lakes Research*, Cornwall (Ontario)**

Il s'agit du plus prestigieux prix remis par l'*International Association of Great Lakes Research* pour une contribution exceptionnelle. Ce prix lui a été remis pour les recherches à long terme qu'il a menées sur les Grands Lacs et qui étaient axées sur la structure, la fonction et la dynamique des communautés microbiennes planctoniques. Ses recherches portent également sur le réseau trophique et la santé de l'écosystème des secteurs préoccupants des Grands Lacs (baie de Quinte) et des lacs Supérieur et Ontario. M. Munawar est également éditeur des documents *Aquatic Ecosystem Health and Management* et *Ecovision World Monograph Series*. Parmi ses contributions exceptionnelles, notons la participation à des conférences plénières à titre d'orateur principal et la publication de documents de recherche et de livres examinés par des pairs.

Sarah Bailey Ph. D. – Région du Centre et de l'Arctique – Prix d'excellence 2012 de Transports Canada – Prix de l'équipe nationale

Ce prix souligne la réussite des efforts visant à gérer les eaux de ballast des navires afin de protéger les eaux des Grands Lacs et les eaux canadiennes contre les espèces aquatiques envahissantes. Mme Bailey était la principale scientifique membre du groupe de travail interministériel sur les eaux de ballast, et ses connaissances scientifiques et ses conseils ont conduit à la conception et à l'évaluation de ce programme réussi. Ce prix permet de reconnaître sa contribution à l'équipe qui a réalisé ce programme.

Deanna Leonard, Région du Centre et de l'Arctique – Prix du Premier ministre pour la collaboration

Selon les renseignements fournis par le gouvernement des Territoires du NordOuest, « Les prix d'équipe pour la collaboration visent à souligner les réalisations

exceptionnelles des employés qui travaillent en partenariat avec des personnes qui ne sont pas des employés du gouvernement des Territoires du NordOuest afin d'améliorer les services aux résidents des Territoires du NordOuest ».

Deanna Leonard fait partie de l'équipe qui a reçu ce prix dans le cadre du Partenariat de Delta et la rivière des Esclaves, des ministères de l'Environnement et des Ressources naturelles et de ses partenaires, en juin 2012.

Margaret Keast, Région du Centre et de l'Arctique – Centraide Winnipeg, Prix Quantum Leap des employés 2012

Mme Keast a reçu ce prix parce que les dons des employés ont augmenté de 25 % ou plus et qu'elle a recueilli 1 000 $ de plus pour Centraide (comparativement à l'année dernière).

Bruce Briggs et son équipe, Garde côtière canadienne de la Région de l'Ouest – *Seattle Yacht Club Appreciation Trophy*

L'équipe est composée de Bruce Briggs (commandant), Tom Moxey (premier lieutenant), Shon Wirth (capitaine), Dave Sarzynick (spécialiste en sauvetage), Dan Collier (spécialiste en sauvetage), James Mole (spécialiste en sauvetage) et Jeff Knaupp (spécialiste en sauvetage). Ce trophée vise à souligner les précieux services que la Garde côtière canadienne fournit aux navigateurs de plaisance dans les eaux de la Colombie-Britannique et à remercier l'équipe.

Plus précisément, l'équipe a collaboré avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour fournir des services de recherche et de sauvetage dans un environnement extrêmement difficile. L'équipe et la Garde côtière auxiliaire ont localisé les survivants dans les eaux sombres et à fort courant du fleuve Fraser qui étaient jonchées de bois et de gros débris. Les blessés étaient éparpillés, cachés par les rondins et la noirceur, et pratiquement toutes leurs blessures mettaient leur vie en danger.